

LES CONDAMNES A L'ALGERIE
EN 1852
dans le
DEPARTEMENT du GERS.

Maurice BEL.

En Mémoire de Guillaume MASSANS
qui naquit dans le GERS ~~en 1852~~ et dont la
première-fille - mon arrière grand-mère - naquit à
Constantin en 1852 - En votre amitié

Maurice Bel

LES CONDAMNÉS A L'ALGERIE
EN 1852
dans le
DEPARTEMENT du GERS.

Maurice BEL.

LES ÉDITIONS A L'ALGERIE
EN 1952
dans la
REPARTITION DU CERS.

Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon (art. 2 et suivants du Code Pénal). Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites (Loi du 11 Mars 1977).

Dépôt légal Quatrième Trimestre 1997.
1997. Maurice BEL- 06000 NICE.

LES CARMES DE 1852

Ce travail n'aurait jamais vu le jour sans la patience aussi constante qu'infinie de mon épouse, et sans l'aide que m'ont apportée les Archivistes et le Personnel des Archives Nationales, et Départementales des Alpes Maritimes.

CU 5616

Le 10 Mars 1852, la liste des Carmes de la Province de Nice, avant l'annexion de la Savoie, par décret du 10 Mars 1860, est envoyée au Ministre de l'Intérieur, en vertu de l'article 10 de la loi du 10 Mars 1852, relative à l'Algérie, et de l'article 10 de la loi du 10 Mars 1852, relative à l'Algérie.

Le 10 Mars 1852, la liste des Carmes de la Province de Nice, avant l'annexion de la Savoie, par décret du 10 Mars 1860, est envoyée au Ministre de l'Intérieur, en vertu de l'article 10 de la loi du 10 Mars 1852, relative à l'Algérie, et de l'article 10 de la loi du 10 Mars 1852, relative à l'Algérie.

Le 10 Mars 1852, la liste des Carmes de la Province de Nice, avant l'annexion de la Savoie, par décret du 10 Mars 1860, est envoyée au Ministre de l'Intérieur, en vertu de l'article 10 de la loi du 10 Mars 1852, relative à l'Algérie, et de l'article 10 de la loi du 10 Mars 1852, relative à l'Algérie.

Il s'agit de la liste des Carmes de la Province de Nice, avant l'annexion de la Savoie, par décret du 10 Mars 1860, envoyée au Ministre de l'Intérieur, en vertu de l'article 10 de la loi du 10 Mars 1852, relative à l'Algérie, et de l'article 10 de la loi du 10 Mars 1852, relative à l'Algérie.

Le 10 Mars 1852, la liste des Carmes de la Province de Nice, avant l'annexion de la Savoie, par décret du 10 Mars 1860, est envoyée au Ministre de l'Intérieur, en vertu de l'article 10 de la loi du 10 Mars 1852, relative à l'Algérie, et de l'article 10 de la loi du 10 Mars 1852, relative à l'Algérie.

LES CONDAMNES DE 1852

A L'ALGERIE

dans le DEPARTEMENT

du GERS.

Au début de l'année 1986, la Revue GENEALOGIE ALGERIE MAROC TUNISIE avait commencé à publier la liste, Département par Département, des pensions accordées en 1882 aux victimes du coup d'état de Décembre 1851, et qui étaient domiciliés en Algérie à l'époque de l'instruction de leur demande d'indemnisation.

Faute de place dans la Revue, cette publication demanda plusieurs années et ne fut terminée que dans le numéro du Printemps 1989.

Un lecteur, intéressé par cette histoire, a eu l'idée de m'adresser la photocopie de quelques pages du livre " Histoire Politique de la Province- Le Gers sous la Seconde République- II- Le Coup d'Etat" par J. Dagnan (1929). Ces pages contiennent la liste des individus arrêtés, incarcérés et condamnés à la Transportation en Algérie par la Commission Mixte du Gers.

Il m'a semblé intéressant de reprendre, avec des moyens à la portée de n'importe quel généalogiste tant soit peu averti, l'étude de ce qui était réellement arrivé à chacun de ces individus condamnés à la transportation en Algérie par la Commission Mixte du Gers .

Pour beaucoup de gens, puisqu'ils ont été condamnés à aller passer cinq ans, ou dix ans en Algérie, ils y sont pratiquement tous partis, et n'en sont revenus qu'après avoir effectué la totalité de la peine qu'ils avaient à subir. La réputation de bourreau qu'on fait souvent à Louis Napoléon Bonaparte, fossoyeur de la Seconde République, inciterait à supposer le pire.

Il est, je crois, intéressant d'aller y voir de plus près, et d'examiner, individu après individu, ce qui leur est réellement arrivé.

Je pense qu'il est bon de commencer par dire rapidement pourquoi, par qui et comment ces condamnations ont été prononcées, et ce qu'il en est advenu. Autrement dit, un petit rappel historique me semble indispensable.

Le Deux Décembre 1851, le Prince Président LOUIS NAPOLEON BONAPARTE suspend l'application de la Constitution de la Seconde République, vieille d'un peu plus de trois ans.

L'Assemblée Nationale est dissoute et les députés d'opposition sont expulsés. Le neveu du Grand Homme se proclame Président de la République pour dix ans.

Victor HUGO a raconté, dans "Le CRIME d'un HOMME" ce qui s'est passé à Paris, ce qu'il a vu et ce qu'on lui a rapporté. Et de nombreux hommes de lettres ont fait de même. Les manifestations, on a trop tendance à l'oublier, ne se sont pas limitées à la Capitale. A la nouvelle du coup d'état, les Républicains d'un certain nombre de départements se sont soulevés et ont pris les armes pour défendre la Constitution et la légalité républicaine.

Le Département du Gers, si on compte les pensions accordées en 1882, pensions dont je parlerai plus loin, figure parmi ceux où les émeutes ont été les plus graves.

Le mouvement insurrectionnel est à peine commencé que la chasse aux insurgés est ouverte. L'Armée lance des colonnes mobiles qui seront guidées par la Police et par la Gendarmerie. Les soldats que le tirage au sort a désignés pour faire sept ans de service militaire, n'ont pas d'états d'âme en la matière. Grâce à de nombreuses dénonciations, la Police et la Justice sont informés de ce qui s'est passé .

Le Gouvernement a décidé que tous les individus soupçonnés d'avoir pris part aux désordres seront jugés, dans chaque Département, par un tribunal créé à cet effet: la COMMISSION MIXTE, présidé par le Préfet, assisté du Général Commandant (plus tard, on aurait ajouté " la Subdivision Territoriale "), et d'un magistrat debout, en principe le Procureur de la République. L'instruction sera menée le plus rapidement possible par le Juge d'Instruction territorialement compétent et ce tribunal jugera sur pièces, et en l'absence de l'intéressé qui n'y sera même pas représenté.

Suivant la gravité des faits qui leur sont reprochés, les inculpés se verront:

- déferés au Conseil de Guerre: la suite sera, en général, la peine de mort ou le bagne.

- déferés au Tribunal Correctionnel: prison et amende.

- transportés à CAYENNE.

- expulsés à vie du territoire national.

- éloignés de ce même territoire pour une durée déterminée (de deux à cinq ans en général).

- transportés en ALGERIE pour une durée de dix ans (ALGERIE PLUS) ou de cinq ans (ALGERIE MOINS).

- assignés à résidence dans un lieu imposé, en principe loin de leur domicile habituel, et avec interdiction de quitter le canton désignée, sauf à obtenir au préalable l'autorisation du Ministre de la Police Générale: c'est l'INTERNEMENT.

- soit, plus simplement astreints à résider à leur domicile habituel, sans droit de sortir du canton, sauf autorisation préalable du Préfet, et soumis à la surveillance de la Police Politique: c'est la SURVEILLANCE.

La décision de la Commission Mixte prononcée, les dossiers des condamnés sont envoyés à Paris où ils sont examinés par la Commission Nationale de Révision.

A partir du mois de Mars 1852, ont eu lieu les premiers départs pour l'Algérie, et un peu plus tard ceux pour Cayenne (Il n'y a pas eu de condamnés à la Transportation à Cayenne dans le Département du Gers). Les mises sous Surveillance ou en Internement sont intervenus, pour la plupart, au cours du mois d'Avril. Les Expulsions n'ont bien souvent été que la régularisation administrative de la situation de certains individus déjà réfugiés à l'Etranger, en Espagne dans le cas présent.

A ce moment-là, le sort d'un certain nombre de condamnés à la déportation en Algérie était toujours en discussion à Paris. Au lieu que ce soit un envoyé du Prince Président qui statue sur place au cours du mois d'Avril, comme cela s'est fait par exemple dans le Var, les Pyrénées Orientales ou les Alpes de Haute Provence, la décision définitive aura été prise à Paris, et les bureaux des Ministères furent beaucoup plus lents à se prononcer. Les dernières mesures de grâce ou de commutation de peine n'intervinrent de ce fait qu'à la fin du Printemps et au cours de l'été 1852.

Pendant ce temps-là les condamnés sont restés en prison, à Auch, à Condom, à Lectoure, ou à Mirande, ou ont déjà été transférés dans les ports d'embarquement.

- déferés au Conseil de Guerre: la suite sera, en général, la peine de mort ou le bagne.

- déferés au Tribunal Correctionnel: prison et amende.

- transportés à CAYENNE.

- expulsés à vie du territoire national.

- éloignés de ce même territoire pour une durée déterminée (de deux à cinq ans en général).

- transportés en ALGERIE pour une durée de dix ans (ALGERIE PLUS) ou de cinq ans (ALGERIE MOINS).

- assignés à résidence dans un lieu imposé, en principe loin de leur domicile habituel, et avec interdiction de quitter le canton désignée, sauf à obtenir au préalable l'autorisation du Ministre de la Police Générale: c'est l'INTERNEMENT.

- soit, plus simplement astreints à résider à leur domicile habituel, sans droit de sortir du canton, sauf autorisation préalable du Préfet, et soumis à la surveillance de la Police Politique: c'est la SURVEILLANCE.

La décision de la Commission Mixte prononcée, les dossiers des condamnés sont envoyés à Paris où ils sont examinés par la Commission Nationale de Révision.

A partir du mois de Mars 1852, ont eu lieu les premiers départs pour l'Algérie, et un peu plus tard ceux pour Cayenne (Il n'y a pas eu de condamnés à la Transportation à Cayenne dans le Département du Gers). Les mises sous Surveillance ou en Internement sont intervenus, pour la plupart, au cours du mois d'Avril. Les Expulsions n'ont bien souvent été que la régularisation administrative de la situation de certains individus déjà réfugiés à l'Etranger, en Espagne dans le cas présent.

A ce moment-là, le sort d'un certain nombre de condamnés à la déportation en Algérie était toujours en discussion à Paris. Au lieu que ce soit un envoyé du Prince Président qui statue sur place au cours du mois d'Avril, comme cela s'est fait par exemple dans le Var, les Pyrénées Orientales ou les Alpes de Haute Provence, la décision définitive aura été prise à Paris, et les bureaux des Ministères furent beaucoup plus lents à se prononcer. Les dernières mesures de grâce ou de commutation de peine n'intervinrent de ce fait qu'à la fin du Printemps et au cours de l'été 1852.

Pendant ce temps-là les condamnés sont restés en prison, à Auch, à Condom, à Lectoure, ou à Mirande, ou ont déjà été transférés dans les ports d'embarquement.

Il est, je crois, intéressant d'aller y voir de plus près, et d'examiner, individu après individu, ce qui leur est réellement arrivé.

Je pense qu'il est bon de commencer par dire rapidement pourquoi, par qui et comment ces condamnations ont été prononcées, et ce qu'il en est advenu. Autrement dit, un petit rappel historique me semble indispensable.

Le Deux Décembre 1851, le Prince Président LOUIS NAPOLEON BONAPARTE suspend l'application de la Constitution de la Seconde République, vieille d'un peu plus de trois ans.

L'Assemblée Nationale est dissoute et les députés d'opposition sont expulsés. Le neveu du Grand Homme se proclame Président de la République pour dix ans.

Victor HUGO a raconté, dans "Le CRIME d'un HOMME" ce qui s'est passé à Paris, ce qu'il a vu et ce qu'on lui a rapporté. Et de nombreux hommes de lettres ont fait de même. Les manifestations, on a trop tendance à l'oublier, ne se sont pas limitées à la Capitale. A la nouvelle du coup d'état, les Républicains d'un certain nombre de départements se sont soulevés et ont pris les armes pour défendre la Constitution et la légalité républicaine.

Le Département du Gers, si on compte les pensions accordées en 1882, pensions dont je parlerai plus loin, figure parmi ceux où les émeutes ont été les plus graves.

Le mouvement insurrectionnel est à peine commencé que la chasse aux insurgés est ouverte. L'Armée lance des colonnes mobiles qui seront guidées par la Police et par la Gendarmerie. Les soldats que le tirage au sort a désignés pour faire sept ans de service militaire, n'ont pas d'états d'âme en la matière. Grâce à de nombreuses dénonciations, la Police et la Justice sont informés de ce qui s'est passé .

Le Gouvernement a décidé que tous les individus soupçonnés d'avoir pris part aux désordres seront jugés, dans chaque Département, par un tribunal créé à cet effet: la COMMISSION MIXTE, présidé par le Préfet, assisté du Général Commandant (plus tard, on aurait ajouté " la Subdivision Territoriale "), et d'un magistrat debout, en principe le Procureur de la République. L'instruction sera menée le plus rapidement possible par le Juge d'Instruction territorialement compétent et ce tribunal jugera sur pièces, et en l'absence de l'intéressé qui n'y sera même pas représenté.

Suivant la gravité des faits qui leur sont reprochés, les inculpés se verront:

- déferés au Conseil de Guerre: la suite sera, en général, la peine de mort ou le bagne.

- déferés au Tribunal Correctionnel: prison et amende.

- transportés à CAYENNE.

- expulsés à vie du territoire national.

- éloignés de ce même territoire pour une durée déterminée (de deux à cinq ans en général).

- transportés en ALGERIE pour une durée de dix ans (ALGERIE PLUS) ou de cinq ans (ALGERIE MOINS).

- assignés à résidence dans un lieu imposé, en principe loin de leur domicile habituel, et avec interdiction de quitter le canton désignée, sauf à obtenir au préalable l'autorisation du Ministre de la Police Générale: c'est l'INTERNEMENT.

- soit, plus simplement astreints à résider à leur domicile habituel, sans droit de sortir du canton, sauf autorisation préalable du Préfet, et soumis à la surveillance de la Police Politique: c'est la SURVEILLANCE.

La décision de la Commission Mixte prononcée, les dossiers des condamnés sont envoyés à Paris où ils sont examinés par la Commission Nationale de Révision.

A partir du mois de Mars 1852, ont eu lieu les premiers départs pour l'Algérie, et un peu plus tard ceux pour Cayenne (Il n'y a pas eu de condamnés à la Transportation à Cayenne dans le Département du Gers). Les mises sous Surveillance ou en Internement sont intervenus, pour la plupart, au cours du mois d'Avril. Les Expulsions n'ont bien souvent été que la régularisation administrative de la situation de certains individus déjà réfugiés à l'Etranger, en Espagne dans le cas présent

A ce moment-là, le sort d'un certain nombre de condamnés à la déportation en Algérie était toujours en discussion à Paris. Au lieu que ce soit un envoyé du Prince Président qui statue sur place au cours du mois d'Avril, comme cela s'est fait par exemple dans le Var, les Pyrénées Orientales ou les Alpes de Haute Provence, la décision définitive aura été prise à Paris, et les bureaux des Ministères furent beaucoup plus lents à se prononcer. Les dernières mesures de grâce ou de commutation de peine n'intervinrent de ce fait qu'à la fin du Printemps et au cours de l'été 1852.

Pendant ce temps-là les condamnés sont restés en prison, à Auch, à Condom, à Lectoure, ou à Mirande, ou ont déjà été transférés dans les ports d'embarquement.

Mais le sort des condamnés, tel qu'il vient d'être défini, ne demeurera pas immuable: peu de mois après, des décisions de grâce ou de réduction de peine commencèrent à être prises. Les premières, peu nombreuses, interviennent dès l'été 1852. Puis la proclamation de l'Empire, le deux Décembre 1852, et surtout le mariage de l'Empereur, au début du mois de Février suivant, furent des occasions de mesures de grâce dont bénéficièrent de nombreux condamnés. Et périodiquement, de nouvelles décisions viennent adoucir le sort de certains. Tant et si bien que, à la fin de 1856, ne restaient en Algérie que les individus considérés comme dangereux ou indésirables par les Autorités de leur Département d'origine, et ceux qui ont déjà décidé de s'y fixer.

D'un autre côté il faut bien dire que la conduite ultérieure de certains condamnés graciés n'a pas été celle que le Pouvoir et les Autorités Locales en place auraient souhaité. Aussi verra t-on le Préfet transformer des Surveillances en Internement. Il faut ajouter ici que certains individus, revenus d'Algérie en 1856, ou même plus tôt, y ont été réexpédiés après la Loi de Sûreté Générale du 27 Février 1858.

Le 16 Août 1859, l'Empereur accorde une grâce générale qui supprime toute restriction de mouvement pour les condamnés et éloignés politiques, et qui leur rend tous leurs droits. Trois mois plus tard, ne restent plus alors en Algérie que les quelques individus qui ont décidé d'y rester définitivement.

Trente ans après l'émeute, la Troisième République décida d'octroyer un dédommagement à toutes les victimes de la répression politique de Louis-Napoléon Bonaparte. Ce dédommagement a pris la forme d'une rente dont le montant fut fonction du dommage subi. Plus de vingt-deux mille pensions ont été accordées pour toute la France, dont six cent sept pour le seul département du Gers.

On constate que le montant des pensions accordées aux condamnés à l'Algérie est très variable. On peut en déduire que très vraisemblablement le sort de ces individus n'a pas été semblable. Comme je l'ai dit tout à l'heure, il est par conséquent sage d'essayer de comprendre pourquoi.

D'autre part, il a été souvent dit que l'envoi d'un tel nombre de déportés a forcément eu une influence marquante sur le peuplement de l'Algérie.

Il m'a donc semblé intéressant de voir, au niveau d'un certain nombre de Départements et cas par cas ce qui s'était réellement passé après le mois de Mars 1852. Les Départements du Var et des Alpes de Haute Provence -anciennement les Basses Alpes-, qui sont de ceux où les événements ont été les plus graves, et celui de l'Aveyron ont déjà fait l'objet d'un

travail similaire. J'espère pouvoir continuer par les Bouches du Rhône, l'Ardèche et la Drôme. Ce présent travail se limitera au Département du Gers.

Pour le mener à bien, j'ai consulté et utilisé un certain nombre de sources d'Archives, que je présenterai plus loin.

Tout d'abord, le Moniteur Universel.

Ensuite, le BULLETIN des LOIS. On y trouve, entre autres, les décrets d'attribution des pensions de 1882.

Puis, aux ARCHIVES NATIONALES, le Registre coté F⁷ 2587. Y sont portés, rangés par ordre alphabétique de patronymes, les noms de tous ceux qui ont été transportés en Algérie de 1852 à 1855. Et, toujours aux Archives Nationales, les Registres cotés F⁷ 2588 à F⁷ 2595, qui, eux, contiennent les noms de tous ceux qui ont été poursuivis pour leur participation aux événements de Décembre 1851. Pour ces deux derniers groupes de documents, j'ai utilisé des Microfilms copies de ceux consultables aux Archives Nationales.

J'ai disposé également de la photocopie d'une partie du livre dont il a déjà été question au début de ce texte, "Le Coup d'Etat" de J. Dagan.

On pouvait espérer trouver aux Archives de la France d'Outre-Mer à Aix en Provence des documents intéressants, et, tout particulièrement, la "Matricule Générale" des Transportés en Algérie. Ce qui y est conservé en réalité se limite, hélas, à très peu de choses. Du Gouvernement Général, on a conservé quelques dossiers individuels concernant surtout des transportés de 1858. Des Archives du Département d'Oran, on a conservé également quelques dossiers, qui concernent la correspondance échangée entre le Général commandant la Division (niveau du Département d'Oran) et ses subdivisionnaires (échelon de la sous-préfecture) ou les Chefs de Camps. On peut ainsi apprendre des choses très intéressantes sur la vie menée en Algérie par certains transportés. Mais, je le répète, tout cela est manifestement très fragmentaire. Le reste a dû soit être détruit avant transmission aux Archives, soit être abandonné en Algérie en 1962.

Il est incontestable que la possibilité de consulter ce que conservent en cette matière les Archives Départementales du Gers m'aurait permis d'apporter plus de précision sur les dates de grâces ou de commutation de peine, et sur le sort de certains condamnés. Mais je crois qu'avec les limites qui sont les siens, le présent travail peut se justifier tel quel.

Je reprends maintenant l'analyse détaillée de chacune des sources que je viens de nommer.

Le MONITEUR UNIVERSEL: cet ancêtre de notre Journal Officiel a aussi un aspect "journal d'information" qui est intéressant. Certes, il nous présente une version très gouvernementale des événements, et il faut, bien entendu, toujours le prendre pour ce qu'il est: la voix du Pouvoir en place. Mais on y trouve les proclamations, les textes officiels, et aussi des déclarations d'intention du Gouvernement.

Y figure également toute une série de mesures de grâce, et principalement celles prononcées en Décembre 1852, et de Janvier à Mai 1853, à l'occasion d'une part de la proclamation de l'Empire, et d'autre part du mariage de Louis Napoléon Bonaparte.

Lors de la publication, en 1856, du principe des premières mesures de grâce générale, on voit naître une certaine opposition entre le Pouvoir Central et les autorités locales. Le premier semble avoir alors l'intention de passer l'éponge sur cette histoire et se contenterait d'adhésions passives à sa politique. Par contre, dans les communes, les Maires et les notables en place ne paraissent pas du tout enthousiastes à l'idée de voir revenir ceux que l'on considère toujours comme de furieux révolutionnaires.

LE BULLETIN DES LOIS: Les listes de pensions attribuées en 1882 dans le cadre de chaque Département ont été publiées dans les numéros du Bulletin des Lois du second semestre de l'année 1882. On trouve ensuite, pendant un an et demi, des décrets modificatifs: erreurs d'orthographe des noms patronymiques, erreurs de prénoms, ou de l'ordre de ceux-ci. Puis commencent à paraître des décrets d'attribution des pensions de reversion aux veuves ou aux enfants des premiers bénéficiaires. Par les renseignements d'état-civil qu'ils fournissent ces derniers textes présentent un intérêt certain pour le généalogiste.

J'en profite pour rappeler que la Revue GENEALOGIE ALGERIE MAROC TUNISIE a publié la liste des titulaires initiaux de pensions domiciliés en Algérie en 1882.

Le REGISTRE F⁷ 2587: reprend, comme je l'ai déjà dit, les noms, rangés par ordre alphabétique, de tous ceux qui ont été réellement transportés en ALGERIE entre 1852 et 1855. Il nous fournit en outre les renseignements suivants:

-un numéro d'ordre auquel je me référerai souvent.

-le lieu de naissance, l'âge, la profession et la situation de famille de l'intéressé en 1851.

-la commune de résidence en 1851. Il peut arriver que ce soit, en fait, le lieu où ont été commis les actes reprochés.

-la condamnation effective (Algérie Plus ou Algérie Moins) après les diverses révisions, et les modifications apportées à la situation de l'intéressé par les décisions ultérieures de grâce de l'Administration.

-un extrait sommaire du casier judiciaire, levé en 1852.

-le motif de la condamnation de 1852.

-le premier lieu d'affectation en Algérie.

-et, le cas échéant, le lieu et la date du décès de l'intéressé en Algérie.

On remarquera que toutes les modifications apportées par les mesures de grâce ou de remise partielle aux condamnations initiales sont bien mentionnées dans ce registre. Mais les dates de ces décisions ne sont jamais indiquées. On a l'impression que le fonctionnaire chargé de tenir ce document faisait en sorte qu'il soit maintenu à jour en permanence, sans se soucier de rendre possible une recherche quelconque sur l'évolution de la situation des condamnés.

Remarquons que ne sont pas mentionnées les dernières décisions de grâce consécutives au décret du 16 Août 1859. Par contre on trouve bien celles de 1856 et 1857. Il semble donc que ce soit à cette époque que ce registre a cessé d'être tenu à jour.

Après tous les recoupements faits tant dans le Var que dans les Alpes de Haute Provence avec d'autres sources, il semble bien que ce document soit très valable. Cependant il faut bien dire que, dans quelques cas, il se trouve en contradiction avec les registres F7-2588 à F7-2594. Je tenterai plus loin de donner une explication à ce fait.

Signalons enfin que ce registre F7 2587 a perdu ses premières pages et ne commence qu'avec le patronyme "Amigas", et, pour le Gers, celui de AREXY.

Les REGISTRES F⁷ 2588 A F⁷ 2595 : nous donnent, classée en ordre alphabétique, la liste de tous les individus qui ont été poursuivis après les événements de décembre 1851. Les renseignements fournis sont sensiblement les mêmes que ceux qu'on trouve dans F⁷ 2587. Mais ces documents présentent un certain nombre de lacunes. Et ils attirent deux remarques. Tout d'abord, et quoi qu'en dise la mention qui précède les

signatures - mention qu'on lira dans la Conclusion de ce présent travail- il est loin d'être complet. Si les noms de tous ceux qui ont été réellement transportés tant à Cayenne qu'en Algérie y figurent bien, il est manifeste qu'on été omis ceux de condamnés à des peines moins lourdes, qu'on trouve pourtant dans d'autres sources tout aussi officielles. D'autre part, ce document a été rédigé fin décembre 1853, signé le 31 de ce même mois, et il semble qu'il est resté dans l'état où il était peu de temps après qu'il ait été paraphé. En effet, si toutes les modifications de situation prononcées avant la fin Mars 1854 pour les condamnés du département du Var ou des Alpes de Haute Provence y sont mentionnées, celles qui ont été décidées après le 1er Avril 1854 n'y figurent jamais. Par analogie, on est donc amené à considérer que ce document indique, de la même façon, la position officielle de chacun des suspects du Département du Gers à ce jour du 31 Mars 1854.

Par conséquent, je signalerai pour chaque cas individuel, la situation de l'intéressé telle qu'elle est indiquée par les Registres F7 2588 à 2594 en précisant ainsi la date : " (Avant 31/3/1854)", ou, en abrégé: (Av.31/3/54).

Enfin, il faut bien dire que, dans certains cas, il y a contradiction entre les renseignements fournis par le Registre F7 2587 et ceux cotés F7 2588 à F7 2594. Chaque fois qu'on rencontrera ce cas, je le signalerai dans le Chapitre " Les Cas Particuliers" . Mais cela peut provenir de l'origine des renseignements collectés. On peut supposer - je pense à bon droit- que la mention "Transporté" a été inscrite en face du nom de tous ceux qui ont été transférés des prisons du département du Gers dans celles des villes de départ, Montpellier, Sète ou Marseille par exemple, en vue de leur embarquement pour l'Algérie. Et c'est seulement ensuite que la décision définitive de commuer la transportation prévue en simple Surveillance a été prise.

Le BULLETIN des LOIS a publié, au cours du second semestre 1882, la liste des pensions attribuées à titre de dédommagement aux victimes de la répression politique menée par Louis Napoléon BONAPARTE tant pendant sa présidence que pendant son règne. On rencontre donc, parmi ces titulaires, outre les condamnés de 1852, tous ceux qui furent poursuivis pour délits d'opinion, pour affiliation à une société secrète, pour offense au Chef de l'Etat, ou en vertu de la loi de sûreté générale de 1858.

Le décret d'attribution des pensions aux bénéficiaires du Département du Gers est daté du 8 Septembre 1882 et porte le numéro 17 775. Il comporte 607 noms. Sur tous ceux-ci, seulement deux sont alors

domiciliés en Algérie. Je rappelle que, pour l'ensemble de la France, plus de vingt-deux mille pensions ont été accordées.

Ce décret indique, précédé par un numéro d'ordre, le nom, le prénom, l'âge, la profession et le lieu de résidence - tout cela en 1882 - de chaque bénéficiaire. Dans le cas où ce dernier n'est pas celui qui a eu à souffrir de la répression - veuve, ou enfant - le décret le précise. Encore faut-il noter que, dans de nombreux cas, les renseignements fournis ne permettent de déterminer que très imparfaitement l'identité de celui qui aurait dû bénéficier de cette pension - je le désignerai le cas échéant par le terme d'"auteur". En effet, la formule "veuve Durand" manque de précision.

Mais les ARCHIVES NATIONALES ont publié, sous le titre "La Troisième République et la Mémoire du Coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte" l'inventaire des Dossiers conservés sous les Cotes F¹⁵ 3964 à F¹⁵ 4023. Cet ouvrage m'a permis de préciser l'affectation de certaines pensions, et de préciser le sort réel de certains condamnés. Je le citerai, dans les pages qui suivent, en le désignant sous le terme de "Inventaire de F¹⁵".

Enfin, il me faut citer la photocopie partielle du livre dont j'ai parlé plus haut, "Le Coup d'Etat" de J. Dagan. La partie de ce document que je possède se limite à la liste de tous les individus condamnés par la Commission Mixte, en indiquant pour chacun son lieu de résidence et sa profession en 1851. Elle mentionne en outre les dates -très probablement relevées dans les Registres d'Ecrou- des incarcérations et des sorties de Prison, sans que soit mentionné si c'est une levée d'écrou ou un transfèrement vers une autre prison.

Pour terminer cette analyse des sources, il est nécessaire de mentionner un fait très important: l'imprécision très fréquente de l'état-civil des personnes arrêtées. En effet, l'orthographe des noms patronymiques varie. Le surnom peut être confondu avec le nom patronymique. L'ordre des prénoms fluctue, et on voit en apparaître d'autres pour le même individu. Quant à essayer de mieux définir certaines personnes, on n'a pas pris cette peine: c'est typique pour beaucoup de condamnés par contumace. Un nom, un lieu de résidence, mais ni prénom, ni âge, ni profession, et on s'est estimé satisfaits. Au fond, je crois que la Justice - pour autant qu'on puisse utiliser ce mot en une telle aventure - tenait un certain nombre d'individus - quels qu'ils aient été - et les a sanctionnés en fonction de la peur qu'ils ont fait naître. Et, pour ceux qui avaient pu fuir, on était très heureux de les maintenir éloignés de leur domicile par la crainte de l'arrestation et de l'envoi en Algérie. Mais ceci est une autre histoire.

On peut se demander même, si dans certains cas, les individus inculpés eux-mêmes n'ont pas préféré rester à demi cachés derrière un certain flou sur leur identité réelle.

Il me faut aussi ne pas oublier de préciser que les termes employés pouvaient, à l'époque, avoir des sens différents de ceux que nous leur donnons actuellement. Par exemple, le mot de "grâce" pouvait alors ou bien dire la levée de toute mesure de contrainte, ou bien une commutation de peine: la transportation en Algérie transformée en internement en Métropole, ou, mieux encore, en simple surveillance chez le bénéficiaire. De même, le terme utilisé alors de l'Internement signifie que le condamné est mis en résidence forcée en un lieu qu'il ne peut quitter, mais où il peut travailler et faire venir sa famille.

L'examen et le rapprochement des renseignements fournis par ces différentes sources ont permis de dresser les tableaux qu'on lira plus loin. Il est cependant bon, je crois, de commencer par les décrire.

On trouvera tout d'abord la liste de tous les individus condamnés à la Transportation en Algérie telle que la photocopie de l'extrait de livre mentionné plus haut permet de la dresser. Y sera indiqué l'évolution de la situation de chacun après la condamnation initiale par la Commission Mixte du Gers.

Suivra celle des condamnés décédés en Algérie pendant le temps où ils étaient soumis au contrôle de l'Autorité Militaire, ou peu après.

Enfin, seront précisés les cas des bénéficiaires de pensions domiciliés en Algérie en 1882.

Ces différents groupes de tableaux amènent à donner les précisions suivantes:

-LES CONDAMNÉS à la TRANSPORTATION. Evolution de leur Situation.

La première colonne indique le numéro d'ordre dans le Registre F7 2587 de la personne concernée. Dans certains cas, (lacune dans ce document par exemple) et si celle-ci a bien été transportée, ce renseignement est remplacé par la mention "S.N." (Sans Numéro dans F/). Les deux colonnes suivantes contiennent le nom et les prénoms - ces derniers placés dans l'ordre dans lequel on les trouve le plus souvent-. Lorsqu'on rencontre plusieurs orthographes pour le nom

patronymique, le moins courant est inscrit après l'autre et entre parenthèses.

On trouvera ensuite le lieu de naissance. Le Département n'est indiqué que s'il n'est pas le Gers. Dans nombre de documents consultés, la date de naissance n'est pas mentionnée. C'est l'âge qui figure. On en a déduit l'année de naissance, avec, bien entendu, un risque d'erreur de plus ou moins un an. En fait, l'identité exacte -sous certaines réserves- des condamnés ne commencera à être bien définie qu'en 1882, au moment où ils vont devoir fournir des documents d'état-civil à l'appui de leur demande de la pension qui va leur être accordée.

Puis vient le lieu de résidence de l'intéressé en 1851. La colonne "Profession" indique celle fournie par les sources, et particulièrement par F7 2588 à F7 2594.

-La colonne "Cond." indique la condamnation initiale suivant le code suivant:

Cay : Transportation à Cayenne.

CDG : Conseil de Guerre.

A+ : Algérie Plus (10 ans).

A- : Algérie Moins (5 ans).

On trouvera, également utilisées tout au long du présent travail, les abréviations suivantes:

EXP:Expulsion du territoire National.

EL :Eloignement de ce même Territoire National. Le chiffre qui suit (2, 3, ou 5) indique la durée en nombre d'années de cet éloignement.

INT: Internement.

SURV: Surveillance.

-La colonne "Lieu de Détention" indique le nom du Camp où a été initialement placé le transporté en Algérie.

-La colonne suivante " Observations " complète, le cas échéant, les renseignements fournis par celle qui précède. On y trouvera les modifications ultérieures de la situation du condamné. Par exemple, y figureront les indications relatives à sa mise en surveillance (chez lui) ou à sa grâce définitive .

Je précise que toutes les dates données en cette matière sont celles où la décision a été prise au Ministère de la Police Générale ou à celui de la Justice, et jamais celles auxquelles le condamné a pu en bénéficier réellement. Si les délais d'acheminement des documents officiels est beaucoup plus court qu'on pourrait le penser, celui mis pour l'exécution est parfois infiniment plus long.

-La dernière colonne indique le montant de la rente annuelle qui a été allouée au condamné - ou à ses héritiers - en 1882. Le numéro qui suit est celui de la décision individuelle à l'intérieur du Décret d'attribution, qui, pour le Département du Gers, est le Décret N° 17 775 du huit Septembre 1882. Dans le cas où la personne qui a eu à souffrir de la répression politique ordonnée par Louis Napoléon Bonaparte est décédé, ce sont plusieurs héritiers qui bénéficient de celle-ci, le numéro sera celui de la pension attribuée au premier nommé, mais le montant indiqué sera celui du total accordé à l'ensemble de ceux-ci.

LISTE DES CONDAMNES DECEDES EN ALGERIE

Cette liste regroupe des renseignements déjà fournis plus haut, utilise les abréviations déjà définies et n'attire pas de remarques particulières.

BENEFICIAIRES de PENSIONS DOMICILIES en ALGERIE en 1852

Le Numéro repère n'est plus celui donné par le Registre F7 2587, mais par rang à l'intérieur du Décret N° 17 742 du 8 Septembre 1882. Le Bénéficiaire est celui à qui est attribuée la pension. L'Auteur est celui qui a eu à souffrir des événements de 1851 ou de la répression politique de Napoléon III. Il arrive souvent que ces deux personnes n'en fassent qu'une seule. On indiquera ce cas en mentionnant "Lui-Même" dans la troisième colonne de ce Tableau.

Pour aider à localiser les différents lieux cités dans les Tableaux que je viens de définir, on trouvera ensuite des cartes des Départements d'Algérie, - à l'époque appelés "Provinces".

Profitant de tous ces renseignements ainsi collectés, il sera possible de déterminer d'où venaient tous ceux qui furent condamnés par la Commission Mixte du Gers à la Transportation en Algérie, et de tenter de préciser ce qu'ils étaient socialement. Cela fera l'objet du Chapitre:

" QUI ETAIENT-ILS, ces CONDAMNES à la
TRANSPORTATION "

Ce chapitre se terminera par la liste des condamnés à la Transportation groupés de deux façons différentes:

D'abord par Cantons et, à l'intérieur de ceux-ci, par communes, puis par ordre alphabétique des patronymes. Leur lieu de naissance, leur profession, et leur situation de famille en 1851 - chaque fois qu'on a pu la connaître - ont été indiqués.

Puis par communes, et à l'intérieur de celles-ci par ordre alphabétique des professions.

Et nous pourrons alors répondre aux questions que nous nous posons au début de ce travail:

-Quel a été le nombre des condamnés réellement transportés en Algérie en 1852, et pour combien de temps?

-Quel a été le nombre des condamnés qui se sont définitivement fixés en Algérie. Et tous les bénéficiaires des pensions de 1882 fixés à cette époque en Algérie étaient-ils tous des transportés de 1852 ?

Les CONDAMNES à la TRANSPORTATION.

EVOLUTION de leur SITUATION.

N°7	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Ann. DOMICILE	PROFESSION	CON	SITUAT. INITIAL.	OBSERVATIONS	PENSION
	S. N. ABADIE	Joseph	St Jean le Comtal	1817 St Jean le Comtal	Forgeron	A-	Algérie	Lacune dans F7 2587.	800fr N°102
	S. N. ABADIE	Joseph Vital Jean	Viela	1817 Viella	Forgeron	A-	Algérie	Surveillance avant 31 Mars 1854.	
	ADER	Jean	Sainte Dode	1805 Saint Christaud	Cultivateur	A-		En fuite. Non Transporté.	
	S. N. ADOUE	Joseph dit Pille	Fleurance	1801 Fleurance	Serrurier	A-	Algérie	Interneant avant 31 Mars 1854.	Dem. rejetée.
	S. N. AGUT	Jean Pierre	Mirannes	1803 Barran	Cultivateur	A-	Algérie	Grâce 2 /2/1853.	400fr N°310
	ALEM ROUSSEAU	François	Aubier	1794 Auch	Avocat	A-		Non Transporté. Surveillance avant 31 Mars 1854.	900fr N°205
147	AREXY	Auguste Joseph Etienne	Auch	1818 Auch	Avocat	A+	Mascara		
	ARNAUDIE	Pascal dit Vinson	Mirande	1821 Mirande	Cordonnier	A+		En fuite. Non Transporté. Grâce 2/2/1853.	800fr N°103
	ARNOULD	Pierre dit l'Homme Rouge	Saintes (17)	1815 Condom	Couvreur	A+		En fuite. Non Transporté.	
168	ARQUE	Martin	Jegun	1815 Jegun	Charpentier	A-	Birkaden		400fr N°C73
170	ARRIVEST	François Jean	Auch	1808 Auch	Commis marchand	A+	Pont du Chelif	Surveillance après 1er Avril 1854.	
251	AUTISSIER	Jean Baptiste	Jalesches (23)	1821 Mirande	Brassier	A+	Pont du Chelif	Surveillance après le 1er Avril 1854.	1 000fr N° 21
258	AVRIL.	Pascal	Auch	1815 Vic-Fezensac	Maçon	A-	Bourkika		800fr N°266
261	AYLES	Joseph	Fleurance	1817 Fleurance	Fab de casquettes	A+	Tlencen	Grâce 2/2/1853. Décédé le 28/8/1861 à Blida.	1 000fr N° 22
283	BACQUE	Alexandre (Antoine)	Castelnave	1834 Lupiac	Propriétaire	A-	Bône	Grâce 2/2/1853.	Dem. Rejetée.
284	BACQUE	Baptiste	La Sauvetat	1807 Condom	Cultivateur	A-	Ain Benian	Grâce 2/2/1853.	800fr N°104
285	BACQUE	Jean	Marcjac	1806 Marcjac	Charpentier	A-	Bône	Grâce le 13 Avril 1853.	1 000fr N° 25
S. N.	BAJOLLE	Pierre	Courrensan	1824 Vic-Fezensac	Voiturier	A+		En fuite. Arrêté à son retour, et embarqué 12/55.	Dem. rejetée.
300	BAJON	Michel fils	Gondrin	1819 Gondrin	Boulangier	A-	Oran	Grâce 2/2/1853.	700fr N°193
	BARBE	Jean Baptiste	Mirande	1807 Mirande	Propriétaire	A+		Surv. et Remis en Intern. par D.N. avant 31/3/54.	400fr N°311
339	BARBE	Jean Pierre	Juillac	1813 Mirande	Brassier	A+	Pont du Chelif	Décédé 15/10/1855 à Sidi Bel Abbes.	800fr N°267
	BARON	Barthélémy	Pouylebon	1828 Pouylebon	Cultivateur	A+		En fuite. Non Transporté. Grâce 2/2/1853.	300fr N°354
370	BARON	Vital dit Carrère	Pouylebon	1805 Pouylebon	Maire (ex)	A+	Alger	Surveillance après 1er Avril 1854.	300fr N°355
386	BARRERE	Jean Baptiste	Barcugnan	1806 Mirande	Arquebusier	A-	Bône	Surveillance avant 31 Mars 1854.	500fr N°562
398	BARTHARES	Jean Marie	Beaucaire	1817 Jegun	Boulangier	A+	Pont du Chelif	Grâce 13/4/1853.	800fr N° 26
397	BARTHARES	Noël Bernard	Beaucaire	1813 Castera-Verduzan	Cultivateur	A+	Birkaden	Grâce 2/2/1853.	800fr N°112
427	BASSAU	Louis	Montfort	1813 Barcugnan	Chapelier	A-	Bône	Surv. Décédé 21/12/1852 Hôpital de Bône.	
458	BAYLAC	François	Lagraulas	1828 Bezolles	Charron	A-	Birkaden	Surveillance avant 31 Mars 1854.	800fr N°105
459	BAYLAC	Jean	Auch	1821 Auch	Typographe	A+	Mascara	Surveillance avant 31 Mars 1854.	1 000fr N° 27
461	BAYLET	Joseph	St Laurent (47)	1818 Condom	Tuilier	A+	Mascara	Grâce 2/2/1853.	800fr N°106
	BAZAY (BAZAX)	Joseph	Bezolles	1825 Bezolles	Propriétaire	A+		En fuite. Grâce 2/2/1853.	800fr N° 29
424	BAZAY (BAZAX)	Pierre	Justin	1818 Justin	Menuisier	A-	Birkaden	Grâce 23/3/1853.	800fr N°107
465	BAZERQUES	Bernard	St Arroman (65)	1823 Condom	Instituteur (ex)	A+	Mascara		
497	BEDOUT	François fils dit Matou	Vic-Fezensac	1829 Vic-Fezensac	Cordonnier	A-	Birkaden		
499	BEDOUT	Joseph	Jegun	1798 Vic-Fezensac	Propriétaire	A+	Pont du Chelif		400fr N°570
498	BEDOUT	Joseph Frumence	Jegun	1833 Vic-Fezensac	Laboureur	A-	Birkaden	Surveillance avant 31 Mars 1854.	100fr N°561

N°77	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Ann. DOMICILE	PROFESSION	CON	SITUAT. INITIAL.	OBSERVATIONS	PENSION
	BELBEZE	Dominique	Fleurance	1813 Fleurance	Roulier	A+		En fuite. Non Transporté. Surv. avant 31/3/1854.	
	BELLOCCO	Prosper dit Pers	Vic-Fezensac	1818 Vic-Fezensac	Cordonnier	A-		Non Transporté. En fuite ?	200fr N°268
553	BERGES	Jean	Bezolles	1817 Bezolles	Tisserand	A-	Birkadem	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°109
554	BERGES	Jean Julien	Mirande	1814 Mirande	Tonnelier	A-	Bône	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°110
	BERGES	Joseph Edmond	Mirande	1819 Mirande	Boulangier	A+		En fuite. Grâce 5/3/1853.	400fr N°B112
626	BESSAGNET	Jean dit Cambrene	Barran	1809 Marciac	Conduct de travaux	A+	Oran	Grâce le 13 Avril 1853.	
646	BIANE	David ou Augustin	Moncassin	1824 Moncassin	Charpentier	A-	Constantine	Internement après le 1er Mai 1854.	600fr N°412
669	BILLIERES	Joseph fils	Courransan	1815 Courransan	Négotiant	A-	Tlemcen	Grâce 2/2/1853.	1 000fr N° 29
675	BISTOS	Jean dit Pistous	Sabaillan	1805 Saint Christaud	Meunier	A+	Pont du Chelif	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	Den. rejetée
	BLANC	Joseph	Miramont	1818 Barcugnan	Cultivateur	A-		Pas transporté. Grâce 2/2/1853.	800fr N°113
734	BLOUSSON	Louis Jacques dit Bourdette	L'Isle de Noë	1806 L'Isle de Noë	Boulangier	A-	Tlemcen	Grâce 2/2/1853.	100fr N°414
816	BONNET	Bernard	Préneron	1810 Preneron	Tailleur	A-	Birkadem	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°114
834	BORDERE	Augustin Joseph Eustache	La Sauvelat	1823 Monfort	Propriétaire	A-	Maison Carrée	Grâce 2/2/1853. Décédé 7 Juin 1852 à Alger.	
836	BORDES	François	Jegun	1816 Jegun	Tisserand	A+	Pont du Chelif	Grâce 2/2/1853.	800fr N° 31
856	BOST	Pierre	Coulaures (24)	1821 Mirande	Cabaretier	A-	Bône	Internement avant le 31 Mars 1854.	400fr N°312
	BOUE	Armand dit Chélistot	Condom	1808 Condom	Tonnelier	A-		En fuite. Surveillance avant le 31 Mars 1854.	
878	BOUE	Barthélémy	Masseube	1812 St Jean Le Contal	Cultivateur	A-	Birkadem		800fr N°115
879	BOUE	François dit Pitous	Condom	1800 Condom	Portefaix	A+	Pont du Chelif	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°208
935	BOURDIL	Jean Etienne	Puylaurens (81)	1808 Auch	Brasseur	A-	Maison Carrée	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N° 97
938	BOURGADE	François	Auch	1817 Auch	Portefaix	A-	Ain Benian	Surveillance après le 1er Avril 1854.	
962	BOURRUST	Julien	Montamat	1798 Mirande	Sans profession	A+	Oran	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	
973	BOUSQUET	Frix	Bassoues	1830 Marciac	Tisserand	A-	Bône	Grâce 2/2/1853.	600fr N°420
985	BOUSSES	Bernard François Léonce	Mirande	1818 Mirande	Avoué	A+	Misserghio		500fr N°421
1002	BOUZON	Jean	Jegun	1798 Jegun	Boucher	A-	Birkadem	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	400fr N°313
1019	BRANNA	Fritz	Manciet	1811 Manciet	Tisserand	A-	Ain Benian	Grâce 2/2/1853.	500fr N°269
	BREUILS	Orens dit Fraichinet	La Sauvetat	1803 La Sauvetat	Aubergiste	A-		Grâce 2/2/1853. Non Transporté.	1 000fr N° 32
1065	BRISSET	Jean	Lupiac	1827 Lupiac	Boulangier	A-	Constantine	Grâce 2/2/1853.	800fr N° 33
1073	BROCONAT	Pierre	Condom	1821 Condom	Maçon	A-	Maison Carrée	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	
1078	BROUSTET	Cyprien	Marciac	1827 Marciac	Bottelleur	A-	Bône	Intern. av. 31/3/1854. Surv. apr. 1/4/1854.	800fr N°118
1082	BRUCHAUT	Jacques le père	Condom	1805 Condom	Boucher	A-	Bône	Domicile avant le 31 Mars 1854.	800fr N° 34
	BRUN	Elisée	Miélan	1828 Miélan	Négotiant	A+		En fuite. Interné Bordeaux (33)	Den. rejetée
1106	BRUNO	Jean Hippolyte le fils	Condom	1831 Condom	Jardinier	A-	Ain Benian	Grâce 2/2/1853.	800fr N°117
1126	BUGARD	Jean Baptiste	Idrac	1821 Idrac	Tailleur	A-	Bône	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°118
1155	CABIRAN	Joseph Louis	Barran	1831 Barran	Boulangier	A-		Surveillance avant 31/3/1854.	
1157	CABOS	Jacques Jean Marie	Bassoues	1825 Bassoues	Boulangier	A+	Pont du Chelif	A- av. 31/3/1854. Grâce après 1/4/1854.	
	CABOS	Joseph père	Bassoues	1798 Bassoues	Cultivateur	A+		En fuite. Grâce 2/2/1853. Surv. D.M. av. 31/3/54	300fr N°357
1166	CADOURS	Jean	Mauvezin	1821 Mauvezin	Tailleur d'habits	A-	Maison Carrée	Grâce 5/3/1853.	800fr N° 35
1167	CADOURS	Louis	Mauvezin	1819 Mauvezin	Coutelier	A-	Maison Carrée	Internement 15/8/1852. Grâce 5/3/1853.	500fr N°211

N°7	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Ann. DOMICILE	PROFESSION	CON	SITUAT.INITIAL.	OBSERVATIONS	PENSION
1179	CAILLAU	Jean Marie	Auch (1803)	1794 Auch	Tisserand	A-	Birkaden	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	600fr N°272
	CAMPAN	Jean	Fleurance	1822 Fleurance	Tailleur d'habits	A-		En fuite. Surveillance avant 31/3/1854.	800fr N°119
1224	CAMPARDON	Charles	Seissan	1813 Seissan	Cafetier	A+	Pont du Cheliff	Grâce 2/2/1853.	
1229	CAMPISTRON	Bernard	Gondrin	1802 Gondrin	Boulangier	A+	Alger	En fuite. Rattrapé. Surveillance avant 31/3/1854.	600fr N°210
	CAMPISTRON	Paul	Gondrin	1815 Jegun	Serrurier	A-		En fuite.	800fr N°120
1236	CANDELON	Adam	Auch	1820 Auch	Terrassier	A+	Pont du Cheliff	Décédé 20/11/1867 St Denis du Sig.	400fr N°572
	CANTALOU	Jean Pierre	Mirande	1807 Mirande	Vétérinaire	CdG	Condann. à mort	En fuite. Décédé le 17/9/1875 au Portugal.	1 200fr N° 1
1249	CANTELOUP	Jean Pierre	Réjaumont	1800 Auch	Avocat	A-	Maison Carrée	Domicile avant 31/3/1854.	200fr N°212
	CARMARTIN	Dominique Drens	Mauvezin	1818 Mauvezin	Chapelier	A+		En fuite.	
1261	CARMARTIN	Jean	Aignan	1804 Auch	Aubergiste	A+	Pont du Cheliff	Surveillance avant 31 Mars 1854.	
1271	CARROUE	Pierre	Eauze	1798 Eauze	Cordonnier	A-	Maison Carrée	Décédé à Miliana (Alger) le 1/11/1852.	
	CARRERE	Bertrand	Esclassan-Labast.	1815 Lamazère	Meunier	A-		Surveillance avant 31 Mars 1854. Non transporté.	100fr N°429
	CARRERE	Lamazère		1813 Lamazère	Meunier	A+		Non transporté.	
	CARRERE	Joseph	Masseube	1817 Lamazère	Boulangier	A+		En fuite. Exil volontaire.	800fr N°122
1295	CARRIER	Henri	Saint Clar	1820 Fleurance	Cordonnier	A-	Maison Carrée	Grâce 2/2/1853.	
1308	CASSAET	Jean Baptiste	Montcorneil	1793 Vic-Fezensac	Horloger	A+	Oran	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	600fr N°273
1309	CASSAGNE	Jean	Fleurance	1816 Fleurance	Chapelier	A-	Maison Carrée	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	1 000fr N° 36
	CASSAIGNARD	Jean Marie François	Mirande	1817 Mirande	Coutelier	A-		En fuite. Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°124
1315	CASTAGNET	Pierre	Courrensan	1821 Courrensan	Epicier	A-	Philippeville	Grâce 2/2/1853.	400fr N°431
1327	CASTALING	Jean dit l'Insurgé	Manciet	1813 Manciet	Serrurier	A-	Bône	Grâce 2/2/1853.	800fr N° 37
1331	CASTAREDE	Jean Marie dit Millet	Fleurance	1823 Fleurance	Propriétaire	A+	Tlemcen	Surveillance après le 1er Avril 1854.	
	CASTERA	François	Montbert	1792 Riguepeu	Propriétaire	A-		Non transporté.	200fr N°361
1341	CASTERA	Pierre	Mirande	1809 Saint Médard	Cultivateur	A+	Pont du Cheliff	Grâce 2/2/1853.	800fr N° 38
1343	CASTEX	Pierre Marcel	Bagnères de B(65)	1815 Auch	Tailleur d'habits	A-	Ain Benian	Décédé 6/6/1855 à Vera Cruz (Mexique).	600fr N°607
	CASTILLE	Pierre	Saint Puy	1813 Marebat	Carrier	A-		En fuite. Non transporté.	100fr N°382
	CATOR	fils cadet	Isle de Noë	1827 L'Isle de Noë	Aubergiste	A-		En fuite. Surveillance avant le 31 Mars 1854.	600fr N°125
1352	CAUBET	Jean	Pallanne	1806 Pallanne	Cultivateur	A-	Bône	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	200fr N°383
1360	CAUMONT	Joseph	Auch	1822 Auch	Boucher	A+	Pont du Cheliff	Surveillance après le 1er Avril 1854.	Dem. rejetée.
	CAUSSADE	François	Montequiou	1825 Saint Christaud	Forgeron	A+		En fuite. Surveillance avant le 31 Mars 1854.	
	CAVANHAC	Henri Alexandre	Aignan	1818 Aignan	Médecin	A-		En fuite. Non transporté.	1 000fr N°126
1382	CAVE	Pierre Jean	Vic-Fezensac	1824 Auch	Boucher	A-	Birkaden		800fr N°128
1391	CAZABAN	Dominique	Ordan-Larroque	1829 Auch	Forgeron (ouvrier)	A-	Birkaden		800fr N°127
1396	CAZAVAN	Joseph	Vic-Fezensac(28)	1819 Vic-Fezensac	Cordonnier	A-	Maison Carrée	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	1 000fr N° 39
1403	CAZE	Jean Marie	Préneron	1823 Préneron	Maçon	A-	Bourkika		800fr N°129
1401	CAZENEUVE	Louis	Biran	1820 Auch	Limonadière	A-	Oran	Grâce av. 31/3/57. Ne figure pas dans P.V. Gers.	
1411	CESTAC	Antoine	Mirande	1809 Mirande	Maçon	A+	Pont du Cheliff	Surv. en Algérie, puis Intern avant 31/3/1854.	800fr N°8105
1412	CESTAC	Jacques Pierre dit Gascon	Mirande	1804 L'Isle de Noë	Cordonnier	A-	Lazaret d'Alger	En fuite. A été rattrapé et transporté.	
1416	CHABEAU	François dit Durand	Pouylebon	1831 Pouylebon	Cordonnier	A-	Jran	Grâce le 27 Avril 1853.	400fr N°315

N°7	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Ann. DOMICILE	PROFESSION	CON	SITUAT. INITIAL.	OBSERVATIONS	PENSION
1421	CHABEAU	Rigal dit Durand	Saint Cernin (15)	1781 Pouylebon	Cordonnier	A-	Constantine	Surveillance après le 1er Avril 1854.	400fr N°318
1428	CHABRIERE	Joseph cadet dit Moreau	Vic-Fezensac	1805 Vic-Fezensac	Mégissier	A-	Alger	En fuite. Repris et transporté. Grâce 2/2/1853.	Dem. rejetée
	CHALONS	Homère dit Marcel	Auch	1820 Mirande	Journaier	CDG		Transporté à Cayenne. Embarqué le 23/7/1853.	800fr N°276
	CHASTEL	Pierre	Vic-Fezensac	1805 Vic-Fezensac	Marchand drapier	A+		En fuite. Surveillance avant le 31/3/1854.	600FR N°277
1610	CLAUSADE	Léon	Marcjac	1831 Marcjac	Etudiant	A-	Constantine	Grâce 5/3/1853.	Dem. rejetée
1612	CLAVE	Joseph	Roque-laure	1805 Fleurance	Médecin	A-	Maison Carrée	Surveillance le Lacune dans F7 2589	200fr N°200
	CLAVERIE	Jean père	Seissan	1794 Saint Médard	Meunier	A+		En fuite. Grâce 5/3/1853. Inconnu dans F7 2589.	400fr N°319
1725	CORBY	Joseph	Fleurance	1823 Fleurance	Maçon	A-	Maison Carrée	Grâce le 27 Avril 1853.	800fr N° 40
1746	CORTADE	Bernard	Lavardens	1828 Lavardens	Cultivateur	A-	Birkadem		800fr N°130
1747	CORTADE	Jean Marie	Lavardens	1813 Jegun	Charron	A+	Birkadem	Grâce 2/2/1853. Décédé 9/1/53 Alger	
	CORTADE	Pierre	Lavardens	1816 Vic-Fezensac	Charpentier	A-		Non transporté. Grâce avant le 31 Mars 1854.	50fr N°278
	COURGOU	Joseph	Roquebrune	1831 Roquebrune	Forgeron (garçon)	A-		En fuite. Surveillance avant le 31 Mars 1854.	200fr N°384
1776	COUGET	Guillaume	Le Brouilh	1818 Le Brouilh	Boulangier	A+	Pont du Cheliff	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N° 41
1777	COUGET	Jean Joseph	Angarron ???	1816 Biran	Cultivateur	A-	Ain Benian	Grâce 2/2/1853.	
	COUGONGLE	Pierre	Lévignan (65)	Saint Michel	Instituteur privé	A-		Grâce 2/3/1853. Auparavant, en fuite ?	
1802	COURREGE	Jean (ou CORREGE)	Montuze (65)	1813 Pouylebon	Cultivateur	A-	Constantine	Surveillance le 4/12/1852. Grâce 2/3/1853.	800fr N°131
1806	COURTIADE	Marie Joseph Augustin	Vic-Fezensac	1811 Vic-Fezensac	Charpentier	A-	Birkadem	Grâce le 13 Avril 1853. Lacune dans F7 2590.	600fr N°279
	COUSSOULET	Jean Marie aîné	Beaumarchès		Charpentier	A+		En fuite. Lacune dans F7 2590.	
1815	COUSSOULET	Joseph	Beaumarchès	1822 Beaumarchès	Propriétaire	A-	Bône	Surveillance le Lacune dans F7 2590.	800fr N°132
	COUZIER	Jean		1830 Mirande	Cultivateur	A-		Lacune dans F7 2590.	
1813	COUZIER	Jean	Saint Médard	1815 Saint Médard	Domestique	A-	Constantine	Surveil. après 1/4/54. Parti Cayenne le 2/2/1858.	
	CREACH	Julien		Condom	Peintre en bâtim.	A-		En fuite.	
1880	DALAS	Joseph Marie Jules Sébast.	Fleurance	1816 Auch	Typographe	A-	Ain Benian	Surv. domicile avant 2/2/1853. Grâce 2/2/1853.	800fr N°133
1883	DALIER	Jean Baptiste	Orieux (65)	1808 St Jean le Contal	Maçon	A-	? (Non indiqué)	En fuite. Surveillance avant le 31/3/1854.	600fr N°217
	DANSOS	Hippolyte Henri Joseph	Auch		Greffier Trib.Comm	A+		En fuite. Grâce 13 Avril 1853.	
1903	DANSOS	Joseph	Beaucaire	1814 Bezolles	Cultivateur	A-	Birkadem	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	
1913	DARIES	Joseph dit Matharan	Laas	1803 Laas	Roulier	A-	Bône	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	
	DARIEUX	Félix	Mièlan	1807 Mièlan	Epicier	A+		En fuite. Surveillance avant le 31 Mars 1854.	400fr N°B114
1918	DARROUX	Jean Baptiste	Saint Arailles	1817 Saint Arailles	Forgeron	A+	Pont du Cheliff	Surveillance après le 1er Avril 1854.	600fr N°220
1919	DARROUX	Jean Marie	Mirannes (1819)	1824 Mirannes	Carrier	A-	Bourkika	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°134
1920	DARROUX	Théodore	Auch	1821 Auch	Ardoisier	A-	Birkadem	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°135
1923	DASSIS	Gabriel	Sorbets	1818 Auch	Chiffonnier	A+	Pont du Cheliff	Grâce 2/2/1853.	500fr N°605
	DAUBAS	Jean Baptiste	Condom	1817 Caillavet	Cultivateur	A-	Birkadem		800fr N°136
1925	DAUBAS	Jean Baptiste Adolphe		1805 Condom	Avocat	A+	Tlencen	Grâce 2/2/1853.	600fr N°222
1930	DAULHIEME	Eugène Dominique François	Barran	1805 Barran	Instituteur privé	A+		En fuite.	600fr N°223
	DAURE	Jean Marie dit l'Avocat	Beaumarchès	1806 Beaumarchès	Propriétaire	A+	Pont du Cheliff	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	200fr N°575
1946	DAURIAZ	Joseph	Marambat	1832 Lavardens	Cultivateur	A-		En fuite ???	400fr N°224
	DAUZERE	Jean dit Belot	Antin (65)	1820 Mirande	Grenadier 60è R.L.	CDG		Condamnation non mentionnée dans F7 2588/2595.	100fr N°449

N°F7	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Ann. DOMICILE	PROFESSION	CON	SITUAT. INITIAL.	OBSERVATIONS	PENSION
1948	DEFFES	Edmond	Paris	1819 Mirande	Négotiant	A-	Bône	Surveillance le? Grâce le 27 Avril 1853.	800fr N° 42
1985	DEFFES	Henri	Mirande	1820 Mirande	Marchand	A-	Bône (? Cne.)	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°137
1989	DEGERS	Bernard	St Jean le Contal	1831 St Jean le Contal	Tuillier	A-	Ain Benian		
1990	DEGERS	Isidore Magloire	St Jean le Contal	1827 St Jean le Contal	Tuillier	A-	Ain Benian		800fr N° 43
1998	DEJUS	Pierre fils	Gazaupouy	1813 Antras	Cultivateur	A-	Birkaden		800fr N°138
2004	DELAS	Georges		1799 Montaut	Tailleur	A-	Birkaden	S'est enfui en Espagne.	
2005	DELAS	Jean	Fleurance	1822 Fleurance	Ferblantier	A-	Maison Carrée	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°139
2006	DELAS	Jean Marie dit Mayette	Auch	1827 Auch	Peintre en voit.	A-	Birkaden		800fr N° 44
	DELAS	Joseph	Auch	1823 Auch	Menuisier	CDG		Condamné à 5 ans de Travaux Forcés le 15/4/1852.	100fr N°453
2007	DELAS	Louis dit Guerre	Auch	1816 Auch	Maçon	A+	Pont du Cheliff	Grâce avant le 31 Mars 1854.	800fr N° 45
	DELBEZE	Dominique		1813 Fleurance	Roulier	A+		En fuite. Inconnu dans F7 2590	
2022	DELER	Jean Victor	Cahors (46)	1809 Condom	Régent de Collège	A+	Tlemcen	Décédé à Tlemcen le 14/1/1852.	
	DELSOL	Sylvain	Mirande	Mirande	Praticien	A+		En fuite.	
1891	DENBLANC	Henri Joseph Eutrope	Mirande	1825 Mirande	Cordonnier	A-	Constantine	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	400fr N°565
2060	DENJOY	Pierre	Saint Sauvy (1805)	1817 Auch	Cafetier	A+	Mascara	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°140
2065	DEPUTZ	Baptiste	Auch	1814 Auch	Menuisier	A-	Birkaden	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	
	DESBARATS	Antoine le fils	Vic-Fezensac	1813 Vic-Fezensac	Maréchal-ferrant	A+		En fuite en Espagne. Décédé le 15/1/1869 à Madrid.	600fr N°280
2073	DESBARATS	Jean Baptiste dit Antoine	Vic-Fezensac	1820 Vic-Fezensac	Forgeron	A-	Pont du Cheliff	Décédé à Sidi Bel Abbes le 25/8/1853.	
2090	DESPALANGUES	Mathieu	Villecomtal/Arros	1796 Villecomtal	Cordonnier	A-	? (Constantine)	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	300fr N°360
2091	DESPAX	Jean Baptiste	Vic-Fezensac	1799 Marambat	Cultivateur	A-	Maison Carrée	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	300fr N°361
2092	DESPAX	Maurice	Justian	1825 Justian	Cultivateur	A+	Pont du Cheliff	Grâce le 13 Avril 1853.	800fr N°141
2093	DESPEYROUX	Pierre	Auch	1795 Bassoues	Tonnelier	A+	Constantine	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	400fr N°322
	DESPLATS	Louis le fils	Miélan	1831 Miélan	Aubergiste	A-	Bône	En fuite. Surveillance (avant le 31 Mars 1854?)	
2097	DESPLATS	Marc	Sadournin (65)	1777 Miélan	Aubergiste	A-	Bône	En fuite. Surv. avant 31/3/54. Grâce après 1/4/54	
2143	DOAZAN	François	Fleurance	1807 Fleurance	Brassier	A-	Ain Benian	Grâce 2/2/1853.	600fr N°225
2147	DONERC	Pierre fils	Miélan	1822 Miélan	Etudiant	A+	Tlemcen	Surveillance avant 31/3/54. Grâce après 1/4/54.	100fr N° 3
2159	DORBES	Jean Marie	Ayguetinte	1807 Castillon-Nassas	Cultivateur	A-	Birkaden		800fr N°142
	DOUAI	Auguste	Bassoues	1816 Bassoues	ex Sergent	A+		En fuite. Grâce 2/2/1853. Internement par D.M.	400fr N°324
2167	DOURS	Pierre	Miélan	1806 Miélan	Pharmacien	A+	Mascara	Surveillance avant 31/3/54. Grâce après 1/4/1854.	500fr N°282
2184	DUBLANC	Nicolas	Rabastens (65)	1834 Bassoues	Manoeuvre	A-	Pont du Cheliff	Grâce 2/2/1853.	
2190	DUBORD	Jean	Auch	1800 Fleurance	Cordonnier	A+	Tlemcen	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	
2192	DUBOS	Laurent	Riguepeu (1802)	1822 Roquebrune	Forgeron	A+	Pont du Cheliff	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	400fr N°326
2193	DUBOSO	Guillaume	Roquebrune	1799 Roquebrune	Menuisier	A+	Pont du Cheliff	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	1 000fr N° 46
2201	DUCC	Pierre fils	Bars	1829 Mirande	Tuillier	A-	Birkaden	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°143
2207	DUCCASSE	Louis	Gimont	1817 Masseurbe	Ferblantier	A-	Maison Carrée	Surveillance avant 31/3/54. Grâce après 1/4/1854.	300fr N°362
2211	DUCHEN	Cyrille Guillaume	Condom	1816 Condom	Chiffonnier	A-	Ain Benian	Grâce 2/2/1853.	300fr N°364
2212	DUCHEN	Jean Pierre	Condom	1813 Condom	Etameur	A+	Pont du Cheliff		
2213	DUCCLOS	Jean	Ardes (63)	1805 Mirande	Nd de parapluies	A+	Mascara	Surv. Algérie av. 31/3/54. Intern. Lodève ensuite.	600fr N°283

N°F7	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Ann. DOMICILE	PROFESSION	CON	SITUAT.INITIAL.	OBSERVATIONS	PENSION
2220	DUCOUSSO	Antoine fils	Lauzun (47)	1829 Villeneuve/Mez.47	Cultivateur	A-	Ain Benian		
2219	DUCOUSSO	Jean dit Biron	Condom	1806 Condom	Gendarme (ancien)	A+	Pont du Chelif	Surveillance après 1er Avril 1854.	400fr N°462
	DUFFAR	Jean Baptiste	Pouylebon	1806 Pouylebon	Charron	A+		En fuite Grâce 2/2/1853. Surv. par D.M. av. 31 Mars 1854.	600fr N°227
2228	DUFFAU	Bertrand dit Briche	Larroque St Sern.	1823 Larroque S.Sernin	Cultivateur	A-	Bourkika		1 000fr N° 48
	DUFFAU	Henri ziné	Condom	1804 Condom	Propriétaire	A-		En fuite. Se réfugié en Espagne. Surveill. avant 31/3/1854.	100fr N°144
2227	DUFFAU	Jacques Adrien	Saint Clar	1828 Saint Clar	Limonadier	A-	Bône	Evadé d'Afrique (Lettre Ministère 8/6/1854)	800fr N° 47
2233	DUFRECHOU	Dominique	La Bastide	1818 Auch	Maréchal ferrant	A+	Pont du Chelif	Surveillance après le 1er Avril 1854.	800fr N° 49
	DUGARCON	Guillaume	Condom	1800 Condom	Avocat et avoué	A-		En fuite. Réfugié en Espagne. Grâce 2/2/1853.	400fr N°327
2236	DUGOUJON	Jean	Moncrabeau (47)	1810 Larroque /l'Osse	Propriétaire	A+	Alger	Grâce après le 1er Avril 1854.	600fr N°228
	DULUC	Jean Baptiste	Condom	1815 Condom	Serrurier	A-		En fuite, réfugié en Espagne.	Dem. rejetée
2243	DUMAS	Romain Bernard	Vic-Ferensac	1830 Vic-Ferensac	Tailleur d'habits	A-	Maison Carrée	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°145
2252	DUMOULLIN	Louis Odon	Lectoure	1822 Lectoure	Propriétaire	A-	Maison Carrée	Grâce 2/2/1853.	300fr N°365
	DUPOUY	Charles	Auch	1831 Ornezan	Propriétaire	A+		En fuite. Surveillance avant le 31 Mars 1854.	600fr N°8115
2264	DUPRAT	Jean Guillaume	Jegun (ou 1811)	1814 Jegun	Maçon	A-	Bourkika		800fr N°146
2265	DUPRAT	Jean Marie	Berdoues	1816 Lasserre-Berdoues	Forgeron	A-	? (Constantine)	Décédé à Bône (Cne) le 8/2/1853.	Dem. rejetée.
	DUPRAT	Joseph dit Trouillé	Pouylebon	1786 Pouylebon	Cultivateur	A-			
2267	DUPRAT	Pierre	Montesquiou	1808 Pouylebon	Métayer	A-	? (Constantine)	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°557
2269	DUPUX	Auguste	Fleurance	1812 Mauvezin	Aubergiste	A-	Maison Carrée	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N° 50
	DUPIY	Elisabeth veuve MARAMBAT		1818 Auch	Ménagère	A+			
2273	DUPIY	Joseph	Auch	1805 Auch	Limonadier	A+	Pont du Chelif	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	200fr N°385
	DUPIY	Joseph François Sylvain	Condom	1809 Fleurance	Propriétaire	A+		En fuite.	
2274	DUPIY	Pierre Marie Raphael	Castillon-Debats	1803 Condom	Clerc d'avoué	A-	Ain Benian	Grâce le 2/2/1853.	600fr N°284
2272	DUPIY	Raphaël Jean Marie	Castillon-Debats	1831 Condom	Clerc d'avoué	A+	Pont du Chelif	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°147
2277	DUR	Auguste Bernard	Mirande	1810 Mirande	Maçon	A+	Pont du Chelif	Surv. en Algérie 4 Dec 1852. Grâce 10 Juin 1853.	400fr N°8106
2295	DURAND	Joseph	Gondrin	1809 Gondrin	Limonadier	A-	Constantine	Grâce 2/2/1853.	1 000fr N° 52
2278	DURAND	Louis Eugène	Paris (75)	1811 Condom	Connis-voyageur	A-	Guelma	Grâce 2/2/1853.	600fr N°230
2313	DURRAT	Jacques	Condom	1804 Riguepeu	Maréchal ferrant	A+	Pont du Chelif	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°148
	DURREY	Jean	Condom	1814 Lagraulet	Propriétaire	A+		En fuite.	400fr N°330
2320	DUTREY	Jean Marie	Devèze (65)	1799 Preneron	Maréchal-ferrant	A-	Birkadem	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	600fr N°286
2323	DUVILLE	Jean	Auch	1806 Auch	Charpentier	A+	Pont du Chelif	Grâce 2/2/1853.	1 000fr N°53
2348	ESCOUBES	Barthélémy (père)	Tillac	1800 Barran	Boulangier	A-	Oued Corso	Décédé le 13/7/1852 à La Rassauta (Alger).	800fr N°231
2349	ESCOUBES	Isidore Joseph	Barran	1833 Barran	Boulangier	A-	Oued Corso	Décédé Douera 16/12/1852. Surv. avant 31/3/1854	
2359	ESPARROS	Barthélémy	Pont St Père(? 32)	1789 Mirande	Ménusier	A+	Pont du Chelif	Surv Algérie avant 31/3/54. Décédé Oran 4/1/1855.	Dem. rejetée
2369	ESQUINANCE	Jean François	Esclassan Labast.	1826 Masseube	Menuisier	A+	Mascara	Grâce 2/3/1853.	1 000fr N° 5
	ESQUIRO	Jean	Aurenque (?)(32)	1812 Aurenque	Cultivateur	A-		En fuite. Surveillance avant 31 Mars 1854.	Dem. rejetée
2374	ESTINGOY	Bertrand	Castillon Massas	1807 Castillon-Massas	Tisserand	A-	Birkadem	Grâce 2/2/1853.	400fr N°331
2431	FAGET	Jean Baptiste	Marambat	1820 Preneron	Cultivateur	A-	Birkadem	Internement avant le 31 Mars 1854.	800fr N°152
2432	FAGET	Jean Marie	Marambat	1817 Preneron	Manoeuvre	A-	Birkadem	Grâce 2/2/1853.	400fr N°332

N°7	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Ann. DOMICILE	PROFESSION	CON	SITUAT. INITIAL.	OBSERVATIONS	PENSION
2475	FAURE	Noël Gabriel	Gimont	1817 Masseube	Sellier	A-	Maison Carrée	Intern. avant 31/3/1854. Grâce après le 1/4/1854.	800fr N° 54
2476	FAURES	Bernard dit Virginat	Samaran	1821 Auch	Perruquier	A+	Pont du Chelif	Grâce le 13 Avril 1853.	700fr N°196
2477	FAUSSERIES	François	Galez (65)	1810 Fourcès	Cultivateur	A-	Ain Benian	Internement. Décédé le 5 /12/1853 à Bourkika.	
2503	FERRET	Joseph	Condom	1798 Condom	Huissier (ex)	A+	Mascara	Surveillance avant 31/3/1854. Grâce après 1/4/54.	
2512	FEZAS	Jacques	Bezolles	1816 Bezolles	Propriétaire	A+	Pont du Chelif	Surveillance avant le 31/3/1854.	1 000fr N° 55
	FITTE	Jean Marie Charles	Beaumarchès	1824 Marciac	Aubergiste	A+		En fuite. Surveillance avant le 31/3/1854.	600fr N°153
2531	FITTE	Léon Charles Joseph	Beaumarchès	1827 Beaumarchès	Marchand drapier	A-	? (C.ne)	Surveillance avant le 31/3/1854.	600fr N°154
2530	FITTE	Raymond Calixte	Beaumarchès	1825 Beaumarchès	Marchand drapier	A-	Bône	Décédé le 20/2/1853 à l'Hôpital de Bône.	
2543	FLORENSAN	Jean Marie	Condom	1812 Condom	Fermier d'Octroi	A-	Bône	Intern. puis Surveillance avant le 31/3/1854.	
2556	FONTOLLEU	Louis	Saint Michel	1789 Sauviac	Cultivateur	A-	Bône	Décédé Bône (Cne) le 13/1/1853. Surv. av. 31/3/54.	1 000fr N° 56
2566	FORGUES	Raymond	Bayles (65)	1806 Condom	Charcutier	A-	Ain Benian	Grâce 2/2/1853.	600fr N°207
2477	FOSSERIES	Jean François	Galez (65)	1810 Fourcès	Maçon	A-	Ain Benian	Décédé Bourkika le 5/12/1853. Intern. apr. 1/4/54.	800fr N°155
2593	FOURAINGAN	Jean Marie Etienne	Castillon-Debats	1829 Lupiac	Tailleur d'habits	A+	Pont du Chelif	Grâce 2/2/53. Décédé Mustapha (Alger) 27/3/1864.	600fr N°232
2596	FOURCADE	Jean Baptiste dit Barbot	Salerne (31)	1815 Fleurance	Loueur de chevaux	A-	Maison Carrée	Surveillance avant le 31/3/1854.	1 000fr N° 61
2599	FOURMIGUE	Lucien Pierre Pascal	Mirande	1824 Mirande	Serrurier	A-	? (Cne)	Grâce le 27 Avril 1853.	800fr N°159
	FRANCE	Jean Louis	Estampures (65)	1814 Miélan	Médecin	A+		En fuite. Grâce 2/2/1853.	600fr N°233
	GACHIES	Jean Bernard (ou Bonnard)	Masseube	1823 Masseube	Maitre de musique	A-		En fuite.	600fr N°558
	GALLAND	Baptiste dit Bâton	Mirande	Mirande	Cordonnier	A+		En fuite. Grâce 2/2/1853.	
2686	GALLUD	Charles François	Lectoure	1813 Fleurance	Percepteur (ex)	A+	Pont du Chelif	Grâce 2/2/1853.	800fr N° 6
	GARDERE	Ambroise	Lavardens	1816 Lavardens	Maire (ex)	A+		En fuite. Grâce 2/2/1853.	600fr N°161
2714	GARDERE	Jean dit Pontac	Vic-Fezensac	1819 Vic-Fezensac	Coutelier	A-	Birkadem	Grâce 2/2/1853.	400fr N°162
2733	GAROS	Bernard	Courrensan	1807 Courrensan	Maçon	A-	Bône	Grâce 2/2/1853.	
2743	GASTINEAU	Benjamin	Montr.-Bella (49)	1819 Auch	Journaliste	A+	Mascara	Domicile avant le 31 Mars 1854.	1 000fr N° 7
2831	GEZE	Jean	Auch	1805 Auch	Aubergiste	A-	Birkadem	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°163
	GOHON	Alphonse	St Romain (76)	1815 Mirande	Cordonnier	A+		En fuite. Grâce 2/2/1853.	
	GOUDOULA	Jean Marie	Bassoues	1819 Vic-Fezensac	Peintre en bâtim.	A-			400fr N°33
2938	GOUDOULIN	Jean Baptiste	Bezolles	1830 Bezolles	Maréchal ferrant	A+	Pont du Chelif	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°164
2939	GOUDOULIN	Joseph	Bezolles	1821 Bezolles	Maréchal ferrant	A+	Pont du Chelif	Grâce 2/3/1853.	1 000fr N° 62
2970	GRANGE	Jean Baptiste	Bruges (64)	1808 Ornezan	Tisserand	A+	Pont du Chelif	Surveillance après le 1er Avril 1854.	600fr N°237
2971	GRANGE	Pierre	Bruges (64)	1806 Seissan	Tisserand	A-	Birkadem	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°165
3159	HOURCADE	Jean Carmel	Benesac (?) (64)	1822 Viella	Maréchal ferrant	A-	Guelaa	Grâce avant le 31 Mars 1854.	
3160	HOURTEILLAN	François	Blaziert	1795 Beaucaire	Barbier	A-	Birkadem	Surveillance après le 1er Avril 1854.	400fr N°335
3347	JULIAN	Philippe	Riguepeu	1821 Barran	Charpentier	A-	Ain Benian	Interné avant le 31 Mars 1854.	800fr N°166
3367	KEVA	Joseph	Vic-Fezensac	1830 Vic-Fezensac	Commerçant	A+	Pont du Chelif	Grâce 2/2/1853.	1 000fr N° 8
3372	LABADENS	Guillaume Jacques	Auch	1802 Auch	Charron	A+	Pont du Chelif	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	300fr N°367
3373	LABADENS	Jacques	Auch	1797 Auch	Plâtrier	A+	Pont du Chelif	Domicile avant le 31 Mars 1854.	400fr N°336
3375	LABADENS	Louis	Auch	1803 Auch	Plâtrier	A+	Pont du Chelif	Surveillance après le 1er Avril 1854.	600fr N°239
3374	LABADENS	Marie Joseph	Auch	1834 Auch	Typographe	A+	Bou Tlelis	Intern. le..... Surv. avant 31/3/1854.	1 000fr N° 9

N°7	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Ann.	DOMICILE	PROFESSION	CON	SITUAT. INITIAL.	OBSERVATIONS	PENSION
3382	LABAT	Henri	Jegun	1821	Jegun	Charpentier	A-	Birkadem		500fr N°167
	LABAT	Joseph	Mirande	1814	Mirande	Marchand de sel	A+			800fr N° 63
	LABAT	Joseph Sylvaire Victor	Eauze	1813	Barran	Notaire (ancien)	A+		En fuite. Surveillance avant le 31 Mars 1854.	300fr N°368
3388	LABERENNE	Isidore dit Pierre	Vic-Fezensac	1817	Vic-Fezensac	Tanneur	A-	Bône	En fuite. Réfugié en Espagne. Grâce le 27 Avril 1853.	500fr N°288 600fr N°241
	LABERENNE	Pierre dit Prudère	Vic-Fezensac	1819	Vic-Fezensac	Md de parapluies	A-			600fr N°241
3390	LABONNE	Paul dit Pouliche	Auch	1820	Roque-laure	Tailleur d'habits	A-	Alger	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°168
	LACASSAGNE	Jacques	Mièlan	1809	Mièlan	Négotiant	A-		En fuite. Surveillance avant le 31 Mars 1854.	500fr N°289
3400	LACAZE	Baptiste	Lembeye (64)	1823	Marcillac	Coutelier	A-	Bône	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	Den. rejetée
	LACAZE	Bertrand	Auch	1826	Auch	Fabric. de cartes	A-			
3401	LACAZE	Jean Marie	Ornezan	1804	Auch	Lionadier	A+	Mascara	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	
3402	LACLAVÈRE	Jean dit Piroulet	Fleurance	1806	Fleurance	Aubergiste	A-	Ain Benian	Internement le 15/8/1852. Grâce 5/3/1853.	600fr N°169
3406	LACOMBE	Laurent	Clermont Ferr. (63)	1827	Beaumont	Maçon	A+	Pont du Cheliff	Grâce le 23/3/1853.	800fr N°170
3407	LACOMBE	Marcellin	Miramont	1817	Miramont	Commerçant	A+	Pont du Cheliff		
	LACOMME	Joseph	Saint Médard	1824	Saint Médard	Brassier	A-		En fuite. Interné le 5 Novembre...(1852 ?)	500fr N°290
3410	LACOSTE	Jules Raymond Louis	Mirande	1832	Mirande	Commis	A-	Constantine	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N° 64
3412	LACOUTURE	Louis	L'Isle de Noë	1820	L'Isle de Noë	Cardeur de laine	A-	Bône	Surveillance après le 1er Avril 1854.	1 000fr N° 65
3414	LACROIX	Jean Marie	Polastron	1809	Lavardens	Meunier	A-	Birkadem	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°171
3418	LADOUËS	François dit Bornic	Saint Puy	1811	Fleurance	Maçon	A-	Maison Carrée	Grâce le 27 Avril 1853.	600fr N°244
3420	LADOUSSE	Gilles	Céran	1815	Larroque/l'Osse	Cultivateur	A-	Ain Benian	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	1 000fr N° 66
3424	LAFFAGE	Bertrand	Mirande	1809	Mirande	Cordonnier	A-	Lazaret d'Alger	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N° 10
	LAFFARGUE	Baptiste	Vic-Fezensac	1829	Vic-Fezensac	Tisserand	A-			400fr N°338
3425	LAFFARGUE	Charles	Bassoues	1819	Pouylebon	Métayer	A-	Bône	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	600fr N°245
3426	LAFFARGUE	François	Lubersac	1828	Saint Médard	Ménuisier	A-	Bône	Surveillance après 1/4/54. Grâce le.....	
3428	LAFFARGUE	Jean Marie	Marcillac	1824	Marcillac	Aubergiste	A-	?	(C.ne) Surveillance avant le 31 Mars 1854.	400fr N°339
	LAFFARGUE	Simon Joseph	St Christaud		Saint Christaud	Adj au Maire (ex)	A+		En fuite. Grâce 2/2/1853.	
	LAFFITE	Jean Marie			Mirande		A-			
3437	LAFFITTE	Blaise	Peyrehorade (40)	1819	Bassoues	Épicier	A-	Oran	Surveillance après 1/4/1854. Décédé en Algérie.	Den. rejetée
3446	LAFORGUE	Louis	Courensan (?)	1811	Jegun	Cultivateur	A-	Bône	Domicile avant le 31 Mars 1854.	1 000fr N° 67
3453	LAGARDÈRE	François	Castillon-Debats	1815	Castillon Debats	Instituteur (ex)	A+	Oran	Grâce 2/2/1853.	600fr N°172
3463	LAGNOUX	Gratien	Marcillac	1812	Marcillac	Marchand de grains	A-	Bône	Surveillance après le 1er Avril 1854.	800fr B° 68
3459	LAGRAVE	Prosper	L'Isle de Noë	1802	Estipouy	Propriétaire	A+	Oran	Grâce le 13 Avril 1853. Surveill. par D.M.	Den. rejetée
3473	LALANNE	Etienne	Ille sur Têt (66)	1824	Mirande	Militaire active	A-	Bône	Grâce après 1/4/54. Décédé à Millesimo 24/3/1878.	400fr N°494
3475	LALANNE	Joseph	Ramouzens	1819	Eauze	Métayer	A+	Pont du Cheliff	Surveillance après le 1er Avril 1854.	800fr N° 69
	LAMARQUE	Jean Marie Lucien	Condom	1816	Condom	Avocat	A+		En fuite, réfugié en Espagne. Transporté 1858.	1 000fr N° 14
3480	LAMARQUE	Pierre	Riguepeu	1815	Riguepeu	Tailleur d'habits	A-	Maison Carrée	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N° 70
3504	LANDRE	Joseph	Jegun	1804	Bezolles	Tailleur d'habits	A-	Birkadem		400fr N°340
	LANNES	Antoine		1822	Auch	Maçon entrepreneur	A-			600fr N°248
3517	LANUSSE	Jean dit Le Préfet	Eauze	1807	Eauze	Tisserand	A-	Ain Benian	En fuite. Repris ?	

N°7	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Ann. DOMICILE	PROFESSION	CON	SITUAT.INITIAL.	OBSERVATIONS	PENSION
	LAPORTE	Jean Jacques Adolphe	Masseube	1822 Masseube	Clerc de notaire	A+		En fuite. S'est réfugié en Espagne.	1 000fr N° 15
3528	LAPORTERIE	Edouard Jean Hippolyte	Auch	1813 Estipouy	Propriétaire	A-	Bône	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	500fr N°291
3552	LARRIERE	Bertrand dit Cizos	Cizos (65)	1808 Auch	Perruquier	A+	Pont du Cheliff	Grâce 2/2/1853.	
3555	LARTIGUE	Armand	Nielan	1811 Masseube	Huissier	A-	? (C.ne)	Expulsion avant le 31 Mars 1854.	
3559	LASCOMBES	Cyprien	Marcillac	1822 Estipouy	Cultivateur	A-	Bône	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	Den. rejetée
3560	LASCOMBES	Fritz Jean	Mascaras	1824 Mascaras	Cultivateur	A-	Bône	Surveillance après le 1er Avril 1854.	
3561	LASMOLES	Pierre	Bazian	1800 Bazian	Cultivateur	A+	Pont du Cheliff	Domicile avant le 31 Mars 1854.	600fr N°249
3562	LASPALES	Vincent	Escos (65)	1820 Masseube	Tailleur	A-	Bône	Grâce 5/3/1853.	
	LASSALLE	Joseph	Estang	1824 Condon	Avocat	A-		En fuite. Réfugié en Espagne. Grâce 2/2/1853.	800fr N°606
3566	LASSERRE	Baptiste	Mirande	1829 Mirande	Menuisier	A-	? (C.ne)	Donn. Miramont ? En fuite. Surv. avant 31/3/54.	800fr N°292
3567	LASSERRE	François	Seissan	1805 Seissan	Tourneur	A-	Birkadem		600fr N°502
3570	LASSERRE	Jean Baptiste	Labéjan	1819 Mirande	March. de chevaux	A+	Misserghin		
3571	LASSERRE	Jean Marie	Lavardens	1811 Lavardens	Epicier	A-	Birkadem		400fr N°174
3574	LATERRADE	Pierre	St Martin de Goy.	1799 Lectoure	Taillandier	A-	Maison Carrée	Surveillance avant 31 Mars 1854.	300fr N°371
	LAUGA	Dominique	Ornezan	1818 Ornezan	Cultivateur	A+		En fuite. Grâce 2/2/1853.	600fr N°175
3628	LAUZIN	Pierre	Masseube	1812 Mirande	Teinturier	A-	Constantine	Surveillance avant 31/12/1852. Grâce 5/3/1853.	800fr N°250
3636	LAVEDAN	Jean Marie	Orieux (65)	1822 Mirande	Charpentier	A+	Pont du Cheliff	Remise avant le 31 Mars 1854.	800fr N° 71
3648	LEBEE	Joseph dit Pillès	Vic-Fezensac	1800 Condon	Cordonnier	A-	Maison Carrée	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	
3663	LEBRUN	Jean Léon	L'Isle de Noé	1818 L'Isle de Noé	Armurier	A-	Bône	Arrêté à Mirande. Grâce 2/2/1853.	800fr N°176
	LESCURE	André dit Compagnon	Mirande	1821 Mirande	Postillon	A-		En fuite.	
	LESTRADE	Arnaud	Condon	1816 Condon	Cafetier	A+		En fuite.	600fr N°249
3750	LESTRADE	Jean Baptiste dit Destarac	Mirande	1803 Mirande	Cordonnier	A-	Alger	Condanné par erreur. Grâce 2/2/1853.	1 000fr N° 72
3751	LESTRADE	Jean Marie	Pavie	1804 Mirande	Cultivateur	A-	Bône	Paraît être le même que N° 3750.	
	LIBESPERE	ANTOINE	Castéra-Verduzan	1789 Castera-Verduzan	Propriétaire	A+		En fuite.	
3831	LDUBERE	François	St Paul de Baise	1800 St Paul de Baise	Propriétaire	A+	Alger	Grâce 2/2/1853.	400fr N°567
3839	LOUIT	Bernard	Barran	1806 Barran	Serrurier	A-	Birkadem	Grâce avant le 31 Mars 1853.	1 000fr N° 73
3840	LOURTIES	Jean Marie	Laas	1823 Laillac	Cordonnier	A+	Pont du Cheliff	Grâce 2/2/1853.	Den. rejetée.
3852	LUSSAN	Antoine	Saint Christaud	1796 Saint Christaud	Journalier	A+	Pont du Cheliff	Surveillance avant le 31 Mars 1853.	
3853	LUSSAN	Jacques	Laas	1815 Laas	Propriétaire	A+	Pont du Cheliff	Grâce 2/2/1853.	400fr N°8107
3860	MACARY	Barthélémy	Castéra-Verduzan	1789 Larroque S.Sernin	Propriétaire	A+	Bou Tlelis	Surveillance après le 1er Avril 1854.	300fr N°373
3861	MACARY	Pierre	Castéra-Verduzan	1818 Castera-Verduzan	Officier Voyer	A+	Bou Tlelis	Grâce 2/2/1853.	800fr N° 74
	MAINVILLE	Pierre	Laurac	Gondrin	Agent de Santé	A-		En fuite. Surveillance avant le 31 Mars 1853.	
3884	MALHONNE	Achille	Jegun	1822 Jegun	Aubergiste	A-	Maison Carrée		800fr N° 75
3909	MANABERA	Guillaume (ou Jean)	Roque-laure	1815 Roque-laure	Carrier	A-	Bourkika	Grâce 2/2/1853.	400fr N°342
	MANGOUNET	Jean Gabriel	Beaumarçhès	1802 Lupiac	Hoissier	A+		Surveillance avant 31 Mars 1853.	200fr N°388
3924	MAQUIN-DUPEIGNE	Pierre	Libourne (33)	1829 Condon	Praticien	A-	? (C.ne)	Surveillance avant 31/3/53. Grâce après 1/4/53.	800fr N°177
3936	MARCEL	Joseph	Mirande	1798 Mirande	Cordonnier	A-	Pont du Cheliff	Internement avant le 31 mars 1853.	
3980	MARCEPOLL	Auguste dit Palareau	Terraube	1825 Terraube	Cordonnier	A+	Pont du Cheliff	Grâce après 1/4/53 ??? (Nom d'emprunt ?)	Voir Cas Part.

N° F7	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Ann. DOMICILE	PROFESSION	CON	SITUAT. INITIAL.	OBSERVATIONS	PENSION
	WARECHAL	François	Auch	1827 Auch	Peintre en Bât.	A+		En fuite.	500fr N°296
3852	MARES	Joseph Marie	Lavardens	1826 Lavardens	Carrier	A+	Pont du Chelif	Grâce 2/2/1853. Surveillance le..... par D.W.	800fr N°178
3853	MARES	Naurice	Fleurance	1819 Fleurance	Charpentier	A-	Maison Carrée	Grâce 5/3/1853.	800fr N° 76
3974	MARRE	Mathieu (Mathurin?)	Antoine Seissan	1806 Seissan	Tisserand	A+	Pont du Chelif	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	600fr N°251
3979	MARSAN	Jean	Mascaras	1811 Bassoues	Cultivateur	A+	Bône	Décédé à Bône (Cne) le 13/9/1852. Grâce 2/2/1853.	800fr N°297
4044	MASSTGNAC	Pierre	Vic-Fezensac	1815 Vic-Fezensac	Cafetier	A+	Oran	Internement avant 2/1853. Grâce 2/2/1853.	500fr N°560
4066	MAUMUS	François	Mirande	1813 Mirande	Maçon	A-	Constantine	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	
4116	MEIGNIEN	Paul dit Bourguignon	Villevallier (89)	1814 Auch	Tourneur	A+	Pont du Chelif	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	Dem. rejetée
4120	MEILHAN	Joseph Jean Marie	St Jean le Contal	1826 St Jean le Contal	Boulangier	A-	Birkadem	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	1 000fr N° 77
4146	MERLE	Jean dit Merlon	Vic-Fezensac	1829 Vic-Fezensac	Charpentier	A+	Pont du Chelif		
4152	MESPLES	Jean Marie	Biran	1812 Biran	Tuillier	A+	Tlencen	Surveillance après le 1er Avril 1854.	
4153	MESSINE	Joseph	Roquefort	1827 Roquefort	Militaire d'active	A-	Ain Benian	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	Dem. rejetée
4250	MIRANNE	Jean Marie	Condom	1824 Condom	Maçon	A-	Bône	Domicile avant le 31 Mars 1854.	1 000fr N° 78
	MOLIE	Joseph	Condom	1811 Condom	Menuisier	A-		En fuite. Exil volontaire. Surv. avant 31/3/1854.	500fr N°298
	MOLLO	Elie		1814 Condom	Fondeur	A-		En fuite. Grâce 2/2/1853.	800fr N° 79
4273	MONDIN	Blaise	Lavaurette (47)	1822 Gondrin	Entrepreneur	A-	Bône	Expulsion 15/8/1852. Grâce 2/2/1853.	800fr N° 80
	MONLAUR	Dontien fils (Dominique)	Miélan	1827 Miélan	Aubergiste	A+		En fuite. Surveillance avant le 31 Mars 1854.	700FR N°199
	MONTÉGUT	Jean	Miélan		Teinturier	A+		En fuite. Grâce 2/2/1853.	
	MONTOULIEU	Bernard aîné		1802 Eauze	Cuisinier	A+		En fuite.	
4331	MORENS	Augustin	La Sauvetat	1800 La Sauvetat	Tailleur d'habits	A-	Maison Carrée	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	
	MORERE	Jean Louis (fils)	Bars	1832 Bars	Domestique	A+		En fuite.	
	MOTHE	Louis	St Christaud	1787 Saint Christaud	Cultivateur	A+		En fuite. Grâce 2/2/1853.	
4344	MOUCHET	Jean Marie	Saint Puy	1807 Saint Puy	Maçon	A+	Pont du Chelif	Grâce le 23/3/1853.	800fr N°255
4345	MOUCHET	Joseph	Saint Arailles	1817 Saint Arailles	Epicier	A+	Mascara	Internement après le 1er Avril 1854.	1 000fr N° 81
4346	MOUCHET	Raymond	La Sauvetat	1811 Castera-Verduzan	Serrurier	A-	Birkadem	Domicile avant le 31 Mars 1854.	1 000FR N° 82
4349	MOUGES	Bernard Gabriel	Vic-Fezensac(1792)	1817 Caillavet	Instituteur (ex)	A+	Oran	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N°179
4348	MOUGES	Sebastien	Jegun (1819)	1812 Jegun	Charpentier	A+	Bou Tlelis	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	700fr N°200
4353	MOULIE	Jean	Vic-Fezensac	1819 Vic-Fezensac	Quincailler	A-	Philippeville	Surveillance le(Lacune dans F7 2592)	400fr N°343
	MOULIE	Jean	Bezolles	1823 Bezolles	Cultivateur	A-		Lacune dans F7 2592. Surveillance le	100fr N°522
	MOULIE	Mathieu	Vic-Fezensac	1813 Vic-Fezensac	Tisserand	A-		En fuite en Espagne.	
	MABOS	Charles	Saint-Esprit	1803 Marciac	Propriétaire	A-		En fuite. Grâce 5/3/1853.	600fr N°256
	MABOS	Henri Bertrand	Saint Esprit	1800 Marciac	Propriétaire	A+		En fuite	800fr N° 16
4435	MINOUS	Justin Cyprien Emile	Bilbao (Espagne)	1825 Auch	Clerc d'avoué	A+	Mascara	Expulsion puis Grâce avant le 31 Mars 1854.	
4442	NOGUES	Pierre dit Pero	Fleurance	1831 Fleurance	Tourneur	A+	Pont du Chelif	Internement après le 1er Avril 1854.	700fr N°202
4454	NOTE	Joseph	Msseube	1831 Masseube	Menuisier	A-	La Calle	Grâce 2/2/1853.	
4460	NOULENS	Joseph Jean Marie	Condom	1828 Condom	Homme de lettres	A+	Pont du Chelif	Grâce 2/2/1853.	
4461	NOURRI	Auguste Etienne	Masseube	1830 Masseube	Boulangier	A-	Sétif	Décédé Sétif (Cne) le 30/9/1897. Surv.av.31/3/54.	1 000fr N° 83
4469	OJARDIAS	Louis	Thiers (83)	1818 Vic-Fezensac	Quincailler	A+	Pont du Chelif	Internement après le 1er Avril 1853.	

N°7	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Ann.	DOMICILE	PROFESSION	CON	SITUAT.INITAL.	OBSERVATIONS	PENSION
	ORTHOLAN	Jean	Lamazère	1810	Mirande	Propriétaire	A+		En fuite. Surveillance avant le 31 Mars 1854.	
	PARIS	Alphonse Roch François	Mirande	1824	Mirande	Sergent 74è Ligne	A-		En fuite. Surveillance avant le 31 Mars 1854.	Dem. rejetée
4556	PASCAU	Jean Jacques	Mirande	1814	Mirande	Avocat	A+	Oran	Autorisé à revenir provisoirement le 2/6/1858.	
4562	PASSAMA	Joseph Bruno	Mirande	1815	Mirande	Avocat	A+	Misserghin		1 000fr N°556
4602	PEDAILLES	François dit Castugs	Vic-Fezensac	1822	Fleurance	Mégissier	A-	Maison-Carrée	Décédé 10/8/69 à Milianah (Alg). Surv.av 31/3/54.	400fr N°344
4628	PEPET	Jean dit Pifon	Fleurance	1810	Fleurance	Charpentier	A-	Maison-Carrée	Grâce 2/2/1853.	800fr N° 84
	PERE	Roch (PERES ??)	Bassoues	1823	Barran	Brassier	A-			400fr N°345
	PERES	François	Barran	1823	Barran	Maçon	A-			400fr N°346
4635	PERES	Jean	Peyrusse-Grande	1815	Vic-Fezensac	Cantonnier	A-	Bourkika	Grâce 2/2/1853.	
4636	PERES	Jean Marie	Lupiac	1830	Lupiac	Tonnelier	A-	Bône	Grâce 5/3/1853.	
4637	PERES	Pierre dit Chevrier		1823	Condom	Châtreur	A-	Bône	Grâce 2/2/1853.	
4673	PESSAN	François	St Aubin d.Cad(24)	1819	Vic-Fezensac	Taillandier	A-	Birkadem		
	PEYRUSSAN	François		1800	Beucaire	Officier de Santé	A+		En fuite. Grâce 2/2/1853.	
4725	PICARO	Joseph	Marsan	1797	L'Isle de Noè	Cultivateur	A-	Bône	Surveillance avant 31 Mars 1854.	600fr N°300
	PICQUEMIL	Baptiste père	Mirande	1798	Mirande	Cordonnier	A-		En fuite. Grâce le 27 Avril 1853.	
	POMIES	Dominique		1827	Lupiac	Charpentier	A-			
4840	POUDES	Joseph Jean	Castillon Debats	1820	Castillon Debats	Tailleur d'habits	A-	Birkadem	Grâce 2/2/1852.	1 000fr N° 85
4884	PRIEUR	Victor	Auch	1824	Auch	Médecin	A+	Mascara		800fr N° 17
4911	PUGENS	Jean Marie	Lavardens	1821	Lavardens	Maréchal ferrant	A+	Pont du Cheliff	Grâce 5/3/1853.	1 000fr N° 18
4912	PUGENS	Oscar Jean Louis	Manciet	1820	Manciet	Clerc de notaire	A-	Bône	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N° 86
4918	PUJO	Jean Marie	Marcaci	1808	Marcaci	Tailleur d'habits	A-	Bône	Grâce 5/3/1853.	1 000fr N° 87
	PUJO	Pierre	Montréjeau (65)	1819	Saint Michel	Propriétaire	A+		En fuite, a disparu depuis 1852.	400fr N°347
4921	PUJOS	Alexandre	Bassoues	1827	Auch	Cuisinier	A-	Birkadem	Surveillance après le 1er Avril 1854.	800fr N°181
4923	PUJOS	Bernard	Courrensan	1820	Bezolles	Tisserand	A-	Birkadem		600fr N°559
4924	PUJOS	Dominique dit Murat	Saint Elix	1804	Mirande	Cordonnier	A-	Bône	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	400fr N°568
	PUJOS	Joseph Louis	Vic-Fezensac	1799	Vic-Fezensac	Serrurier armurier	CdG		Condamné à Mort 22/4/1852. En fuite à l'étranger?	600fr N°301
4925	PUJOS	Louis	Bassoues	1800	Bassoues	Tisserand	A-	Bône	Surv. avant 31/3/1854, puis Internement par D.M.	
	PUJOS	Pierre	Bassoues	1804	Sauviac	Capit. Garde Nale	A+		Surveillance avant le 31 Mars 1854.	
	RANSAN	Jean dit Brigadier	Barran	1804	Barran	Carrier	A-		Pas transpotté. Surveillance avant 31 Mars 1854.	400fr N°302
5022	RECHOU	Antoine	St Paul de Baise	1810	St Paul de Baise	Propriétaire	A-	Birkadem	Décédé le 22/9/1852 Hôpital de Miliana.	
5023	RECHOU	Blaise	Bonas	1829	Bonas	Propriétaire	A-	Birkadem		800fr N°182
5024	RECHOU	François	Bonas	1826	Bonas	Propriétaire	A-	Birkadem	Grâce 2/2/1853. Décédé 23/1/1853 Hôp. Dey Alger.	
5027	REGNAULT	François	Mirande	1798	Mirande	Cordonnier	A-	Bône	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	600fr N°257
5043	RENCONTRE	François	Lupiac	1813	Lupiac	Tailleur d'habits	A-	Bône	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	800fr N° 88
	RIPOTEAU	Charles fils		1813	Eauze	Horloger	A+		En fuite.	600fr N°259
	RIZON	Dominique	Fleurance	1800	Riguepeu	Forgeron	A-			
5234	ROQUES	François	Pardeilhan	1795	Beucaire	Boulangier	A-	Bourkika		
5233	ROQUES	François	Roques	1810	Roques	Cultivateur	A-	Birkadem	Décédé à Marengo (Alger) le 28/3/1853.	800fr N°260

N°7	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Ann. DOMICILE	PROFESSION	CON SITUAT.INITAL.	OBSERVATIONS	PENSION
5237	ROQUES	Joseph	Pardeilhan	1799 Justian	Cultivateur	A-	Birkadem	600fr N°183
5374	SABATHE	Joseph dit Ninet	Jegun	1825 Jegun	Tisserand	A+	Pont du Cheliff	1 000fr N° 89
	SABATHIE	Jean	Auch	1793 Auch	Marchand de laine	A-	Décédé Alger 20/3/1855. Surv. avant 31 Mars 1854.	600fr N°348
5377	SABATHIER	Joseph	Saint Arailles	1814 Ordan Laroque	Tuilier	A+	Pont du Cheliff	600fr N°303
	SAINT ANTONIN	Amrose	Masseube	1818 Masseube	Pharmacien	A-	En fuite. Grâce 2/2/1853.	600fr N°184
5389	SAINT MARTIN	Jean Marie	Beaucaire	1810 Jegun	Propriétaire	A-	Constantine	100fr N°185
	SAINTE-COLOMBE	Louis	Mont-d'Astarac	1807 Vic-Fezensac	Médecin	A+	Surveillance après le 1er Avril 1854. En fuite.	800fr N°186
5419	SALINE	Jean David	Fleurance	1817 Fleurance	Serrurier	A-	Dellys	500fr N°304
5434	SAMALENS	Jean Jacques	Pavie	1821 Marciac	Teinturier	A-	Bône	
5395	SANTAYES	Pierre Casimir	Barran	1829 Barran	Maréchal ferrant	A+	Pont du Cheliff	Décédé 10/11/1852 Hôpital de Mostaganem.
5451	SARRAN	Sernin	Larroque St Sernin	1828 Larroque S.Sernin	Boulangier	A-	Birkadem	Grâce le 13 Avril 1853.
5453	SARRIAC (de)	Louis Paul Benoit Adrien	Barran	1796 Barran	Propriétaire	A-	Birkadem	Surveillance avant le 31 Mars 1854.
5454	SAUBOLLE	Dominique	Mirande	1828 Mirande	Cordonnier	A+	Pont du Cheliff	Internement après le 1er Avril 1854.
5441	SAUT	François	Barran	1820 Auch	Aubergiste	A+	Pont du Cheliff	Grâce le 23/3/1853. Décédé Oran le 31/8/1870.
5497	SEAILLES	Jacquess dit Niago	Eauze	1820 Eauze	Gongiste	A-	Maison-Carrée	Grâce 2/2/1853.
5503	SEGONDREL	Guillaume	Mirande	1812 Mirande	Cordier	A+	Pont du Cheliff	Surveillance avant le 31 Mars 1854.
	SEMBRES	François	Aux-Aussats	1825 Miélan	Charpentier	A-	Bône	En fuite. Grâce 2/2/1853.
5521	SENAC	Jean	Monclar	1825 Monclar	Charpentier	A-	La Calle	Grâce après le 1er Avril 1854.
5522	SENAC	Jean	Mirande	1793 Mirande	Instituteur (ex)	A-	Bône	Surveillance 4/12/1852. Grâce 5/3/1853.
5532	SENTIS	François	Beurnecoup (?)	1822 Saint Clar	Pharmacien	A-	Maison-Carrée	Décédé le 28/7/1852 à l'Hôpital de Delys (Alger)
	SOUCADAUX	Jean Marie (SOUCQUE D'AUCH)	Auch	1821 Auch	Serrurier	A+		Non transporté. Grâce 2/2/1853.
5636	SOUCADAUX	Jean Victor	Auch	1822 Auch	Maçon	A+	Pont du Cheliff	Grâce 5/3/1853.
5627	SOULES	Jean Hippolyte	St Paul de Baise	1817 Manciet	Instituteur (ex)	A+	Tlemcen	Surv. Algérie puis Expulsion avant 31/3/1854.
5626	SOULES	Jean Marie	Miélan	1821 Miélan	Boulangier	A+	Pont du Cheliff	Surveillance avant le 31 Mars 1854.
	SOULES	Pierre	Miélan	1812 Miélan	Capitaine Gde Nale	A+		Grâce avant 31/3/1854. Non transporté.
5634	SOUABIELLE	Alphonse	Marciac	1818 Marciac	Hongreur	A+	Pont du Cheliff	Grâce 2/2/1853.
	SOUCQUEDAUX	Jean Marie et Jean Victor	Voir SOUCADAUX					
	SOURRIGUERE	Joseph dit Souris	Mirande	1819 Mirande	Menuisier	A-		En fuite, réfugié en Espagne. Surv. avant 31/3/54.
5650	SUBRAN	Joseph	Jegun	1833 Jegun	Commis marchand	A-	Birkadem	Grâce 2/2/1853. Décédé 21/10/1852 à Birkadem.
5675	TANAZAC	Vital	Estipouy (1807)	1818 Saint Médard.	Instituteur	A+	Pont du Cheliff	Arrêté à St Elix. Surv. avant le 31 Mars 1854.
5694	TARRISSAN	Joseph Jean dit La Montagne	Fleurance	1814 Fleurance	Ebéniste	A+	Tlemcen	Surveillance avant le 31 Mars 1854.
5704	TASTE	Pierre	Fleurance	1827 Fleurance	Cordonnier	A-	Maison Carrée	
5716	TAUJIN	Alexandre Godefroy	Eauze	1802 Eauze	Pharmacien	A-	Ain Benian	Grâce après le 1er Avril 1854.
	TERRAIL	Eugène	Mirande	1824 Mirande	Avocat	A+		
5727	TERRAIL	Jean Baptiste	Auch	1818 Auch	Agent d'affaires	A+	Bou Tlelis	Grâce 2/2/1853.
5827	THORE	François	Tourenquets	1824 Montestruc	Cordonnier	A+	Maison-Carrée	Grâce 2/2/1853.
5831	TOULAN	Antoine	Bezolles	1801 Bezolles	Maçon	A-	Birkadem	Grâce avant le 31 Mars 1854.
	TRAVERSE	Joseph	Sos (47)	1811 Condon	Négotiant	A+		En fuite. Grâce 2/2/1853.

N°F7	NDN	PRENOMS	Lieu Naissance	Ann. DOMICILE	PROFESSION	CON SITUAT.INITAL.	OBSERVATIONS	PENSION
	TREBOIS	Dominique	Idrac-Respaillès	Idrac	Horloger	A-	En fuite	
5879	TROUETTE	Jean Marie	Labéjan	1806 Auch	Boulangier	A+	Pont du Cheliff Grâce le 13 Avril 1853.	500fr N°308
	TROUILLE	FILS		Pouylebon		A-	En fuite	
	TROYES	Louis	Mauvezin	1820 Mauvezin	Cafetier	A-	Surveillance avant le 31 Mars 1854.	400FR N°352
	TROYES	Pierre		1816 Monfort	Voiturier	A+	En fuite.	
5904	TURSAN	Jean Fritz	Marciac	1827 Marciac	Tisserand	A-	Bône Internement après le 1er Avril 1854.	800fr N°191
5905	TURSAN	Jean Marie	Marciac	1801 Marciac	Carillonneur	A+	Pont du Cheliff Surveillance avant le 31 Mars 1854.	400fr N°353
5907	TYVER	Sylvain	Auch	1822 Roquelaura	Tourneur	A-	Ain Benian Grâce 2/2/1853.	
5980	VERGES	Jean	Plaisance	1810 Caillavet	Tailleur	A-	Birkadem	
6030	VIDAL	Joseph	Montesquiou	1817 Montesquiou	Cordonnier maitre	A-	Bône Surveillance après le 1er Avril 1854.	800fr N°192
6041	VIDALOUQUE	Léon	Auch	1817 Bassoues	Pharmacien	A-	Alger Domicile puis Surv. par D.M. avant 31/3/1854.	750fr N°263
	VIGNES	François	Miélan	Miélan	Cordonnier	A+	En fuite. Grâce 2/2/1853.	500fr N°309
	VIOLET	Jean Baptiste	Epoisses (21)	1820 Auch	Off. Gendarm. E.R.	CdG		800fr N° 94
6117	VIVES	Jean	Bezolles	1811 Bezolles	Propriétaire	A-	Birkadem Surveillance avant le 31 Mars 1854.	1 000fr N° 95
6118	VIVES	Théophile	Berdoues	1825 Belloc-St Clamens	Cultivateur	A-	Bône Grâce le 27 Avril 1853.	800fr N° 96
6134	MEYMONT	Jean Louis	St Pierre (972)	1827 Bassoues	Cuisinier	A+	Mascara Grâce 2/2/1853.	
6144	ZEPPENFELD	Edouard	Auch	1822 Auch	Sculpteur	A+	Mascara Grâce 2/2/1853.	1 000fr N°555

Les TRANSPORTES DECEDES
EN ALGERIE
et à l'ETRANGER.

F7	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Date	COND:	Prem.Lieu Deten	Lieu, Date Décè	OBSERVATIONS
261	AYLES	Joseph	Fleurance	1817	A+		Blida (Alger) le 28 Août 1861.	Grâce avant le 31 Mars 1854.
	BAPBE	Jean Pierre	Juillac	1813	A+		Sidi Bel Abbes (Oran) le 15 Octobre 1855.	Inconnu dans F7 2587.
427	BASSAU	Louis	Montfort	1813	A-	Bône	Hôpital de Bône (Constantine) 21 Décembre 1852.	Surveillance le
834	BORDERE	Augustin Joseph Eustache	La Sauvetat	1823	A-	Maison-Carrée	Alger le 7 juin 1852.	Grâce le 2 Février 1853.
	BURGAND	Jean Baptiste	Mirande	1817			Hop. Mre de Pointe à Pitre (Guadeloupe) 23/5/1857	
1236	CANDELON	Adam	Auch	1820	A+	Pont du Cheliff	St Denis du Sig (Oran) le 20 Novembre 1867.	
	CANTALOU	Jean Pierre	Mirande	1807	CDG		Au Portugal le 17 Septembre 1875.	En fuite dès 12/1851. Condam à mort par C.de G.
1271	CAPBOUE	Pierre	Eauze	1798	A-	Maison-Carrée	Milanaï (Alger) le 4 Août 1852.	F7 2587 donne la date du 1/11/1852.
1343	CASTEX	Pierre Marcel	Bagnères de B.(65)	1814	A-	Ain Benian	Vera Cruz (Mexique) le 5 Février 1855.	
1747	CORTADE	Jean Marie	Lavardens	1813	A+	Birkadem	Alger le 9 Janvier 1853.	
2022	DELER	Jean Victor	Cahors	1809	A-	Tlemcen	Tlemcen (Oran) le 14 Juillet 1852.	
	DESBARATS	Antoine	Vic Fezensac	1813	A+		Madrid (Espagne) le 15 Janvier 1869.	En fuite dès Décembre 1851.
2073	DESBARATS	Jean Baptiste Antoine	Vic-Fezensac	1820	A-	Pont du Cheliff	Ambulance Sidi Bel Abbes (Oran) le 24 Août 1853.	
2265	DUPRAT	Jean Marie	Berdoues	1816	A-	? (Constantine)	Hôpital de Bône (Constantine) le 8 Février 1853.	
2348	ESCOUBES	Barthélémy	Tillac	1800	A-	Oued Corso (Alger)	La Rassauta (Alger) le 13 Juillet 1852.	Internement le
2349	ESCOUBES	Isidore Joseph	Barran	1833	A-	Oued Corso	Décédé à Douéra (Alger) le 16 Décembre 1852.	
2359	ESPARROS	Barthélémy	Pont St Père	1798	A-	Pont du Cheliff	Oran (Oran) le 4 Janvier 1855.	Surveillance le
2477	FAUSSERIES	François	Garris (64)	1810	A-	Ain Benian le Décembre 1853.	Internement le
2530	FITTE	Raymond Calixte	Beaumarchès	1825	A-	Bône	Hôpital de Bône (Cne) le 20 Février 1853.	
2556	FONTOULIEU	Louis	Saint Michel	1789	A-	Bône	Hôpital de Bône (Constantine) le 13 Janvier 1853.	Internement le
2477	FOSSERIES	Jean François	Garris (65)	1810	A-	Ain Benian	Bourkika (Alger) le 5 Décembre 1853.	Interné le
2583	FOURAINGAN	Jean Marie Etienne	Castillon Debats	1830	A+	Pont du Cheliff	Mustapha (Alger) le 27 Mars 1864.	Grâce le
3437	LAFFITTE	Blaise	Peyrehorade (40)	1819	A-	Oran		
3473	LALANNE	Etienne	Ille sur Tet (66)	1824	A-	Bône	Millesimo (Constantine) le 24 Mars 1878.	Grâce le
3979	MARSAN	Jean	Mascaras	1811	A-	Bône	Hôpital de Bône (Constantine) 13 Septembre 1852.	Grâce le
4461	NOURRI	Auguste Etienne	Masseube	1830	A-	Setif	Setif (Constantine) le 30 Septembre 1897.	Surv. le Grâce le
4602	PEDAILLES	François	Vic Fezensac	1822	A-	Maison Carrée	Miliana (Alger) le 10 Août 1869.	Surveillance le
	PUJO	Pierre	Montréjau (65)	1819	A+		Disparu depuis 1852. N'a jamais réapparu.	
5022	RECHOU	Antoine	St Paul de Baise	1810	A-	Birkadem	Hôpital de Miliana (Alger) le 22 septabre 1852.	
5024	RECHOU	François	Bonas	1826	A-	Birkadem	Hopital de Dey à Alger le 23 Janvier 1853.	
5233	ROQUES	François	Roques	1810	A-	Birkadem	Infirmier de Marengo (Alger) le 28 Mars 1853.	Internement le
	SABATIER	Jean	Auch	1795	A-		Alger (Alger) le 20 Mars 1855.	Non Transporté ?????
5395	SANTAYES	Pierre Casimir	Barran	1829	A+	Pont du Cheliff	Hôpital de Mostaganem (Oran) le 10 Novembre 1852.	
5441	SAUT	François	Barran	1812	A+		.Oran (Oran) le 31 Août 1870.	
5532	SENTIS	François	Beurnecoupe ??	1822	A-	Maison Carrée	Hôpital de Dellys (Alger) le 28 Juillet 1852	
5650	SUBRAN	Joseph	Jégun	1833	A-	Birkadem	Décédé à Birkadem le 21 Octobre 1852.	

Les PENSIONS PAYEES en ALGERIE.

Il est bon, je crois, de préciser au début de ce chapitre, que les condamnés politiques restaient sous l'autorité et sous la surveillance de l'Armée tout au long de leur séjour forcé en Algérie. En particulier, c'est l'organisme d'administration des civils dont elle s'était dotée qui les avait en charge, les Bureaux Arabes. Partant de ce principe, pour qu'un condamné gracié puisse rester de l'autre côté de la Méditerranée, il lui fallait en obtenir l'autorisation du Ministre de la Guerre, après avis favorable du Gouverneur Général. C'est assez compréhensible: ce dernier n'entendait pas peupler de trublions le territoire qu'il avait à administrer. Aussi, on peut considérer que chaque individu était renvoyé en Métropole dès qu'il avait obtenu soit sa grâce complète, soit son Internement dans une ville métropolitaine, soit sa mise en Surveillance chez lui. Certes, le départ d'Algérie n'était pas immédiat, et, là aussi, jouaient les lenteurs administratives. Et puis, les intéressés eux-mêmes avaient aussi des affaires à régler avant de repartir pour France. Alors, on négociait la date de retour, l'intéressé demandant un délai, et l'Administration l'accordant plus ou moins.

Et, d'autre part, l'individu qui revenait, placé en Surveillance ou interné, devait, dès son arrivée, se présenter au Maire de l'endroit, qui en référerait au Sous-Préfet, ou au Préfet. Et ce dernier devait en rendre compte au Ministre. Dans le cas d'une grâce, on pouvait passer entre les mailles du filet. Il était beaucoup plus difficile de ne pas aller là où l'on vous l'avait prescrit, lorsqu'il s'agissait de Surveillance ou d'Internement.

Ceci étant dit, reprenons l'étude du cas de chacun de ceux dont la Pension a été payée en Algérie en 1882.

BRISSET Jean: est né vers 1827 à Lupiac. En 1851, il y était boulanger. Il a été condamné à Algérie Moins et transporté à Constantine. Il est gracié le 2/2/1853. En 1882, il est voiturier à Constantine et se voit attribuer

La Pension N° 33 de 800 Francs. Son installation à Constantine peut donc bien être considérée comme la conséquence de sa condamnation. Mais on ne peut assurer qu'il ne soit pas revenu en France à la fin de l'hiver 1853, puis reparti ensuite en Algérie.

CANDELON Adam: est né le 3 Mai 1820 à Auch. En 1851, il y était boulanger. Il est condamné à Algérie Plus, et transporté à Pont du Chéliff (Oran). la date de sa grâce n'a pas pu être précisée. Il meurt le 20 Novembre 1867 à Pont du Chéliff (Oran).

C'est sa veuve, née Catherine Anne BOCASSIN, née vers 1834, et sa fille Pauline qui se voient attribuer les pensions de reversion N° 572 et 573, toutes deux d'un montant de 200 francs. Elles habitent alors à Saint Denis du Sig (Oran). L'installation de Adam CANDELON en Algérie est donc bien la conséquence de sa Transportation. Mais, là encore, un retour en Métropole une fois la grâce obtenue ne peut être écarté.

LALANNE Etienne: est né le 25 Février 1824 à Ile sur Têt (66). En 1851, il était journalier à Mirande. Il a été condamné à Algérie Moins, et transporté à Bône. Il est gracié après le 1er Avril 1854. Il meurt à Millésimo (Constantine) le 24 Mars 1878.

C'est sa veuve, née Marie Claire PAGES, qui, en 1882, se verra attribuer la Pension de reversion N° 494 de 400 francs. Elle habite toujours à Millésimo.

L'installation de cette famille en Algérie est manifestement la conséquence de la transportation du mari. Mais je ne peux pas assurer que Etienne LALANNE n'est pas revenu en Métropole après avoir obtenu sa grâce.

NOURRI Auguste Etienne: est né à Masseube le 27 Septembre 1830. En 1851, il y est boulanger. Condamné à Algérie Moins, il est transporté à Sétif (Constantine). Il obtient une grâce partielle et est placé sous Surveillance en Métropole à une date antérieure au 31 Mars 1854.

Il habite à Sétif lorsque, en 1882, on lui attribue la Pension N° 83 de 1.000 Francs. Et c'est là qu'il meurt le 30 septembre 1897.

Son installation à Sétif est donc bien une conséquence de sa Transportation. Mais on a tout lieu de supposer qu'il est revenu en Métropole lorsqu'il a été placé sous Surveillance.

PASSAMA Joseph Bruno: est né le 20 Octobre 1815 à Mirande. En 1851, il y était avocat. Condamné à Algérie Plus, il est transporté à Misserghin (Oran). Je ne peux préciser à quelle date il a obtenu sa grâce. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il n'était plus sous l'autorité de l'Armée en Mai 1859, lorsque l'Empereur demanda la situation des derniers retenus en Algérie.

En 1882, il est Conseiller de Préfecture à Oran. On lui accorde la Pension N° 556 de 1.000 francs.

L'installation de Joseph PASSAMA est très certainement la conséquence de sa condamnation et de sa

transportation. Mais est-il revenu en Métropole avant le Printemps 1859 et revenu en Algérie après ?

PEDAILHES François: est né le 22 Octobre 822 à Vic-Fézensac. En 1851, il était épicier à Fleurance. Il est condamné à Algérie Moins et a été transporté à Maison-Carrée (Banlieue d'Alger). Il est placé sous Surveillance en Métropole avant le 31 Mars 1854.

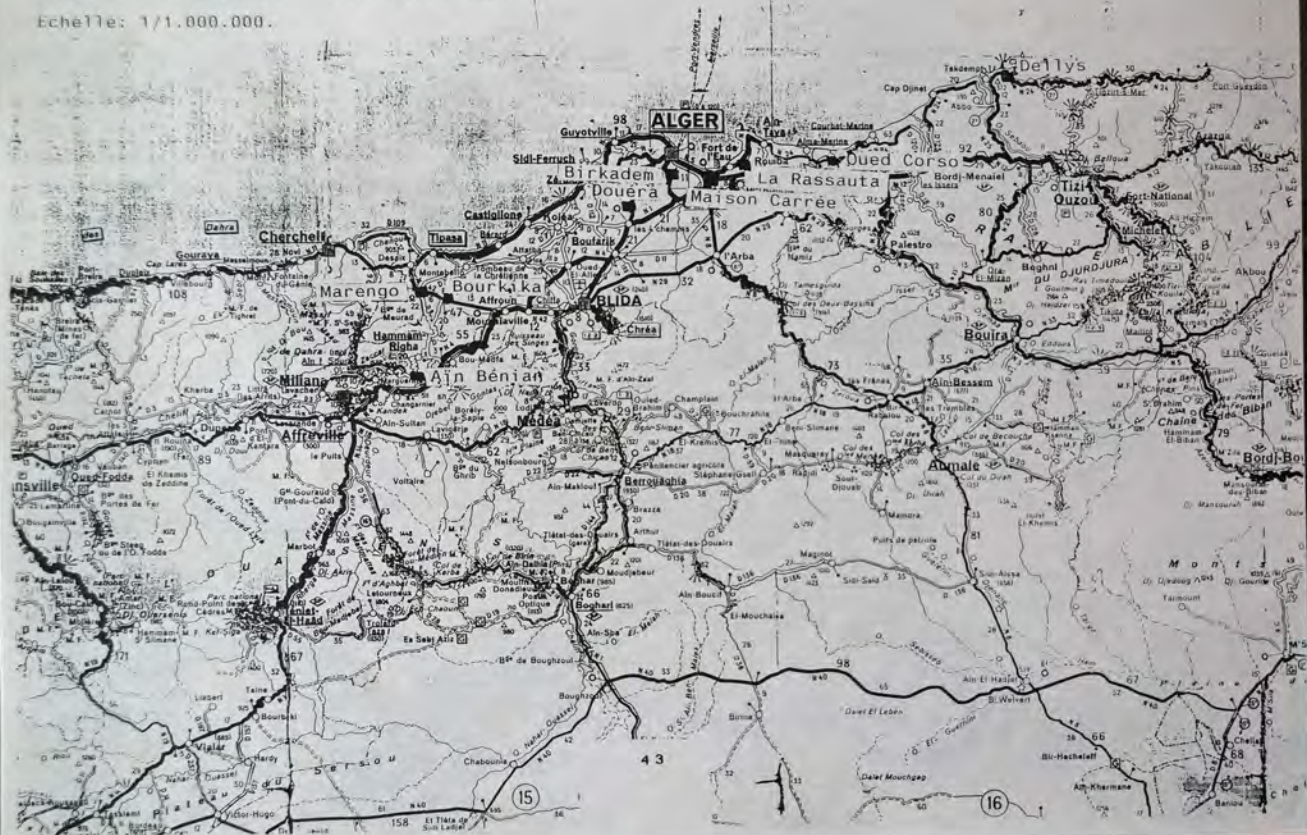
Il meurt à Miliana (Alger) le 10 Août 1869. En 1882, c'est sa veuve, née Madeleine LAMARQUE qui se voit attribuer la pension de reversion N° 344 de 400 Francs. Son installation définitive en Algérie est donc très certainement la conséquence de sa transportation, mais on peut supposer à bon droit qu'en fait, il est revenu en Métropole, puis est reparti volontairement en Algérie.

PUGENS Oscar Jean Louis: est né à Manciet le 30 Juin 820. En 1851, il y était clerc de notaire. Condamné à Algérie Moins, il est transporté à Bône. Il est mis sous Surveillance en Métropole avant le 31 Mars 1854. En 1882, il est propriétaire à Guelma (Constantine) et se voit attribuer la pension N° 86 de 800 francs.

SABATIER Jean: est né vers 1793 à Auch. En 1851, il y était capitaine de la Garde Nationale et négociant. Il est condamné à Algérie Moins, mais ni F7 2588/2595, ni F7 2587 ne disent qu'il a été transporté. Et il est mis sous Surveillance avant le 31 Mars 1854. Mais il meurt à Alger le 20 Mars 1855. En 1882, ce sont ses enfants, Joseph Alexandre Pauline épouse DROUILLET, âgée alors de 53 ans, jardinière à Alger, et Magdeleine Jeanne Alexie, épouse CASTANET, employée à Alger, qui bénéficient des pensions de reversion N° 348 et 349, de 300 francs chacune. On ne peut donc affirmer que l'installation de cette famille n'est pas la conséquence de la condamnation du père, puisque cette dernière ne semble pas avoir été exécutée.

SAUT François: est né vers 1812 à Barran. En 1851, il était aubergiste à Auch. Condamné à Algérie Plus, il est transporté à Pont du Chélif. Il obtient sa grâce le 23 Mars 1853. En principe, il a donc dû être ramené en Métropole dans le courant du Printemps 1853. Il meurt à Oran le 31 Août 1870. En 1882, c'est sa fille Marie, épouse VIALA, qui bénéficiera de la pension de reversion N° 569 de 400 francs. Il est donc, très probablement, revenu en France, puis est reparti s'installer en Algérie.

SENAC Jean: est né vers 1825 à Monclar. En 1851, il est charpentier à Montclar. Condamné à Algérie Moins, il est transporté à La Calle (Constantine). Il obtient sa grâce après le 1er Avril 1854. En 1881, il est charpentier à La Calle, et y bénéficie de la pension N°91 de 800 francs. On ne peut savoir s'il est revenu en Métropole, puis revenu en Algérie, ou s'il y est resté bien qu'ayant obtenu sa grâce.





Departement d'ORAN

Echelle: 1/1.000.000.



De QUELQUES

CAS PARTICULIERS.

ALEM ROUSSEAU François : est né vers 1794 à Aubier. Le motif de condamnation, indiqué par les Registres F⁷2587 ou F⁷ 2588 est le suivant: "Ex Représentant. Ouvertement hostile au chef de l'Etat. Appel aux armes. Rébellion envers l'autorité. La Commission croit qu'il pourrait, dans quelques temps, être l'objet d'une mesure de clémence". Condamné à Algérie Moins, il n'a pas été transporté. Etait-il en fuite? Il a été placé sous Surveillance avant le 31 Mars 1854.

ARRIVETS Jean François : est né à Auch en 1808. En 1851, il y était commis-marchand. Condamné à Algérie Plus, il est envoyé à Pont-du-Cheliff. Il y restera jusqu'après le 1er Avril 1854, et il pourra alors revenir en France, mais placé sous Surveillance de la Police. En 1858, il est de nouveau arrêté et envoyé en Algérie. Il est débarqué à Alger le 1er Avril de cette même année. On l'interne à Médéa. Le 7 Avril 1859, il est toujours en Algérie, et ne pourra revenir en Métropole qu'après la grâce générale du 16 Août 1859.

AUTISSIER Jean Baptiste : est né à Jalesches (23) le 5 Avril 1821. En 1851, il était brassier (manoeuvre) à Mirande. Condamné à Algérie Plus, il a été transporté à Pont-du-Cheliff. Son épouse, née Marie Joséphine Neuville, accompagnée d'un enfant, demande à aller le rejoindre en Algérie en 1853 (Voir Dossier ^{6M} 505 des Archives Départementales du Gers). J.B. Autissier est mis sous Surveillance après le 1er Avril 1854. Notons que cette épouse, et cet enfant doivent très certainement mourir avant leur époux et père, car, en 1899, la veuve de J.B. Autissier s'appelle Louise Foussard. J. B. Autissier meurt à Chatellerault (86) le 16 Août 1899.

AYLES Joseph : est né le 17 Mars 1817 à Fleurance. En 1851, il y était fabricant de casquettes. En 1852, il est condamné à Algérie Plus, et transporté à Tlemcen (Oran). Il est gracié le 2 Février 1853, et revient chez lui. En 1858, il est de nouveau arrêté et renvoyé

en Algérie. Il débarque à Alger le 1er Avril, et on l'interne à Médéa. Le 20 Juin suivant, on l'envoie de nouveau à Tlemcen. Le 7 Avril 1859, il est toujours en Algérie, et ne pourra revenir en Métropole qu'après la grâce générale du 16 Août 1859. En fait, il décède à Blida (Alger) le 28 Août 1861. Ce sont sa veuve, née Marie Caroline Porterie et ses deux enfants qui, en 1882, bénéficient de la pension de réversion. Tous trois habitent alors en Métropole.

BAJOLLE Pierre: est né vers 1824 à Courrensan. En 1851, il était voiturier à Vic-Fezensac. Il parvient à fuir avant qu'on ne l'arrête. A son retour chez lui, il est emprisonné et envoyé en Algérie, où il arrive le deux Décembre 1855.

BAJON Michel: est né à Gondrin en 1919. En 1851, il y est boulanger. La Liste des Condamnés nous dit qu'il possède une fortune très modeste. Le Registre F⁷ 2587 évalue celle-ci à 15 000 francs d'immeubles.

BARBE Jean Baptiste dit Pierre : Le Registre F⁷ 2588 ne connaît qu'un seul Barbé Jean Baptiste. Par contre, dans l'Inventaire de F¹⁵, il est cité deux BARBE, Jean Baptiste et Jean Pierre. Il semble bien qu'on en ait profité pour les mélanger un peu. Pour le Registre F⁷ 2587, c'est Jean Baptiste dit Pierre qui a été transporté (N°339) à Pont du Cheliff. D'après ce document, il était né vers 1809 à Mirande, où, en 1852, il était secrétaire de Mairie. Il avait été condamné à Algérie Plus. Pour les Registres F⁷ 2587 et F⁷ 2588, il n'a pas été transporté en Algérie, mais, en fait, a été partiellement gracié et mis en Surveillance chez lui. Puis, sans doute parce que sa conduite a été moins sage que ce qu'on souhaitait, il a été placé en "Internement par Décision Ministérielle. D'après l'Inventaire de F¹⁵, il se serait exilé. Et il serait mort à Mirande le 18 Juillet 1863. En 1882, c'est sa veuve, née Victorine Marie Palanque, qui s'est vue attribuer une Pension N° 311 de 400 francs.

L'autre Barbé, Jean Baptiste, est, d'après l'Inventaire de F¹⁵, né à Juillac vers 1813. En 1852, il y était meunier. C'est lui qui, d'après F⁷ 2587, a été transporté en Algérie et y est mort, à l'Hopital de Sidi-Bel-Abbes, le 15 Octobre 1855. Et sa veuve, née Françoise Dauriac, se voit attribuer la Pension N° 267 de 800 francs. Pour le Registre F⁷ 2588, il serait né en 1807 à Mirande, aurait été transporté, et c'est lui qui aurait bénéficié d'une mesure de clémence, mis sous Surveillance, puis remis en Internement par Décision Ministérielle.

On voit que les deux individus ont été confondus. On peut cependant estimer que c'est celui dont la veuve bénéficie d'une pension de 800 francs qui a été transporté, mis sous Surveillance, puis Interné. Mais cela suppose que, lors du classement des dossiers en 1883 ou 1884, on n'a pas interverti les veuves!

BARON Barthélémy : Est né à Pouylebon, où, en 1851, il est cultivateur. Il est condamné à Algérie Moins, mais n'est pas envoyé en Algérie. Il obtient sa grâce le 2 Février 1853. Tout laisse à penser qu'il avait pu s'enfuir en Décembre 1851, et qu'il n'est revenu que lorsqu'il a été sûr d'obtenir sa grâce.

BARON Basile : est né le 1er Janvier 1821 à Masseube, où, en 1851, il était menuisier. Il est inconnu dans le Registre F⁷ 2588. Néanmoins, on peut dire de lui qu'il s'est enfui en Uruguay, puis au Brésil. En 1882, il bénéficie de la Pension N° 207 de 600 Francs, et il est alors domicilié à Bon Jesus de Ste Capuana, Rio de Janeiro, Brésil.

BARON Vital : est né en 1805 à Pouylebon, dont, en 1851, il était le Maire. La Liste des Condamnés nous dit qu'il était peu aisé. Par contre, le Registre F⁷ 2587 nous dit qu'il possédait 14 à 15 000 francs d'immeubles.

BARTHARES Jean Marie : Est né à Beaucaire en 1817. En 1851, il était boulanger à Jégun. Condamné à Algérie Plus, il a été transporté à Pont-du-Chéloff (N°398). Il bénéficie de deux mesures de grâce, la première le 2/2/1853, la seconde le 13/4 de la même année.

BARTHARES Noël dit Bernard : suivant les sources, son prénom est Noël, dit Bernard, ou Bernard, dit Noël. En 1852, on le dit en fuite. Mais il a été transporté, certainement avant la fin Juin 1852. Par conséquent, il a été repris avant cette date.

BASSAU Louis : est né à Montfort vers 1813. En 1851, il était chapelier à Barcugnan. Condamné à Algérie Moins, il est transporté à Bône. Sa peine a été commuée en 1853 en celle de la Surveillance, mais il était déjà décédé à l'Hôpital de Bône le 21 Décembre 1852.

BAZAY Joseph : Son nom s'écrit, suivant les sources, Bazay ou Bazax. Né à Bezolles vers 1825, et condamné à Algérie Plus. Il est inconnu dans le registre F⁷ 2588. En Décembre 1851, il a pu s'enfuir. Il obtient sa grâce avant le 31 Mars 1854.

BAZERQUES Jean Bernard : est né en 1823 à Saint-Arroman (65), où, en 1851, il était instituteur. Mais il a été arrêté, ou a participé aux événements à Condom, où on le domicilie. Il figure bien dans le Procès-verbal de la Commission Mixte du Département du Gers. Son frère Eugène, né en 1817 également à Saint-Arroman, y habitait encore en 1851, et y était tanneur. Ce dernier figure dans le Procès-verbal du Département des Hautes-Pyrénées. Mais les deux frères n'ont, dans la Série F¹⁵, qu'un seul dossier, commun, coté F¹⁵ 4068, Dossier N°3.

BLANC Joseph : En 1851, il est cultivateur, mais, suivant les sources, soit à Barcugnan, soit à Miramont.

BORDERE Augustin Joseph Eustache: Est né vers 1823 à la Sauvetat. En 1851, il était propriétaire et tisserand à Monfort. Il a été condamné à Algérie Moins, et transporté à Maison-Carrée, dans la proche banlieue d'Alger. Il meurt à Alger le 7 Juin 1852. Cela n'empêche pas qu'on le gracie le 2 Février 1853.

BRUN Elysée : Suivant les sources, il est né soit à Lombez, soit à Miélan.

BRUNO Jean Hippolyte fils: est né le 1er Août 1831 à Condom, où, en 1851, il était jardinier. Il est condamné à Algérie Moins, et est transporté à Ain Bénian. Dans le décret de grâce du 2/2/1853, il est appelé BRUNE fils Jean Hippolyte. En 1882, il est bénéficiaire de la pension N° 117 de 800 francs. A sa mort, le 8/4/1903, c'est son fils Paul qui aura droit à la réversion.

BURGAND Jean Baptiste : est né le 17 Janvier 1817 à Mirande. En 1851, il y était aubergiste. Le Registre F⁷ 2588 ne le connaît pas. L'Inventaire de F¹⁵ nous dit qu'il s'est enfui en Espagne. Il meurt le 23 Mai 1857 à l'Hôpital Militaire de Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe. Sa veuve, née Marie Pauline Sabatier, bénéficie de la Pension de réversion N°379 d'un montant de 200 francs. Elle habite alors à Mirande.

CABIRAN Louis : Il y en a manifestement deux. Pour la liste des inculpés, il est né vers 1831 à Barran, où il était boulanger. En 1882, il bénéficie d'une pension N° 424 de 100 francs. Ce montant correspondrait à une mise en liberté avant le 1er Avril 1852. On le retrouve dans l'Inventaire de F¹⁵.

Et il y en a un autre, né en 1802 à Barran, où il était aubergiste, et célibataire. Il a été transporté, mais le lieu de sa première destination n'est pas indiqué par F⁷ 2587. Et la demande de pension qui est présentée en son nom en 1882 a été rejetée. Eux aussi ont été souvent confondus dans les dossiers.

CABOS Joseph : est né vers 1798 à Bassoues. En 1851, il est cultivateur et propriétaire à Bassoues. Il est en fuite, et n'est probablement pas arrêté. Il est gracié le 2 Février 1853, et peut ainsi revenir chez lui. Mais sa conduite n'est pas aussi sage qu'on le souhaiterait. Aussi, est-il interné "par décision ministérielle" avant le 31 Mars 1854. En 1882, c'est son fils Jacques qui bénéficie de la pension N° 357 de 300 francs.

CAMPISTRON Paul : est né vers 1815 à Jegun. En 1851, il y était serrurier. D'autres sources disent qu'il est né en 1829.

CANTALOUPE Jean Pierre: est né à Mirande en 1807. En 1851, il était vétérinaire à Mirande. Le Conseil de Guerre, dans son audience du 22 Avril 1852, le condamne à la peine de mort. L'un des motifs de sa condamnation est qu'il a tiré sur le Préfet, et qu'il l'a blessé au

visage. Mais il a pu s'enfuir, et s'est réfugié au Portugal. Il y meurt le 17 Septembre 1875. Et ce sont ses filles, Anastasie Louise Anne Rose, épouse Debats, et Augustine Béatrix Hortense Victorine, qui, en 1882, se partageront la Pension N° 1 de 1 200 francs.

CAPMARTIN Jean : est né à Aignan, suivant les sources en 1805 ou en 1794. En 1851, il était aubergiste à Aignan. Condamné à Algérie Plus, il a été transporté à Pont-du-Cheliff.

CARBOUE Pierre: Est né le 27 Mars 1798 à Eauze. Condamné à Algérie Moins, il a été transporté à Maison-Carrée. Mais F⁷ 2588 ne porte pas la mention "Transporté" en face de son nom. Il décède à Miliana, d'après l'inventaire de F15, le 4 Août 1852, d'après F⁷ 2587 le 1er Novembre de la même année. Je pense que la date fournie par l'Inventaire est la bonne.

CARRIER Henri : est né à Saint-Clar en 1820. En 1851, il y exerçait la profession de cordonnier. Suivant les sources, on le dit "Sans fortune" ou disposant d'un avoir de 8 000 francs.

CASTEX Pierre Marcel: est né le 9 Février 1814 à Bagnères de Bigorre (65). En 1851, il est tailleur d'habits à Auch, est marié et a trois enfants. Il est condamné à Algérie Moins. Il est transporté à Ain-Benian. Il meurt le 6 Juin 1855 à Vera Cruz (Mexique). C'est sa veuve, née Marie Dorbes, qui habite alors à Auch, qui bénéficie de la pension de réversion N° 607 de 600 francs.

CATOR Jean fils cadet : né à l'Isle de Noë probablement en 1827, mais certainement un 12 Juillet. L'Inventaire de F15 précise le jour, le mois, mais pas l'année. En 1851, il était cafetier à l'Isle-de-Noë. En Décembre 1851, il a probablement pu s'enfuir, et, condamné à Algérie Moins, n'a pas été transporté. Il a été mis sous Surveillance avant le 31 Mars 1854.

CAUMONT Joseph : était né vers 1822 à Auch, où il était boucher, et où il est décédé le 5/6/1866. L'Inventaire de F15 nous dit que la demande de pension déposée en son nom en 1882 a été rejetée (Cote F15 4126). Par contre, sa fille Marie Eugénie va bénéficier de la Pension N°274 de 500 francs (Cote F15 4024, dossier 16).

CAUSSADE François : était né en 1826 à Montesquiou. En 1851, il était forgeron à Saint-Christaud. Le motif de la condamnation contient la phrase suivante : "C'est lui qui a mis la chaîne au cou des gendarmes." Il devait être en fuite, car, condamné à Algérie Plus, il n'a pas été transporté et n'a été placé sous Surveillance avant le 31 Mars 1854.

CAZABAN Dominique : est né à Ordan-Laroche en 1829. En 1851, il était ouvrier forgeron à Auch. Avant 1852, il

avait été condamné à huit jours de prison pour avoir provoqué un gendarme en duel. Il a été condamné à Algérie Moins, et transporté à Birkadem. Je n'ai pas pu déterminer la date de son retour en Métropole.

CAZENEUVE Louis : est né vers 1820 à Biran. En 1851, il était limonadier à Auch. Le Registre F⁷ 2587 nous dit que son nom ne figurait pas dans le Procès-verbal du Gers (le procès-verbal de la Commission Mixte du Gers). Il a néanmoins été condamné à Algérie Moins, et on l'envoie néanmoins à Oran.

CESTAC Antoine : est né en 1809 à Mirande. Condamné à Algérie Plus, on l'a envoyé à Pont-du-Cheliff. Puis on le place en Surveillance en Algérie, puis en Internement en Métropole, et tout cela avant le 31 Mars 1854.

CHABRIERE Joseph cadet dit Moreau : est né vers 1805 à Vic-Fezensac. En 1851, il était mégissier à Vic-Fezensac. D'après la liste des condamnés de 1852, il semble qu'il ait pu échapper à la prison en Décembre 1851-Janvier 1852. Mais il a très probablement été arrêté après, car, condamné à Algérie Moins, il est transporté à Alger. Il est gracié le 2 Février 1853.

CHALONS Omer (ou Homère) dit Marcel : est né le 10 Septembre 1820 à Auch. Il est déféré au Conseil de Guerre qui le condamne à la Déportation (à perpétuité ?). Cette peine est commuée le 12 Mars 1853 à 15 ans de Transportation à Cayenne. Il est embarqué le 23 Juillet 1853. Il revient à Mirande, où il meurt le 9 Juin 1871. C'est à sa veuve, née Jeanne Capdecome, et à son fils Ferdinand Paul que sont attribuées les Pensions N°276 et 277 d'un montant total de 800 francs.

CHASTEL Pierre : est né à Vic-Fezensac vers 1805. En 1851, il y était marchand drapier. Le Registre F⁷ 2588 nous dit qu'il a été transporté en Algérie. Mais son nom ne figure pas dans F⁷ 2587, et l'Inventaire de F¹⁵ ne parle pas non plus de transportation. Je pense plutôt qu'il a été transféré dans une prison proche d'un port d'embarquement pour l'Algérie, et qu'il y est resté jusqu'à ce qu'on le place sous Surveillance.

CLAUSADE Léon : est né vers 1831 à Marciac. En 1851, il est étudiant, domicilié à Marciac. Il est condamné à Algérie Moins. Il est transporté à Constantine. Il décède vers 1873 à la Martinique. En 1882, c'est son frère qui dépose une demande de pension de réversion. Comme les frères et soeurs n'y ont pas droit, cette demande est rejetée.

CORTADE Bernard : le motif de sa condamnation à Algérie Plus est le suivant: "Intelligence bornée. Facile à entraîner. Affilié aux sociétés secrètes. A marché sur Auch avec une bande d'insurgés". "Peut devenir dans quelques temps l'objet d'une mesure de clémence".

CORTADE Jean Marie: Est né à Lavardens vers 1813. En 1851, il était charron à Jégun. Condamné à Algérie Plus, il est transporté à Birkadem. On le gracie le 2 Février 1853, mais il est mort à Alger peu de temps avant, le 9 Janvier 1853.

COURREGE Jean (ou CORREGE) : est né à Montuze (65) en 1813. En 1851, il était cultivateur à Pouylebon. Il a été condamné à Algérie Moins, et a été transporté à Constantine. Mais sa peine avait été commuée le 4 Avril 1852 en celle de la Surveillance . je ne sais pas quand il est revenu, mais de toutes façons, il va être gracié le 2/3/1853.

COUSIER Jean : né vers 1813 à Saint-Médard, où, en 1851, il était domestique. Il est condamné à Algérie Moins. Je ne sais pas ce qu'il a pu faire pour être envoyé à Cayenne le 2 Février 1858. Il a très certainement un homonyme, né en 1830, cultivateur à Mirande. Le Registre F⁷ 2590 présente une lacune à ce niveau.

DALIER Jean Baptiste: est né à Saint-Médard, où, en 1851, il était domestique. Condamné à Algérie Moins, il est transporté à Constantine. On lui accorde sa mise en Surveillance après le 1er Avril 1854. En 1858, il est arrêté parmi les tous premiers et part pour Cayenne le 2 Février de la même année.

DALIER Jean Baptiste: Son nom est parfois orthographié DALIEX. Il est né à Orioux (65) vers 1808. En 1851, il était maçon à Saint-Jean-le-Comtal. Condamné à Algérie Moins. Il est transporté en Algérie, mais le lieu précis n'est pas indiqué.

DAVEZAC Jean dit Belot: est né à Antin (65) le 26/10/1820. En Décembre 1851, il était grenadier au 60^{ème} Régiment de Ligne. Il a été capturé à Mirande et déféré au Conseil de Guerre. Sa condamnation n'a pas dû être bien sévère, et peut-être même a-t'il été relaxé, car, en 1882, il ne lui est attribué qu'une pension N° 449 de 100 francs. Le Registre F⁷ 2590 le dit célibataire en 1852.

DEFFES Edmond: Est né à Paris en 1819. En 1851, il était marchand de tissus à Mirande. Il est condamné à Algérie Moins, et est transporté à Bône. Il obtient sa grâce le 27/4/1853. Notons que le décret qui le gracie lui attribue le prénom de Edouard.

DELAS Joseph : est né vers 1823 à Auch, où, en 1851, il était menuisier. Il est déféré au Conseil de Guerre qui le condamne le 15 Avril 1852 à cinq ans de Travaux Forcés.

DEMBLANC Henri Joseph Eutrope : est né à Mirande en 1825. Il y était cordonnier en 1851. Suivant les sources, son nom s'écrit Demblanc ou Damblanc.

DESBARATS Antoine, fils de Jean Baptiste: est né vers 1812 à Vic-Fézensac, où, en 1851, il était maréchal ferrant à (ou forgeron, suivant les sources). Il est condamné à Algérie Plus, peine commuée en Algérie Moins. Il est transporté à Bou-Tlelis, et meurt le 25 Août 1853 à l'ambulance de Sidi-Bel-Abbès. L'Inventaire de F¹⁰ connaît un autre Antoine DESBARATS, né vers 1813 à Vic-Fézensac, et qui y est forgeron. Ce dernier s'enfuit en Espagne, et meurt le 15 Janvier 1869 à Madrid (Espagne). Manifestement, ce ne peut pas être le même homme, à moins qu'il ait pu mourir deux fois, à 16 ans d'intervalle, et en deux lieux différents. Cela semble à exclure. Il y en aurait donc deux, mais F⁷ 2588/2795 et F⁷ 2587 n'en connaissent qu'un seul, celui qui meurt à Sidi-Bel-Abbès. C'est la veuve de l'autre, née Marie DAUBAS, et sa fille Noëli, épouse Bordes, qui bénéficient des pensions de réversion N° 280 et 281 pour un total de 600 francs. Il est manifeste que ce second personnage, bien réel, a été omis dans les Registres F⁷ 2588 à F⁷ 2595.

DESPLATS Marc: Est né à Sadournin (65). L'âge que lui prête F⁷ 2588/2595 en 1852 -75 ans- le ferait naître en 1877, mais cela me semble difficile à admettre. En 1851, il est aubergiste à Miélan. Il est condamné à Algérie Moins, mais il est en fuite. On le rattrape et il est transporté à Bône. On le met sous Surveillance chez lui avant le 31 Mars 1854. Il est gracié après le 1er Avril 1854. Il n'y a pas de pension accordée à sa famille en 1882.

DOUAI Auguste (ou Augustin): Est né à Bassoues vers 1816. En 1851, il avait quitté l'Armée avec le grade de sergent et vivait à Bassoues. Il a été condamné à Algérie Plus. Mais il était en fuite. On lui accorde sa grâce le 2/2/1853. Alors, il revient chez lui. Mais il ne se tient pas tranquille, et, avant le 31/3/854, il est Interné "par décision ministérielle". En 1882, il obtient la pension N° 324 de 400 francs.

DUFAR Jean Baptiste: Est né à Pouylebon en 1806. En 1851, il y était charron. Il est condamné à Algérie Plus, mais il est en fuite. On lui accorde sa grâce le 2/2/1853. Il rentre chez lui, mais n'est pas assez sage. Alors, lui aussi, avant le 31/3/1854, on le met en internement "par décision ministérielle". En 1882, il a droit à la pension N° 227 de 600 francs.

DUFRECHOU Dominique : est né à Labastide en 1818. En 1851, il était maréchal-ferrant à Auch. Condamné à Algérie Plus, il est transporté à Pont-du-Cheliff. Il n'obtiendra sa mise sous Surveillance qu'après le 1er Avril 1854, mais il est revenu faire un séjour dans le Gers en 1853. On trouve la trace de sa demande de passage gratuit pour retourner en Algérie aux Archives Départementales du Gers (Cote ^{6M} 504). La Pension N° 49 de 800 francs qu'il obtient en 1882 lui est payée en Métropole, à Auch.

DAULHIEME Jean : était avocat. Le Registre F7 2587 nous dit que, avant 1851, il a été condamné disciplinairement à 3 mois de prison par la Cour d'Agen.

DESPALANGUES Mathieu : est né le 20 Mars 1796 à Villecomtal-sur-Arros. Il y était cordonnier quand il est condamné à Algérie Moins. Il est transporté en Algérie. Le Registre F7 2587 ne nous dit rien de sa première destination en Algérie, si ce n'est qu'elle se trouve dans le Département de Constantine.

DOUAU Auguste : est né vers 1816 à Bassoues. Il est ancien sous-officier. Condamné à Algérie Plus, il n'est pas transporté. Est-il en fuite? Il est gracié le 2 Février 1853. Mais sa conduite n'est pas celle qu'on espérait. Aussi, est-il remis en Internement par Décision Ministérielle antérieure au 31 Mars 1854.

DUCLOS Jean : Est né à Ardes (63) vers 1804. En 1851, il est marchand de parapluies à Mirande. Le 2 Février 1853, il est condamné à Algérie Plus et transporté à Mascara. Il est mis sous Surveillance en Algérie avant la fin Mars 1854, et Interné à Lodève (34) après le 1er Avril de la même année.

DUFFAR Jean Baptiste : est né vers 1806 à Pouylebon. Condamné à Algérie Plus, mais non transporté (En fuite ?) il a été gracié le 2 Février 1853, mais, après son retour chez lui, n'a pas été sage. Alors, on l'a remis sous Surveillance "par Décision Ministérielle" avant le 31 Mars 1854.

DUFFAUT Jacques Adrien ; Les Registres F7 nous disent qu'il a été traduit deux fois en Cour d'Assises pour propos séditieux et coups à gendarmes, et qu'il a été acquitté deux fois. Condamné à Algérie Moins, il est transporté à Bône (Constantine). Une lettre Ministérielle datée du 6 Juin 1854 nous apprend qu'il s'est évadé d'Afrique.

DULUC Jean Baptiste : Né le 22/1/1815 à Condom, où il était serrurier. Il meurt à Condom le 18/6/1876. L'Inventaire de F15 nous dit d'une part que la demande de pension présentée à son nom a été refusée (F15 4126), et d'autre part que sa veuve, née Marguerite Dupouy, a bénéficié de la pension de réversion N° 329 de 400 francs (F15 4024, dossier 54).

DUPRAT Jean Marie : Est né à Berdoues en 1816. Il y était forgeron quand il est condamné à Algérie Moins. Il est transporté, mais le lieu de sa première destination n'est pas mentionné dans F7 2587. Tout ce qu'on nous dit, c'est que c'est dans le Département de Constantine.

DUPRAT Pierre : est né en 1808 à Montesquiou. Il était métayer à Pouylebon. Condamné à Algérie Moins, il est transporté. Pour lui également, le registre F7 2587 ne nous dit pas où on l'a envoyé, sinon que c'était dans le Département de Constantine.

DUPUY Raphaël Jean Marie : a été poursuivi deux fois pour attentat à la pudeur, et acquitté deux fois. La Commission Mixte du Gers l'a condamné à Algérie Plus. Il est transporté à Pont-du-Chélif. Il obtient sa mise sous Surveillance avant le 31/3/1854.

ESCOUBES Barthélémy : est né en 1800 à Tillac. Il était boulanger à Barran. Condamné à Algérie Moins, il a été transporté à Oued-Corso, à l'Est d'Alger. Sa peine est commuée en celle de l'Internement en France, mais il est mort bien avant de pouvoir en profiter, le 13 Juillet 1852 à La Rassauta.

ESCOUBES Isidore Joseph : est né en 1833 à Barran. Il y était boulanger. Condamné à Algérie Moins, il est transporté lui aussi à Oued-Corso. Il est gracié en Février 1853, mais il meurt à Douéra le 16/12/1852, avant de pouvoir en profiter.

FITE Léon Charles Joseph : est né à Beaumarchès le 18 Novembre 1827. Il était marchand drapier à Beaumarchès. Il a été transporté en Algérie dans le Département de Constantine, mais F/ 2587 ne précise pas davantage.

FOSSERIES Jean François : est né à Galez (65) le 10 Août 1810. En 1851, il est maçon, et condamné à Algérie Moins. Il est transporté à Ain-Benian. Sa peine est commuée en celle de l'Internement après le 1er Avril 1854, mais il est mort le 5 Décembre 1853 à Bourkika. Il ne peut donc bénéficier de cette grâce partielle. Ce sont ses enfants, Isidore, Henri Louis Jacques, Jeanne Marie et Jeanne, qui, en 1882, se partagent la Pension N° 155 de 800 francs. Je signale que son nom a été également orthographié "FAUSSERIE".

FONTOULIEU Louis : est né en 1789 à Saint Michel. Propriétaire à Sauviac, il est transporté à Bône. Sa peine est commuée en celle de la Surveillance, mais il meurt le 13 Janvier 1853 à l'Hôpital de Bône, avant de pouvoir en profiter.

FOURAINON Jean Marie Etienne; Est né vers 1829 à Castillon-Debats. En 1851, il était tailleur d'habits à Lupiac, et célibataire. Condamné à Algérie Plus, il a été transporté à Pont-du-Chélif. Il est gracié le 2 Février 1853. Il ne revient pas alors en Métropole - ou y revient et repart plus tard en Algérie -, car il meurt à Mustapha (banlieue d'Alger) le 27 Mars 1864. En 1882, c'est sa mère, née Jeanne Marie Fournet, qui se voit attribuer la pension N° 232 de 600 francs.

LACOMBE Laurent : est né à Clermont-Ferrand (63). En 1851, il est maçon, à Montréal ou à Comdom, selon les sources. Son nom ne figure pas dans le procès-verbal de la Commission Mixte du Gers. Néanmoins, il a été transporté à Pont-du-Chélif. Il a été gracié avant le 31 Mars 1854.

LACOMME Joseph : est né à Saint Médard en 1824. Condamné à Algérie Moins, il n'a pas été transporté. Etait-il en fuite ? Le seul renseignement que je possède est qu'il "a été placé en Internement le 5 Novembre" Le document ne précise pas l'année, mais tout laisse à penser qu'il s'agit de 1852.

LAFFAGE Bertrand : est né le 17 Mai 1809 à Mirande où il était fabricant de chaussures. Condamné à Algérie Moins, il est transporté à Alger. Le Registre F^o 2587 précise qu'il a été envoyé au lazaret d'Alger. C'est l'un des rares transportés à y avoir été affectés.

LAFFARGUE Jean Marie : est né le 22 Septembre 1824 à Marciac. Il y était aubergiste. Il a été transporté dans le Département de Constantine, sans que F^o 2587 précise davantage.

LAFFITE Blaise : est né à Peyrehorade (40) en 1819. En 1851, il était épicier à Bassoues. Il est condamné à Algérie Moins, et transporté à Oran. La décision de le placer sous Surveillance chez lui est prise après le 1er Avril 1854. Il meurt en Algérie, mais ni F^o 2588 / 2895, ni F^o 2587 ne mentionnent ce décès. Seul, l'Inventaire de F15 nous dit seulement qu'il est décédé en Algérie (sans préciser la date), et que la demande de Pension présentée en 1882 a été rejetée.

LAFFITE Hygin (?) : Est né en 1830 à Condom. En 1851, il était soldat au 43ème Régiment de Ligne. Il a été condamné par la Commission de la Première Région Militaire (Celle qui couvre une très grande Région Parisienne). Il me semble qu'il était en garnison ou qu'il a été arrêté à Fontainebleau (77). Il ne figure pas, bien entendu, dans le Procès-verbal ou les listes du Département du Gers. Il a été transporté à Bône, puis mis en Internement après le 1er Avril 1854.

LAGRAVE Prosper: est né à l'Isle de Noè en 1802. En 1851, il est propriétaire, suivant les documents, à L'Isle de Noè, ou à Estipouy. Condamné à Algérie Plus, il est transporté à Oran. Le 18/12/1852, il est mis en Surveillance en Algérie. Le 3/4/1853, il est complètement gracié. Mais il n'est pas sage, et est remis sous Surveillance "par décision ministérielle".

LAREDAN Jean Marie : D'après le texte du décret de grâces du 2 Février 1853, il était charpentier à Mirande, et condamné à Algérie Plus. Or, il ne figure pas dans les registres F^o 2588 à F^o 2595. Et, bien entendu, on ne trouve pas son nom dans la liste des condamnés transportés en Algérie, liste qui se trouve dans F^o 2585. La liste des condamnations du Gers nous dit qu'il était marié, avait un enfant, et était très pauvre. Le relevé du Registre d'écrou de la prison de Mirande nous confirme ces renseignements. Il y a été détenu à partir du 14 Décembre 1851, et jusqu'au 23 Février suivant. C'est manifestement un oubli dans F^o 2588/ F^o 2595.

LASSALLE Joseph : est né en 1824 à Estang. En 1851, il était avocat à Condom. Condamné à Algérie Moins, il n'a pas été transporté. De plus, il est inconnu des Registres F⁷ 2588 à F⁷ 2595. Il n'y a pas de lacune à ce niveau.

LASSERRE Baptiste : est né le 23 Mars 1829 à Mirande. Suivant les sources, il y exerce soit la profession de menuisier, soit celle de marchand de chevaux. Je pense que la première version est la bonne. En 1882, il se voit attribuer la pension N° 292 de 600 francs.

LESTRADE : Nous en avons deux :

Jean Baptiste dit Destarac, né à Mirande en 1803, cordonnier, condamné à Algérie Moins, transporté à Alger sous le Numéro 3750, gracié avant le 31 Mars 1854, et

Jean Marie, né à Pavie en 1804, cultivateur, condamné à Algérie Moins, et transporté à Bône sous le Numéro 3751.

Une petite note à la fin de la ligne relative au second nous dit " Paraît être le même que le Numéro 3750 ". A première vue, cela laisserait supposer que l'individu en question avait le don d'ubiquité (être présent à Alger et à Bône en même temps). Mais un tel miracle n'a peut-être pas semblé impossible à l'époque. En tout état de cause, le dossier ^{OM} 504 des Archives Départementales du Gers nous permettent de dire que son épouse, née Joséphine Daublans, accompagnée d'un enfant, est venue le rejoindre en Algérie en 1853, après que l'époux ait été gracié le 2 Février de cette même année. Jean Marie (ou Jean Baptiste ?) doit revenir vivre en France, car, en 1882, il se voit attribuer la Pension N° 72 de 1000 Francs, et il est alors domicilié à Paris.

Quant au premier, il semble qu'il ait été condamné par erreur. Mais sa Transportation à Alger est, elle, bien réelle. Il doit attendre sa grâce, accordée le 2/2/1853, pour revenir chez lui. Il doit mourir, sans enfants, et ne laissant pas de veuve, avant 1881.

MANABERA Guillaume (ou Jean) : est né vers 1817 à Roquelaure ou à Lectoure. Condamné à Algérie Moins, il a été transporté à Bourkika. Avant 1851, il avait été condamné à 15 Jours de prison pour discussion avec les gendarmes.

MARCEPOIL Auguste dit Palareau : Manifestement, ce nom de Marcepoil est un nom d'emprunt. On l'appellera aussi Marchepoil, ou Bernard PALAZO. En tout état de cause, il semble être né en 1825 à Terrabe. Le Registre F7 2587 précise " Porte un nom d'emprunt. A été reconnu comme libéré de l'atelier N°5 du boulet. Il était inscrit sous le nom de Palareau". Il est curieux que, avec ces antécédents d'ancien bagnard, on ne l'ait pas envoyé à Cayenne. Ce dont on est sûr, par contre, c'est qu'il a été transporté à Pont-du-Cheliff. Il a été gracié le 23 Mars 1853.

MARES Joseph Marie : est né à Lavardens vers 1826. Il a été transporté à Pont-du-Cheliff, et gracié le 2 Février 1853. Il est donc revenu chez lui, mais il n'a pas eu la conduite qu'on espérait. Aussi, a-t-il été, peu de temps après, remis sous Surveillance par Décision Ministérielle.

MARSAN Jean : est né à Mascaras en 1811. Transporté à Bône, il est gracié le 2 Février 1853. Mais il ne peut profiter de cette décision, car il est décédé le 15 Septembre précédent à l'Hôpital de Bône. En 1882, c'est sa fille Marie, épouse Audirac, qui se voit attribuer la pension N° 297 de 800 francs.

MASSIGNAC Pierre : est né vers 1814 à Vic-Fézensac. En 1851, il y était cafetier. Condamné à Algérie Plus, il est transporté à Oran. Sa peine est commuée en Internement (le 15/8/1852, ou le 2/12/de la même année ?), puis complètement gracié le 23/2/1853.

MONDIN Blaise : est né à Lavaurette (47) en 1822. En 1851, il est entrepreneur de travaux à Gondrin. Condamné à Algérie Moins, il est transporté à Bône. Le 15/8/1852, sa peine est commuée en celle de l'expulsion. Est-il réellement expulsé? En fait, il sera complètement gracié le 2/2/1853.

MONTEGUT Jean : est inconnu dans les Registres F⁷2588 à F⁷2595. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il demeurait à Miélan en 1851, et qu'il a été condamné à Algérie Plus. Il n'a pas été transporté.

MOUCHET Jean Marie : est né le 12 Mars 1807 à Saint Puy. Condamné à Algérie Plus, il été transporté à Pont-du-Cheliff. Il a été gracié avant le 31 Mars 1854. Les Registres F⁷ 2587 et F⁷ 2588 à F⁷ 2595 notent que le motif de la condamnation n'a pas été transmis à la Commission Mixte Générale par la Commission du Département du Gers, comme celle-ci l'a fait pour tous les autres inculpés.

NOTE (ou MOTHE) Louis : est l'ancien maire de Saint Christaud, où Il était né vers 1787. Il était marié, et avait été condamné à Algérie Plus. Il n'a pas été transporté et a été gracié le 2 Février 1853. Il ne figure pas dans le Registre d'Ecrou de la prison de Mirande. Etait-il en fuite?

MOULIE Jean Fils : est né le 4 Mai 1819. D'après "L'Histoire du Gers" il a pu s'enfuir. On arrive à l'arrêter, et on l'envoie à Philippeville (Constantine). Comme il y a une lacune dans F⁷ 2588/2795, je ne peux pas préciser à quelle date il a été placé sous surveillance.

PASCAU Jean Jacques : est né à Mirande en 1814. En 1851, il y était avocat. Il est transporté à Oran. Ce n'est que le 2 juin 1858 qu'il est autorisé à rentrer provisoirement en Métropole. On peut supposer

raisonnablement qu'il est resté à Mirande et que c'est là que l'a trouvé la grâce générale du 15 Août 1859.

PERES Jean : est né à Peyrusse Grande en 1815. En 1851, il était cantonnier à Vic-Fezensac. Condamné à Algérie Moins, il a été transporté à Bourkika. Son nom ne figure pas dans la liste du livre "Histoire Politique de la France. Le Gers sous la Seconde République- Le Coup d'Etat" par J. Dagnan. Mais ce nom figure bien dans F⁷ 2587 au Numéro 4635.

PEYRUSSAN François : est né vers 1800. En 1851, il habitait à Beaucaire, où il était officier de santé. Il est inconnu du Registre F⁷ 2593. D'après le livre "Le Gers sous la Seconde République", il a été condamné à Algérie Plus, mais était en fuite, et n'a pas été arrêté. D'après le Moniteur Universel, il a été gracié le 2 Février 1853.

POMIES Dominique : est né vers 1827. En 1851, il était charpentier à Lupiac. Il a été condamné à Algérie Moins. Son nom ne figure ni dans F⁷ 2593, ni dans F⁷ 2587.

PUJOS Louis : est né à Bassoues vers 1800. En 1851, il y était tisserand. Condamné à Algérie Moins, il a été transporté à Bône. Il est revenu en France, et a été mis en Surveillance, mais s'est mal conduit. Alors, on l'a placé sous le régime de l'Internement. Et tout cela avant le 31 Mars 1854!

PUJOS Joseph Louis : est né à Bassoues le 2 Brumaire An VIII. En 1851, il était serrurier et armurier à Vic-Fezensac. Il est déféré au Conseil de guerre, qui le condamne à mort le 22 Avril 1852. Mais il a pu s'enfuir avant. Et il s'est réfugié à l'étranger. Il meurt à Vic-Fezensac le 6 Avril 1869. C'est à sa veuve, née Victoire Mailhan, qu'est attribuée la pension N° 301 de 600 francs.

RECHOU François : est né vers 1826 à Bonas. F⁷2587 nous dit qu'avant 1851, il était propriétaire à Bonas, et que son avoir pouvait être estimé à trois mille francs. Condamné à Algérie Moins, il est transporté à Birkadem. Il est gracié le 2 Février 1853, mais il vient de mourir, à l'Hôpital du Dey à Alger (l'Hôpital Militaire) le 23 Janvier précédent.

ROQUES François : est né en 1810 à Roques. Il a été transporté à Birkadem. Il est mort à l'Infirmerie de Marengo le 28 Mars 1853, alors qu'il venait de bénéficier d'une commutation de peine: il devait revenir en Métropole en Internement.

SABATHIER Joseph : est né à Saint Arailles en 1814. En 1851, il était tuilier à Ordan-Laroque. Il a été transporté à Pont-du-Cheliff, puis expulsé. On comprend que les autorités locales n'aient pas tenu à le voir

revenir trop vite: en 1852, on a écrit de lui qu'il était: "le fléau de son pays".

SABATIER Jean : pose un problème. Tout d'abord, notons que ce patronyme est écrit, suivant les sources, SABATIER, SABATHE, ou SABATHIE. Et puis, dans le cas de Jean, il semble y avoir contradiction entre les sources disponibles. Il est né vers 1793 à Auch. En 1851, il était marchand de laine et capitaine de la Garde Nationale à Auch. Il a été condamné à Algérie Moins, mais, tant d'après F⁷ 2587 que F⁷ 2594, il n'a pas été transporté en Algérie. On nous précise en outre qu'il a été mis sous Surveillance avant le 31 Mars 1854. Cependant, il est mort à Alger le 20 Mars 1855. D'autre part, il faut noter que l'Inventaire de F 15 dit qu'il a été transporté. Comme il est décédé en 1855, on voit mal que cela se soit passé en 1858. Il reste possible qu'il se soit enfui en 1851-1852, et qu'il n'ait été repris qu'en 1854-1855 et envoyé alors en Algérie. Mais, dans ce cas, mention en aurait été faite dans F⁷ 2587.

SEMBRES François: est né le 28 Août 1825 à Aux-Aussats. En 1851, il était charpentier à Miélan. Il a été condamné à Algérie Moins. L'"Histoire du Gers" nous dit qu'il avait réussi à s'enfuir avant qu'on ne le condamne à Algérie Moins. L'Inventaire de F¹⁵ nous dit qu'il a été transporté. Mais son nom ne figure pas dans F⁷ 2587. Je suis amené à penser qu'il n'a pas été repris, et que, de ce fait, il n'a pas été transporté - tout au moins en 1852. Il est possible aussi que, comme quelques autres, il ait été repris et transféré dans une prison proche d'un port d'embarquement pour l'Algérie, d'où la mention "Transporté" dans F⁷ 2594? Mais la décision de le mettre en Surveillance ou en Internement serait aurait été prise avant son départ pour l'Algérie, d'où son absence dans F⁷ 2587.

SENAC Jean : est né à Mirande en 1793. En 1851, il y était instituteur. Il a été transporté à Bône. Il a bénéficié d'une remise de peine le 2/2/1853. Il meurt à Mirande le 31 Décembre 1860. Ce sont ses filles, nous dit l'Inventaire de F¹⁵, qui, en 1882, bénéficient de la réversion de la pension. Mais le dossier de demande de pension a dû présenter un problème, car Hélène Jeanne Marie, épouse Plaideux, bénéficie de la pension N° 578 de 400 francs, alors que Joséphine Madeleine, épouse Castay, se voit en attribuer une d'un montant de 600 franc, et portant le N° 390. Y a-t-il un motif pour que les deux montants ne soient pas égaux, et pourquoi les numéros ne se suivent-ils pas?

SENTIS François : est né en 1831 ou 1822 à Beurnecoupe (?). En 1851, il est, suivant les sources, pharmacien ou chimiste à Saint Clar. Avant 1851, il a été déféré en Cour d'Assises pour rébellion, et a été acquitté. Puis il a été condamné à 25 francs d'amende pour ouverture d'un club sans autorisation. Condamné à Algérie Moins, il a été transporté à Maison-Carrée, dans la proche banlieue d'Alger. Il est décédé à l'Hôpital de Dellys

le 28 Juillet 1852, donc très peu de temps après son arrivée en Algérie.

SOULES Jean Hippolyte : est né à Saint Paul-de-Baise le 4 Mai 1817. En 1851, il était pharmacien à Manciet (l'inventaire de F¹⁵ dit "Instituteur"). Il a été transporté à Tlemcen, puis placé sous Surveillance en Algérie, puis, avant le 31 Mars 1854, expulsé du Territoire Français.

SOULES Pierre : est né à Miélan en 1812. En 1851, il y commandait la Garde Nationale. Il a été condamné à Algérie Plus. Pour le décret du 2 Février 1853 qui le gracie, il a été transporté en Algérie. Mais son nom ne figure pas dans F7 2587. Il y a de fortes présomptions pour, qu'en fait, il se soit enfui, et ait attendu, caché ou en Espagne, cette mesure de grâce.

SOUQUEDAUCH Jean Marie Victor : Ce patronyme a été écrit de toutes les façons possibles. Il semblerait que la bonne orthographe serai " SOUCADAUX ", comme nous le dit l'Inventaire de F¹⁵.

SOUQUEDAUCH (ou SOUCADAUX Jean Victor : était tailleur de pierre et maçon à Auch. En 1852, il a été transporté à Pont du Cheliff, et gracié assez rapidement (avant le 31 Mars 1854). Mais il a été de nouveau transporté en Algérie en 1858. Il a débarqué à Stora (Constantine) le 18 Avril 1858, et a été placé en Internement à Djidjelli. Il se trouvait toujours en Algérie le 7 Avril 1859. Il n'est donc revenu en Métropole qu'après la grâce générale du 15 Août 1859. Il meurt à Béziers (34) le 2 Août 1897, laissant une veuve, née Jeanne Rosis. Son nom patronymique semble avoir été, en réalité, SOUCADAUX, mais a été orthographié de toutes les façons possibles, comme celui du précédent.

SUBRAN Joseph : est né à Jégun vers 1833. En 1851, il était commis-marchand à Jégun. Il est condamné à Algérie Moins, et transporté à Birkadem. Il est gracié le 2 Février 1853, mais ne peut bénéficier de cette mesure de clémence, car il était mort à Birkadem le 21 Octobre 1852.

TERRAIL Jean Baptiste : est né vers 1818 à Auch. En 1882, il bénéficie d'une pension N° 377 de 300 francs. Le Bulletin des Lois orthographie son nom patronymique "VERRAIL". Ce n'est pas, et de loin, la seule coquille d'imprimerie.

TROUILLE fils : a été condamné à Algérie Moins par la Commission Mixte du Gers. Son nom ne figure ni dans le Registre F⁷ 2594, ni dans celui coté F⁷ 2587. Il n'a pas été transporté, et on ne peut pas dire ce qu'il est devenu. Compte tenu du peu de renseignements que nous avons sur lui (pas même son prénom !), on a tout lieu de penser qu'il avait pu s'enfuir en Décembre 1851.

TROYES Pierre : est inconnu dans le Registre F⁷ 2594. Tout ce qu'on sait de lui, c'est que, en 1851, il était voiturier à Montfort, et qu'il était né vers 1816. Le Registre F⁷ 2594 connaît par contre un **TROYS Louis**, né en 1820 à Mauvezin, qui, en 1851, était cafetier à Mauvezin, qui fut condamné à Algérie Moins, qui n'a pas été transporté, mais qui a été mis sous Surveillance avant le 31 Mars 1854.

VERGES Jean : est né en 1810 Plaisance. En 1851, suivant les sources, il y exerçait soit le métier de charron, soit celui de tailleur d'habits. La Commission Mixte du Gers le condamne à Algérie Moins, et on l'envoie à Birkadem. J'ignore la date de son retour.

VIDALOQUE Léon : est né le 25 Mars 1817 à Auch. En 1851, il était pharmacien à Bassoues. Il est condamné à Algérie Moins, et est transporté à Alger. Il bénéficie d'une remise de peine. Mais il n'est pas sage, et est remis, avant le 31 Mars 1854, sous Surveillance par Décision Ministérielle.

VIOLET Jean Baptiste: est né à Epoisses (21) le 8 Janvier 1820. En 1851, Lieutenant de Gendarmerie en retraite, il habitait Auch. Etait-ce une retraite par retrait d'emploi? Il est déféré au Conseil de Guerre. Le Registre F⁷ 2594 ne précise pas sa condamnation, mais elle n'a pas dû dépasser un à cinq ans de prison. En 1882, on lui octroie la pension N°94 de 800 francs.

QUI ETAIENT-ils

CES CONDAMNES ?

Les tableaux qui suivent présentent, comme je l'ai dit à la fin de mon Introduction, les noms des condamnés à la Transportation, regroupés cette fois-ci par Cantons de résidence, déclarée en 1852, puis, à l'intérieur de ceux-ci, par communes. J'ai conservé le découpage cantonal de l'époque.

Il m'a semblé utile d'y ajouter la liste de ces mêmes condamnés regroupés par professions à l'intérieur des cantons et des communes où se trouvait leur domicile en 1851.

J'ai profité du fait que les documents consultés, et particulièrement les registres F⁷ 2587 et F⁷ 2588 à 2595 indiquent la situation de famille des intéressés en 1852 pour la relever. Les abréviations utilisées sont très simples: "C" pour Célibataire, "M" pour Marié, et "V" pour Veuf. le chiffre qui suit le signe "+" indique le nombre d'enfants, toujours à la même époque. Il arrive que les sources consultées se bornent à donner "plusieurs enfants". Dans ce cas, la lettre N fera suite au signe "+". Il arrive aussi que ces mêmes sources nous fournissent des nombres d'enfants différents. Je privilègerai plutôt F⁷2587 qui, en général, indique le nombre le plus faible.

On trouve parfois dans les Registres conservés aux Archives Nationales (F⁷ 2587 et F⁷ 2588 à F⁷ 2595) des indications sur la fortune des condamnés. Ces mêmes indications sont presque systématiques dans l'ouvrage de M.

Notons en passant que ces indications sont parfois contradictoires. On en a trouvé des exemples cités plus haut, dans le chapitre "De quelques Cas Particuliers". Je ferai apparaître ces indications dans la colonne "Remarques".

Par contre, je n'ai pas fait figurer le résumé du casier judiciaire des intéressés, alors que'on le trouve dans cet ensemble de Registres.

L'examen de ces tableaux permet de constater que la proportion des condamnés par rapport à la population de la Commune à l'époque est extrêmement variable.

Tout d'abord, constatons qu'aucun condamné n'était domicilié en 1851 dans les Cantons suivants:

Cologne	Miradoux
Gimont	Samatan
L'Isle-Jourdain	Saramon
Lombez	

D'autres cantons n'ont fourni qu'un contingent assez réduit:

Arrondissement de	Cazaubon	1
"	de Lectoure	3
"	de Mauvezin	7
"	de Nogaro	4
"	de Plaisance	5
"	de Riscle	2
"	de Saint Clar	2

REPARTITION par CANTONS:

	Condamnés.	Transportés.
Canton d'AIGNAN:		
Aignan	1	
Lupiac	<u>7</u>	<u>5</u>
Total	8	5
Canton d'AUCH		
Auch	52	42
Barran	13	8
Montaut	1	1
Ornézan	3	1
Roquelaure	3	3
Seissan	4	4
St Jean le Comtal	<u>6</u>	<u>6</u>
Total	82	65
Canton de CAZAUBON		
Monclar	1	1
Canton de CONDOM		
Beaumont	1	1
Condom	35	23
Gondrin	<u>1</u>	<u>1</u>
Total	37	25

Canton d'EAUZE		
Courrensan	3	3
Eauze	<u>7</u>	<u>5</u>
Total	10	8
Canton de FLEURANCE:		
Aurenque	1	20
Fleurance	25	1
La Sauvetat	2	<u>1</u>
Montestruc	<u>1</u>	22
Total	29	
Canton de JEGUN:		
Antras	1	1
Biran	2	2
Castillon Massas	2	2
Jégun	14	13
Lavardens	7	5
Le Brouilh	1	1
Ordan-Laroque	1	1
Roquefort	<u>1</u>	<u>1</u>
Total	29	26
Canton de LECTOURE;		
Lectoure	2	2
Terraube	<u>1</u>	<u>1</u>
Total	3	3
Canton de MARCIAC:		
Marcjac	16	13
Pallanne	1	1
Tillac	<u>1</u>	<u>1</u>
Total	18	15
Canton de MASSEUBE:		
Masseube	10	7
Pouylebon	<u>1</u>	
Total	11	7
Canton de MAUVEZIN:		
Mauvezin	5	3
Monfort	<u>2</u>	<u>1</u>
Total	7	4
Canton de MIELAN:		
Barcugnan	2	1
Miélan	14	4
Villecomtal	<u>1</u>	<u>1</u>
Total	17	6

Canton de MMIRANDE:	1	1
Belloc St Clamens	2	2
Idrac	2	-
Laas	3	1
Lamazere	1	1
Lasserre-Berdoues	1	34
Miramont	53	1
Mirande	1	4
Moncassin	6	-
Saint Médard	2	<u>1</u>
Saint Michel	<u>2</u>	46
Sauviac	74	
Total		
 Canton de MONTESQUIOU:		-
Bars	1	2
Bassoues	10	3
Estipouy	3	5
L'Isle de Noé	6	1
Mascaras	1	1
Montesquiou	1	6
Pouylebon	9	<u>2</u>
Saint Christaud	<u>6</u>	26
Total	37	
 Canton de MONTREAL du GERS:		2
Fourcès	2	4
Gondrin	5	-
Lagraulet	1	<u>2</u>
Larroque sur l'Osse	<u>2</u>	8
	10	
 Canton de NOGARO:		4
Manciet	4	
 Canton de PLAISANCE:		4
Beaumarchès	5	
 Canton de Riscle:		2
Viella	2	
 Canton de SAINT CLAR:		2
Saint CLAR	2	
 Canton de VALENCE sur BAISE:		2
Beaucaire	3	10
Bezolles	12	2
Bonas	2	3
Castéra-Verduzan	4	3
Justian	3	3
Larroque Saint Sernin	3	3
Roques	1	<u>1</u>
Saint Puy	1	1
Saint Paul de Baïse	<u>2</u>	<u>2</u>
Total	31	27

Canton de Vic-Fézensac:

Bazian	1	1
Caillavet	3	3
Castillon-Debats	2	2
Marambat	2	1
Mirannes	1	1
Préneron	5	5
Riguepeu	4	2
Roquebrune	3	2
Saint-Arailles	2	2
Vic-Fézensac	<u>30</u>	<u>20</u>
Total	53	39

AUTRES DEPARTEMENTS:

Lot et Garonne	1	1
----------------	---	---

On constate que le nombre des condamnés varie beaucoup d'un canton à l'autre, ainsi que la proportion de ceux qui ont été réellement transportés.

Si, maintenant, on examine la liste des condamnés à l'Algérie, ou déférés au Conseil de Guerre rangés par profession, on remarque que, bien sûr, les plus nombreux sont les cultivateurs, puis les propriétaires. Les commerçants sont bien présents, en particulier les cafetiers et aubergistes. Les professions libérales sont surtout représentées par les gens de robe, avocats, avoués, clerks de notaires, huissiers. On peut en extraire le tableau suivant:

Cultivateurs, jardiniers, métayers	49
Propriétaires	32
Cordonniers	28
Commerçants, marchands et commis	25
Aubergistes, cabaretiers et limonadiers	24
Avocats, avoués, notaires et clerks	23
Entrepreneurs et maçons	21
Forgerons et maréchaux ferrants	20
Boulangers	18
Charpentiers	17
Tailleurs d'habits	17

Tisserands	16
Menuisiers et ébénistes	12
Médecins, officiers de santé et pharmaciens	12
Serruriers et armuriers	11
Serruriers et armuriers	11
Instituteurs	8
Epiciers	7
Militaires et ex-militaires	6
Meuniers	6
Tuiliers	6
Couteliers et taillandiers	6

Le Gers est, à cette époque, un département agricole. On constate que ce n'est pas tellement dans la population des cultivateurs que se recrutent les adversaires les plus déterminés à l'entreprise du Prince-Président. On rencontre beaucoup plus de citadins, ou de gens des bourgs, commerçants, artisans, hommes de loi (avocats, avoués, clercs, huissiers, praticiens, etc), et d'artisans, ou encore -et ils sont relativement nombreux- de propriétaires.

L'ensemble des registres cotés F7 2588 à F7 2595 des Archives Nationales se termine par une série de tableaux, relatifs chacun à un département, qui fournissent des renseignements statistiques sur les individus déferés aux Commissions Mixtes, à leur profession, leur âge, leur sexe, et leur nationalité.

On a vu plus haut qu'un certain nombre de personnes font état de deux professions. De ce fait, le classement que je propose et celui du tableau de F7 2595 relatif au Département du Gers peuvent présenter des différences sensibles. Et n'oublions pas que les renseignements rapportés dans ces registres découlent des déclarations des intéressés, déclarations qui peuvent avoir été, volontairement ou non, peu ou pas précises. Je me refuse donc à vouloir obtenir une coïncidence, même partielle, au moyen de modifications des renseignements que j'ai collectés dans les différentes sources que j'ai consultées.

Par contre, et en gardant toujours à l'esprit la réserve que je viens de rappeler quant aux dires des individus concernés, les répartitions que nous fournissent le tableau du Registre F7 2595 méritent, je crois, d'être rapportées ici.

Tout d'abord, le tableau de F7 2595 et mes relevés indiquent tous deux que six Gersois ont été déferés au Conseil de Guerre, et que la Commission Mixte n'en n'a condamné aucun à la Transportation à Cayenne.

De même, j'ai relevé cent quatre vingt quatre condamnations à Algérie Plus. Le tableau de F7 2595 indique le même chiffre. Par contre, si je trouve deux cent quatre-vingt condamnations à Algérie Moins, le tableau n'en signale que deux cent soixante et onze. Je pense que la différence provient du fait que ce dernier document range dans la catégorie des "mis sous Surveillance" ou "Expulsés" ceux qui ont été graciés dès le mois de Mars 1852. Cette différence de neuf individus, soit 3,3 % ne modifie pas de façon notable ma conclusion.

Le tableau npus indique que, sur 464 condamnée, outre ceux dont je viens de parler, un individu a été expulsé, un éloigné et un placé en Internement. On ne parle pas du tout de mise sous Surveillance. Cela mettrait le Département du Gers à part, car c'est le seul dans ce cas. Toutes les autres Commissions Mixtes Départementales ont décidé de placer bon nombre d'inculpés sous le régime de la Surveillance de la Police Politique.

Le tableau récapitulatif du Département du Gers nous permet de constater que, sur les 464 condamnés par la Commission Mixte, ne figure qu'une seule femme, Elisabeth DUPUY, veuve MAREMBAT, née vers 1818, et ménagère (journalière) à Auch. Elle a été condamnée à Algérie Plus, mais non transportée. A-t-elle bénéficié d'une grâce partielle, ou s'est-elle enfuie ? Le fait que son lieu de naissance n'ait pas été indiqué dans les registres F7 2588 à F7 2595 me ferait opter pour la première hypothèse, mais sans aucune certitude.

De même, dans ce Département, un seul étranger est condamné. Et la sentence est bien celle qu'avait prévu le Gouvernement: l'expulsion.

Ce même tableau récapitulatif nous permet de constater que, sur les 464 condamnés par la Commission Mixte du Gers,

7	avaient	de 16 à 20 ans,
127		de 21 à 30 ans,
179 (dont la femme)		de 31 à 40 ans,
98		de 41 à 50 ans,
45		de 51 à 60 ans, et
8	de étaient âgés de plus de	60 ans.

On peut donc dire que :

28,9 % des condamnés avaient 30 ans ou moins en 1852, et 67,7 % avaient quarante ans ou moins.

Mais seulement 88,6% ont soixante ans ou moins.

On constate que la moyenne d'âge des condamnés du Gers est un peu plus élevée que celle constatée dans les Alpes de Haute Provence (42,36 % de trente ans ou moins). Et cette remarque est également vraie en ce qui concerne le Département du Var, où 43 % des condamnés sont compris dans la même tranche d'âge.

Le tableau final du Registre F⁷ 2595 nous permet de constater que, sur les 464 individus condamnés qui y sont recensés, 295 sont mariés et 169 célibataires, et seulement une seule femme.

On se rend donc compte que, tant en ce qui concerne les professions que l'âge moyen des condamnés à l'Algérie, ou la façon dont sont revues les décisions de la Commission Mixte, le Gers se distingue.

Voici donc les listes des condamnés rangés, comme je l'ai dit tout à l'heure, en fonction de leur domicile et de leur nom, puis, en fonction de ce même domicile et de leur profession.

Les abréviations que j'utiliserai sont celles que le lecteur a déjà rencontré plus haut. Et, pour permettre de situer les communes et les chefs-lieux de canton, vous trouverez, en fin de chapitre, après les deux groupes de tableaux, une liste des premières nommées dans lesquelles des condamnés étaient domiciliés en 1851, avec l'indication de canton auquel chacune appartient.

Le premier groupe de tableaux qui suit présente la liste des condamnés du Département du Gers regroupés par communes de domicile, celles-ci se présentant dans leur ordre alphabétique. Les condamnés sont classés par profession à l'intérieur de chaque Commune.

Le second groupe de tableaux présente la liste des condamnés regroupés par Communes, celles-ci étant regroupées par Canton. ceux-ci sont cités par ordre alphabétique. A l'intérieur de chaque Commune, les individus sont eux-mêmes classés de la même manière en fonction de leur patronyme.

Ces deux différentes formes de présentation permettront, je crois, de pouvoir mieux analyser l'origine et la situation familiale et professionnelle, commune par commune, de ceux qui ont payé, ou failli payer de la Transportation leur action pour défendre la République contre le coup de force de Louis Napoléon Bonaparte.

	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Année PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. Cond	N°F	REMARQUES	
	Aignan	CAVANHAC	Henri Alexandre	Aignan	1818 Médecin	M	A-	Aisé	
	Antras	DEJUS	Pierre fils	Gazaupouy	1813 Cultivateur	M	A-	1998 Peu aisé (20.000f)	
	Auch	TERRALL	Jean Baptiste	Auch	1818 Agent d'affaires	M	A+	5727 Pauvre	
	Auch	DARROUX	Théodore	Auch	1821 Ardoisier	C	A-	1920 Pauvre (12 000f de rente)	
	Auch	CAPMARTIN	Jean	Aignan	1804 Aubergiste	M	A+	1261 Peu aisé	
	Auch	GEZE	Jean	Auch	1805 Aubergiste	V+3	A-	2831 Pauvre	
	Auch	SAUT	François	Barran	1820 Aubergiste	M+1	A-	5441 Sans fortune.	
	Auch	ALEM ROUSSEAU	François	Aubier	1794 Avocat	M+3	A-	Peu de fortune	
	Auch	AREXY	Auguste Joseph Etienne	Auch	1818 Avocat	C	A+	147 Sans fortune	
	Auch	CANTELOUP	Jean Pierre	Réjaumont	1800 Avocat	M	A-	1249 Aisé	
	Auch	CAUMONT	Joseph	Auch	1822 Boucher	M+1	A+	1360 Pauvre	
	Auch	CAVE	Pierre Jean	Vic-Fezensac	1824 Boucher	M+1	A-	1382 Pauvre	
	Auch	TROUETTE	Jean Marie	Labéjan	1806 Boulanger	M+2	A+	5879 Assez aisé	
	Auch	BOURDIL	Jean Etienne	Puylaurens (81)	1808 Brasseur	M+2	A-	935 Très aisé (180 000f)	
	Auch	DENJOY	Pierre	Saint Savvy (1805)	1817 Cafetier	Officier Gde Nale	M+6	A+	2060 Sans fortune
	Auch	DUVILLE	Jean	Auch	1806 Charpentier	M+2	A+	2323 Pauvre	
	Auch	LABADENS	Guillaume Jacques	Auch	1802 Charron	M+2	A+	3372 Pauvre	
	Auch	DASSIS	Gabriel	Sorbets	1818 Chiffonnier	M+1	A+	1923 Pauvre	
	Auch	NINOUS	Justin Cyprien Emile	Bilbao (Espagne)	1825 Clerc d'avoué	C	A+	4435 Pauvre	
	Auch	ARRIVEST	François Jean	Auch	1808 Commis marchand	C	A+	170 Aisé	
	Auch	PUJOS	Alexandre	Bassoues	1827 Cuisinier	C	A-	4921 Pauvre	
	Auch	LACAZE	Bertrand	Auch	1826 Fabric. de cartes	M+3	A-	Peu aisé	
	Auch	CAZABAN	Dominique	Ordan-Larroque	1829 Forgeron (ouvrier)	C	A-	1391 Pauvre	
	Auch	DANSOS	Hippolyte Henri Joseph		Greffier Trib.Comm	M	A+	Aisé	
	Auch	GASTINEAU	Benjamin	Montr.-Bellay (49)	1819 Journaliste	M+1	A+	2743 Pauvre	
	Auch	DUPUY	Joseph	Auch	1805 Limonadier	Negotiant en vins	M+2	A+	2273 Aisé (7 à 8 000f immeub)
	Auch	LACAZE	Jean Marie	Ornezan	1804 Limonadier	M+3	A+	3401 Peu aisé	
	Auch	CAZENEUVE	Louis	Biran	1820 Limonadière	C	A-	1401 Pauvre	
	Auch	DELAS	Louis dit Guerre	Auch	1816 Maçon	Tailleur de pierre	M+1	A+	2007 Pauvre
	Auch	SOUCADAUX	Jean Victor	Auch	1822 Maçon	Tailleur de pierre	C	A+	5636 Pauvre
	Auch	LANNES	Antoine	Auch	1822 Maçon entrepreneur	M+2	A-	Pauvre	
	Auch	SABATHIE	Jean	Auch	1793 Marchand de laine	M	A-	Peu aisé	
	Auch	DUFRECHOU	Dominique	La Bastide	1818 Maréchal ferrant	M+1	A+	2233 Pauvre	
	Auch	DELAS	Joseph	Auch	1823 Menuisier	C	CDG	Pauvre	

NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Année PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. Cond	N°7	REMARQUES
					M+2	A-	2065 Pauvre
					C	A+	4884 Sans fortune
Auch	DEPUTZ	Auch	1814 Menuisier		V	A+	Pauvre
Auch	PRIEUR	Auch	1824 Médecin		M+1	CdG	Sans fortune
Auch	DUPIY		1818 Ménagère		C	A+	Pauvre
Auch	VIOLET	Epoisses (21)	1820 Off. Gendarm. E.R.		C	A-	2006 Pauvre
Auch	MARCHEAL	Auch	1827 Peintre en Bât.		M+2	A+	2476 Pauvre (4 000f)
Auch	DELAS	Auch	1827 Peintre en voit.		C	A+	3552 Pauvre
Auch	FAURES	Samaran	1821 Perruquier		M+2	A+	3373 Peu aisé
Auch	LARRIERU	Cizos (65)	1808 Perruquier		M+3	A+	3375 Peu aisé
Auch	LABADENS	Auch	1797 Plâtrier		M	A-	938 Pauvre
Auch	LABADENS	Auch	1803 Plâtrier		C	A+	6144 Sans fortune
Auch	BOURGADE	Auch	1817 Portefaix		C	A+	Pauvre
Auch	ZEPPENFELD	Auch	1822 Sculpteur		M+3	A-	1343 Pauvre
Auch	SOUCADAUX	Auch	1821 Serrurier		C	A+	1236 Pauvre
Auch	CASTEX	Bagnères de B(65)	1815 Tailleur d'habits	Boulangier	M+1	A-	1179 Pauvre
Auch	CANDELON	Auch	1820 Terrassier		M	A+	4118 Pauvre
Auch	CAILLAU	Auch (1803)	1794 Tisserand		C	A+	459 Pauvre
Auch	MEIGNIEN	Villevallier (89)	1814 Tourneur	Comptable journal	M	A-	1880 Sans fortune
Auch	BAYLAC	Auch	1821 Typographe		C	A+	3374 Pauvre
Auch	DALAS	Fleurance	1816 Typographe		M+1	A-	Géné
Auch	LABADENS	Auch	1834 Typographe		C	A-	427 Aisé
Auch	ESQUIRO	Aurenque (?) (32)	1812 Cultivateur		M+1	A-	Aisé
Aurenque	BASSAU	Montfort	1813 Chapelier		M+1	A-	1155 Peu aisé
Barcugnan	BLANC	Miramont	1818 Cultivateur	Aubergiste	M+3	A-	2348 Peu aisé
Barcugnan	CABIRAN	Barran	1831 Boulangier		C	A-	2349 Pauvre
Barran	ESCOUBES	Tillac	1800 Boulangier		M+1	A-	Très pauvre
Barran	ESCOUBES	Barran	1833 Boulangier		M	A-	Assez aisé
Barran	PERE	Bassoues	1823 Brassier		C	A-	3347 Pauvre
Barran	RANSAN	Barran	1804 Carrier		M+2	A-	S.N. Aisé
Barran	JULIAN	Riguepeu	1821 Charpentier	Propriétaire	M+1	A+	Aisé
Barran	AGUT	Mirannes	1803 Cultivateur		M+1	A-	Pauvre
Barran	DAURE	Barran	1805 Instituteur privé		C	A+	5395 Pauvre
Barran	PERES	Barran	1823 Naçon		M+1	A+	Fortune très délabrée
Barran	SANJAYES	Barran	1829 Maréchal ferrant		2	A-	5453 Très aisé
Barran	LABAT	Barran	1813 Notaire (ancien)				
Barran	SARRIAC (de)	Barran	1796 Propriétaire				

NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Année PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. Cond	N°F7	REMARQUES	
Barran	LOUIT	Bernard	Barran 1806	Serrurier	C	A-	3839 Pauvre (9 000fr)	
Bars	MORERE	Jean Louis (fils)	Bars 1832	Domestique	C	A+		
Bassoues	CABOS	Jacques Jean Marie	Bassoues 1825	Boulangier	M	A+	1157 Aisé	
Bassoues	WEYMONT	Jean Louis	St Pierre (972) 1827	Cuisinier	C	A+	6134 Très pauvre	
Bassoues	CABOS	Joseph père	Bassoues 1798	Cultivateur	M+5	A+	Peu aisé	
Bassoues	MARSAN	Jean	Mascaras 1811	Cultivateur	A-		3979	
Bassoues	LAFITTE	Blaise	Peyrehorade (40) 1819	Epicier	M+1	A-	3437	
Bassoues	DOUAI	Auguste	Bassoues 1816	ex Sergent	A+		Pauvre	
Bassoues	DUBLANC	Nicolas	Rabastens (65) 1834	Manoeuvre	C	A-	2184 Pauvre	
Bassoues	VIDALOUQUE	Léon	Auch 1817	Pharmacien	M+3	A-	6041	
Bassoues	PUJOS	Louis	Bassoues 1800	Tisserand	M+3	A-	4925 Peu aisé	
Bassoues	DESPEYROUX	Pierre	Auch 1795	Tonnelier	M+2	A-	2093 (poss. 2 000f immeubles)	
Bazian	LASMOLES	Pierre	Bazian 1800	Cultivateur	M	A+	3561 Pauvre	
Beucaire	HOURTEILLAN	François	Blaziert 1795	Barbier	M+2	A-	3160 Très pauvre	
Beucaire	ROQUES	François	Pardeilhac 1795	Boulangier	Maire (ex)	V+3	A-	5234 Aisé
Beucaire	PEYRUSSAN	François	1800	Officier de Santé	M+1	A+		
Beaumarchès	FITTE	Léon Charles Joseph	Beaumarchès 1827	Marchand drapier	A-		2531	
Beaumarchès	COUSSOULET	Jean Marie aîné	1825	Charpentier	A+		Pauvre	
Beaumarchès	FITTE	Raymond Calixte	Beaumarchès 1825	Marchand drapier	A-		2530	
Beaumarchès	COUSSOULET	Joseph	Beaumarchès 1822	Propriétaire	A-		1815 (40 000fr d'avoir)	
Beaumarchès	DAURIAC	Jean Marie dit l'Avocat	Beaumarchès 1806	Propriétaire	M+3	A+	1946 Peu aisé	
Beaumont	LACOMBE	Laurent	Clermont Ferr.(63) 1827	Maçon	C	A+	3406 Pauvre	
Belloc-St Clameus	VIVES	Théophile	Berdoues 1825	Cultivateur	A-		6118	
Bezolles	BAYLAC	François	Lagraulas 1828	Charron	C	A-	458 Pauvre	
Bezolles	DANSOS	Joseph	Beucaire 1814	Cultivateur	C	A-	1903 Peu aisé	
Bezolles	MOULIE	Jean	Bezolles 1823	Cultivateur	C	A-	Peu aisé	
Bezolles	TOULAN	Antoine	Bezolles 1801	Maçon	M+1	A-	5831 Pauvre (5 à 6.000fr)	
Bezolles	GOUDOULIN	Jean Baptiste	Bezolles 1830	Maréchal ferrant	C	A+	2938 Peu aisé	
Bezolles	GOUDOULIN	Joseph	Bezolles 1821	Maréchal ferrant	M+1	A+	2939 Peu aisé(Maison+immeubs)	
Bezolles	BAZAY (BAZAX)	Joseph	Bezolles 1825	Propriétaire	C	A+	Assez aisé	
Bezolles	FEZAS	Jacques	Bezolles 1816	Propriétaire	M+1	A+	2512 Assez aisé	
Bezolles	VIVES	Jean	Bezolles 1811	Propriétaire	V+2	A-	6117 Assez aisé	
Bezolles	LANDRE	Joseph	Jegun 1804	Tailleur d'habits	M+5	A-	3504 Pauvre	
Bezolles	BERGES	Jean	Bezolles 1817	Tisserand	M+1	A-	553 Pauvre (11 000f de biens)	
Bezolles	PUJOS	Bernard	Courrensan 1820	Tisserand	M+3	A-	4923 Pauvre	

	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Année PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. Cond	N°F7	REMARQUES
Biran	COUGET	Jean Joseph	Angarron ???	1816 Cultivateur		N+2 A-	1777	Pauvre.
Biran	MESPLES	Jean Marie	Biran	1812 Tuilier		C A+	4152	Aisé.
Bonas	RECHOU	Blaise	Bonas	1829 Propriétaire		M+1 A-	5023	Peu aisé
Bonas	RECHOU	François	Bonas	1826 Propriétaire		C A-	5024	Peu aisé
Caillavet	DAUBAS	Jean Baptiste	Condom	1817 Cultivateur		C A-	1925	Pauvre
Caillavet	MOUGES	Bernard Gabriel	Vic-Fezensac(1792	1817 Instituteur (ex)	Agent d'affaires	C A+	4349	Pauvre
Caillavet	VERGES	Jean	Plaisance	1810 Tailleur		M+1 A-	5980	Pauvre
Castera-Verduzan	MACARY	Pierre	Castera-Verduzan	1818 Agent Voyer		C A+	3861	Pauvre
Castera-Verduzan	BARTHARES	Noël Bernard	Beaucaire	1813 Cultivateur		C A+	397	Assez aisé (4 500fr)
Castera-Verduzan	LIBESPERE	ANTOINE	Castéra-Verduzan	1789 Propriétaire		M A+		Assez aisé
Castera-Verduzan	MOUCHET	Raymond	La Sauvetat	1811 Serrurier		A-	4346	Pauvre (1 200fr)
Castillon Debats	LAGARDERE	François	Castillon-Debats	1815 Instituteur (ex)	Propriétaire	C A+	3453	Aisé
Castillon Debats	POUDES	Joseph Jean	Castillon Debats	1820 Tailleur d'habits		M A-	4840	Pauvre
Castillon-Massas	DORBES	Jean Marie	Ayguetinte	1807 Cultivateur		M A-	2159	(3 à 4 000f d'immeubles)
Castillon-Massas	ESTINGOY	Bertrand	Castillon Massas	1807 Tisserand		V+1 A-	2374	Pauvre
Condom	DAULHIEME	Jean Baptiste Adolphe		1805 Avocat		M+3 A+	1930	Pauvre
Condom	LAMARQUE	Jean Marie Lucien	Condom	1816 Avocat		C A+		Aisé
Condom	LASSALLE	Joseph	Estang	1824 Avocat		C A-		Pauvre
Condom	DUGARCON	Guillaume	Condom	1800 Avocat et avoué	Propriétaire	N+2 A-		Très endetté
Condom	BRUCHAUT	Jacques le père	Condom	1805 Boucher		M+1 A-	1082	Sans fortune
Condom	LESTRADE	Arnaud	Condom	1816 Cafetier		3 A+		
Condom	FORGUES	Raymond	Bayles (65)	1806 Charcutier	Terrassier	M+1 A-	2566	Pauvre
Condom	PERES	Pierre dit Chevrier		1823 Châtreur		C A-	4637	pauvre
Condom	DUCHEN	Cyrille Guillaume	Condom	1816 Chiffonnier		M+2 A-	2211	Pauvre
Condom	DUPUY	Pierre Marie Raphael	Castillon-Debats	1803 Clerc d'avoué	Praticien	V+3 A-	2274	Fortune modique
Condom	DUPUY	Raphaël Jean Marie	Castillon-Debats	1831 Clerc d'avoué		C A+	2272	Sans fortune
Condom	DURAND	Louis Eugène	Paris (75)	1811 Commis-voyageur	Inspect. prin.(ex)	M+3 A+	2278	Fortune modique(15 000f)
Condom	LEBBEE	Joseph dit Pilles	Vic-Fezensac	1800 Cordonnier		M A-	3648	Pauvre (4 000fr immeubl.)
Condom	ARNOULD	Pierre dit l'Homme Rouge	Saintes (17)	1815 Couvreur		C A+		Pauvre
Condom	BACQUE	Baptiste	La Sauvetat	1807 Cultivateur	Berger	M A-	284	Pauvre(Fortune 5000f)
Condom	DUCHEN	Jean Pierre	Condom	1813 Etameur		M A+	2212	Pauvre
Condom	FLORENSAN	Jean Marie	Condom	1812 Fermier d'Octroi	Nenuisier	M A-	2543	Fortune modique
Condom	MOLLO	Elie		1814 Fondeur		M+3 A-		Vivant de son travail.
Condom	DUCCOUSSO	Jean dit Biron	Condom	1806 Gendarme (ancien)	Maçon	M A+	2219	Pauvre
Condom	NOULENS	Joseph Jean Marie	Condom	1828 Homme de lettres		C A+	4460	Sans fortune

				PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. Cond	N°7	REMARQUES
Condom	FERRET	Joseph	Condom	1798 Huissier (ex)		M+2 A+	2503	Fortune très médiocre
Condom	BAZERQUES	Bernard	St Arroman (65)	1823 Instituteur (ex)		C A+	465	Peu de ressources
Condom	BRUNO	Jean Hippolyte le fils	Condom	1831 Jardinier		C A-	1106	Pauvre
Condom	BROCONAT	Pierre	Condom	1821 Maçon		C A-	1073	Aisé
Condom	HIRANNE	Jean Marie	Condom	1824 Maçon		M+1 A-	4250	Peu aisé
Condom	MOLIE	Joseph	Condom	1811 Menuisier		M A-		Pauvre
Condom	TRAVERSE	Joseph	Sos (47)	1811 Négotiant		V+1 A+		Aisé
Condom	CREACH	Julien		Peintre en bâtim.		C A-		Sans fortune
Condom	BOUE	François dit Pitous	Condom	1800 Portefaix	Maçon	M+4 A+	879	Pauvre
Condom	MAQUIN-DUPETGNE	Pierre	Libourne (33)	1829 Praticien		C A-	3924	Sans fortune
Condom	DUFFAU	Henri aîné	Condom	1804 Propriétaire		M+3 A-		Riche
Condom	DELER	Jean Victor	Cahors (46)	1809 Régent de Collège		M+1 A+	2022	Sans fortune
Condom	DULUC	Jean Baptiste	Condom	1815 Serrurier		M+2 A-		Pauvre
Condom	BOUE	Armand dit Chélistot	Condom	1808 Tonnelier		M+1 A-		Sans fortune
Condom	BAYLET	Joseph	St Laurent (47)	1818 Tuillier	Maitre de bateau	C A+	461	Peu aisé
Courrensan	CASTAGNET	Pierre	Courrensan	1821 Picier		V A-	1315	Sans fortune
Courrensan	GARROS	Bernard	Courrensan	1807 Maçon		C A-	2733	Pauvre (1.000fr)
Courrensan	BILLIERES	Joseph fils	Courransan	1815 Négotiant	Propriétaire	C A-	669	Fortune embarassée
Eauze	CARBOUE	Pierre	Eauze	1798 Cordonnier		M+1 A-	1271	Pauvre
Eauze	MONTOLIEU	Bernard aîné		1802 Cuisinier		C A+		Ruiné
Eauze	SEAILLES	Jacquess dit Niago	Eauze	1820 Forgeron		C A-	5497	Fort pauvre
Eauze	RIPOTEAU	Charles fils		1813 Horloger		M A+		Pauvre
Eauze	LALANNE	Joseph	Ranouzens	1819 Métayer		M+3 A+	3475	Pauvre
Eauze	TAUZIN	Alexandre Godefroy	Eauze	1802 Pharmacien		M+3 A-	5716	Ruiné
Eauze	LANUSSE	Jean dit Le Préfet	Eauze	1807 Tissierand		M A-	3517	A une propr. de 2.000fr
Estipouy	LASCOMBES	Cyprien	Marcillac	1822 Cultivateur	Boulangier	M A-	3559	20.000fr d'immeubles.
Estipouy	LAGRAVE	Prosper	L'Isle de Noè	1802 Propriétaire		M+3 A+	3459	Sans fortune
Estipouy	LAPORTERIE	Edouard Jean Hippolyte	Auch	1813 Propriétaire		N A-	3528	
Fleurance	LACLAVERE	Jean dit Piroulet	Fleurance	1806 Aubergiste	Cultivateur	N A-	3402	Assez aisé
Fleurance	DOAZAN	François	Fleurance	1807 Brassier	Cantonnier	M+1 A-	2143	Sans fortune
Fleurance	CASSAGNE	Jean	Fleurance	1816 Chapelier	Charpentier ???	M+1 A-	1309	Aisé
Fleurance	MARES	Maurice	Fleurance	1819 Charpentier		M+1 A-	3953	Aisé
Fleurance	PEPET	Jean dit Pifon	Fleurance	1810 Charpentier		M+2 A-	4628	Pauvre
Fleurance	CARRIER	Henri	Saint Clar	1820 Cordonnier		C A-	1295	Sans fortune (F7: 8000F)
Fleurance	DUBORD	Jean	Auch	1800 Cordonnier		M A+	2190	Pauvre

NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Année PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam.Cond	N°7	REMARQUES
Condom	FERRET	Joseph	1798 Huissier (ex)		M+2 A+	2503	Fortune très médiocre
Condom	BATERQUES	Bernard	St Arroman (65)		C A+	465	Peu de ressources
Condom	BRUND	Jean Hippolyte le fils	Condom		C A-	1106	Pauvre
Condom	BROCONAT	Pierre	Condom		C A-	1073	Aisé
Condom	NIRANNE	Jean Marie	Condom		M+1 A-	4250	Peu aisé
Condom	MOLIE	Joseph	Condom		M A-		Pauvre
Condom	TRAVERSE	Joseph	Sos (47)		V+1 A+		Aisé
Condom	CREACH	Julien			C A-		Sans fortune
Condom	BOUE	François dit Pitous	Condom		M+4 A+	879	Pauvre
Condom	MAQUIN-DUPEIGNE	Pierre	Libourne (33)		C A-	3924	Sans fortune
Condom	DUFFAU	Henri aîné	Condom		M+3 A-		Riche
Condom	DELER	Jean Victor	Cahors (46)		M+1 A+	2022	Sans fortune
Condom	DULUC	Jean Baptiste	Condom		M+2 A-		Pauvre
Condom	BOUE	Armand dit Chélistot	Condom		M+1 A-		Sans fortune
Condom	BAYLET	Joseph	St Laurent (47)		Maitre de bateau	C A+	461 Peu aisé
Courrensan	CASTAGNET	Pierre	Courrensan		V A-	1315	Sans fortune
Courrensan	GARROS	Bernard	Courrensan		C A-	2733	Pauvre (1.000fr)
Courrensan	BILLIERES	Joseph fils	Courrensan		C A-	669	Fortune embarrassée
Eauze	CARBOUE	Pierre	Eauze		M+1 A-	1271	Pauvre
Eauze	MONTOULIEU	Bernard aîné			C A+		Ruiné
Eauze	SEAILLES	Jacquess dit Niago	Eauze		C A-	5497	Fort pauvre
Eauze	RIPOTEAU	Charles fils			M A+		Pauvre
Eauze	LALANNE	Joseph	Ramouzens		M+3 A+	3475	Pauvre
Eauze	TAUZIN	Alexandre Godefroy	Eauze		M+3 A-	5716	Ruiné
Eauze	LANUSSE	Jean dit Le Préfet	Eauze		M A-	3517	A une propr. de 2.000fr
Estipouy	LASCOMBES	Cyprien	Marcillac		M A-	3559	20.000fr d'immuebles.
Estipouy	LAGRAVE	Prosper	L'Isle de Noé		M+3 A+	3459	Sans fortune
Estipouy	LAPORTERIE	Edouard Jean Hippolyte	Auch		M A-	3528	
Fleurance	LACLAVERE	Jean dit Piroulet	Fleurance		Cultivateur	M A-	3402 Assez aisé
Fleurance	DOAZAN	François	Fleurance		Cantonnier	M+1 A-	2143 Sans fortune
Fleurance	CASSAGNE	Jean	Fleurance		Charpentier ???	M+1 A-	1309 Aisé
Fleurance	MARES	Maurice	Fleurance		M+1 A-	3953	Aisé
Fleurance	PEPET	Jean dit Pifon	Fleurance		M+2 A-	4628	Pauvre
Fleurance	CARRIER	Henri	Saint Clar		C A-	1295	Sans fortune (F7= 8000F)
Fleurance	DUBORD	Jean	Auch		M A+	2190	Pauvre

NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Année PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam.Cond	N°F7	REMARQUES
Fleurance	TASTE	Pierre	Fleurance 1827	Cordonnier	C A-	5704	Pauvre
Fleurance	TARRISSAN	Joseph Jean dit La Montagne	Fleurance 1814	Ebéniste	C A+	5694	Pauvre
Fleurance	AYLES	Joseph	Fleurance 1817	Fab de casquettes	M+2 A+	261	Peu aisé
Fleurance	DELLAS	Jean	Fleurance 1822	Ferblantier	M+1 A-	2005	Sans fortune
Fleurance	FOURCADE	Jean Baptiste dit Barbot	Salerne (31) 1815	Loueur de chevaux	M A-	2596	Sans fortune
Fleurance	CORBY	Joseph	Fleurance 1823	Maçon	C A-	1725	Sans fortune
Fleurance	LADOUËS	François dit Bornic	Saint Puy 1811	Maçon	M+1 A-	3418	Sans fortune
Fleurance	CLAVE	Joseph	Roquelaure 1805	Médecin	M+2 A-	1612	Aisé
Fleurance	PEDAILLES	François dit Castugs	Vic-Fezensac 1822	Mégissier	M+1 A-	4602	Sans fortune
Fleurance	CASTAREDE	Jean Marie dit Millet	Fleurance 1823	Propriétaire	C A+	1331	Aisé
Fleurance	DUPUY	Joseph François Sylvain	Condom 1809	Propriétaire	M A+		Aisé
Fleurance	BELBEZE	Dominique	Fleurance 1813	Roulier	C A+		Pauvre
Fleurance	DELBEZE	Dominique	Fleurance 1813	Roulier	C A+		Sans fortune
Fleurance	ADOUË	Joseph dit Pille	Fleurance 1801	Serrurier	M+1 A-	S.N.	Aisé
Fleurance	SALINE	Jean David	Fleurance 1817	Serrurier	C A-	5419	Sans fortune
Fleurance	CAMPAN	Jean	Fleurance 1822	Tailleur d'habits	M+1 A-		Sans fortune
Fleurance	NOGUES	Pierre dit Pero	Fleurance 1831	Tourneur	C A+	4442	Pauvre
Fleurance	GALLUT	Charles François	Lectoure 1813	Percepteur (ex)	C A+	2686	Aisé
Fourcès	FOSSERIES	Jean François	Galez (65) 1810	Maçon	M+3 A-	2477	Pauvre
Fourcès	FAUSSERIES	François	Galez (65) 1810	Cultivateur	M+3 A-	2477	Pauvre
Gondrin	BAJON	Michel fils	Gondrin 1819	Boulangier	Epicier, propriét. M+2 A-	300	Fortune très modique ???
Gondrin	CAMPISTRON	Bernard	Gondrin 1802	Boulangier	M+2 A+	1229	
Gondrin	MONDIN	Blaise	Lavaurette (47) 1822	Entrepreneur	C A-	4273	Fortune embarrassée
Gondrin	DURAND	Joseph	Gondrin 1809	Limonadier	M+2 A-	2295	Fortune médiocre(30 000f)
Gondrin	MAINVILLE	Pierre	Laurac 1802	Officier de Santé	M+2 A-		
Idrac	TREBOIS	Dominique	Idrac-Respaillès	Horloger	Instituteur (ex) C A-		Aisé
Idrac	BUGARD	Jean Baptiste	Idrac 1821	Tailleur	A-	1126	
Jegun	MALHOMME	Achille	Jegun 1822	Aubergiste	M+1 A-	3894	pauvre
Jegun	BOUZON	Jean	Jegun 1798	Boucher	M+2 A-	1002	Dans la misère.
Jegun	BARTHARES	Jean Marie	Beaucaire 1817	Boulangier	M+1 A+	398	Pauvre.
Jegun	ARQUE	Martin	Jegun 1815	Charpentier	C A-	168	Assez aisé
Jegun	LABAT	Henri	Jegun 1821	Charpentier	M A-	3382	Peu aisé (7 à 8.000fr)
Jegun	MOUGES	Sebastien	Jegun (1819) 1812	Charpentier	M+6 A+	4348	Indigent.
Jegun	CORTADE	Jean Marie	Lavardens 1813	Charron	C A+	1747	Pauvre.
Jegun	SUBRAN	Joseph	Jegun 1833	Commis marchand	C A-	5650	Pauvre

	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Année PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam.Cond	N°F7	REMARQUES
Jegun	LAFORGUE	Louis	Courensan (?)	1811 Cultivateur		M A-	3446	Pauvre.
Jegun	DUPRAT	Jean Guillaume	Jegun (ou 1811)	1814 Maçon		C A-	2264	Pauvre.
Jegun	SAINT MARTIN	Jean Marie	Beaucaire	1810 Propriétaire		M A-	5399	
Jegun	CAMPISTRON	Paul	Gondrin	1815 Serrurier		C A-		Pauvre
Jegun	BORDES	François	Jegun	1816 Tisserand		C A+	836	Le père a quelques biens
Jegun	SABATHE	Joseph dit Ninet	Jegun	1825 Tisserand		C A+	5374	Pauvre. (Aisé)
Justian	DESPAX	Maurice	Justian	1825 Cultivateur		C A+	2092	Aisé
Justian	ROQUES	Joseph	Pardeilhian	1799 Cultivateur		M+n A-	5237	Pauvre (40.000f inneub.)
Justian	BAZAY (BAZAX)	Pierre	Justian	1818 Menuisier		M A-	424	Pauvre
L'Isle de Noë	LEBRUN	Jean Léon	L'Isle de Noë	1818 Armurier		A-	3663	
L'Isle de Noë	CATOR	fils cadet	Isle de Noë	1827 Aubergiste		A-		Peu aisé
L'Isle de Noë	BLOUSSON	Louis Jacques dit Bourdette	L'Isle de Noë	1808 Boulanger		C A-	734	
L'Isle de Noë	LACOUTURE	Louis	L'Isle de Noë	1820 Cardeur de laine		M+2 A-	3412	3.000fr d'immeubles.
L'Isle de Noë	CESTAC	Jacques Pierre dit Gascon	Mirande	1804 Cordonnier		M+1 A-	1412	Pauvre
L'Isle de Noë	PICARO	Joseph	Marsan	1797 Cultivateur		M+2 A-	4725	Peu aisé
La Sauvetat	BREUILS	Orens dit Fraichinet	La Sauvetat	1803 Aubergiste		M+3 A-		Sans fortune
La Sauvetat	MORENS	Augustin	La Sauvetat	1800 Tailleur d'habits		M+3 A-	4331	Sans fortune
Laas	LUSSAN	Jacques	Laas	1815 Propriétaire	Carrier	M+3 A+	3853	Aisé
Laas	DARIES	Joseph dit Matharan	Laas	1803 Roulier		M+1 A-	1913	Aisé (5 000f)
Lagraulet	DURREY	Jean	Condom	1814 Propriétaire		M+2 A+		Aisé
Lamazère	CARRERE	Joseph	Masseube	1817 Boulanger		A+		Peu aisé
Lamazère	CARRERE	Bertrand	Esclassan-Labast.	1815 Meunier		C A-		Aisé
Lamazère	CARRERE	Ferdinand	Lamazère	1813 Meunier	Maçon	C A+		Peu aisé
Larroque /l'Osse	DUGOUJON	Jean	Moncrabeau (47)	1810 Propriétaire	Tuilier	C A+	2236	Pauvre (13 000f)
Larroque S.Sernin	SARRAN	Sernin	Larroque St Sernin	1828 Boulanger		C A-	5451	Aisé
Larroque S.Sernin	DUFFAU	Bertrand dit Briche	Larroque St Sern.	1823 Cultivateur		C A-	2228	Pauvre
Larroque S.Sernin	MACARY	Barthélémy	Castéra-Verduzan	1789 Propriétaire		M+3 A+	3860	Peu aisé
Larroque/l'Osse	LADOUSSE	Gilles	Céran	1815 Cultivateur		M+1 A-	3420	Pauvre (3.000fr)
Lasserre-Berdoues	DUPRAT	Jean Marie	Berdoues	1816 Forgeron		M A-	2265	
Lavardens	MARES	Joseph Marie	Lavardens	1826 Carrier		M+1 A+	3952	Indigent
Lavardens	CORTADE	Bernard	Lavardens	1828 Cultivateur		C A-	1746	Peu aisé.
Lavardens	DAUZERE	Joseph	Lavardens	1832 Cultivateur		C A-		Pauvre.
Lavardens	LASSERRE	Jean Marie	Lavardens	1811 Epicier		M+3 A-	3571	Aisé. (30.000fr)
Lavardens	GARDERE	Ambroise	Lavardens	1816 Maire (ex)	Propriétaire	M A+		Aisé.
Lavardens	PUGENS	Jean Marie	Lavardens	1821 Maréchal ferrant		M+2 A+	4911	Pauvre

NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Année PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. Cond	N°F7	REMARQUES
Lavardens	LACROIX	Jean Marie	Polastron 1809	Meunier	M	A-	3414 Pauvre (8.000fr immeubl.)
Le Brouilh	COUGET	Guillaume	Le Brouilh 1818	Boulangier	C	A+	1776 Pauvre
Lectoure	DUMOULIN	Louis Odon	Lectoure 1822	Propriétaire	C	A-	2252 Peu aisé. (25 à 30 000f)
Lectoure	LATERRADE	Pierre	St Martin de Goy. 1799	Taillandier	M+4	A-	3574 Sans fortune
Lupiac	BRISSET	Jean	Lupiac 1827	Boulangier	C	A-	1065
Lupiac	POMIES	Dominique	1827	Charpentier	C	A-	Pauvre
Lupiac	MANGOUNET	Jean Gabriel	Beaumarçhès 1802	Huissier	A+		Aisé
Lupiac	BACQUE	Alexandre (Antoine)	Castelnave 1834	Propriétaire	C	A-	283
Lupiac	FOURAILGNAN	Jean Marie Etienne	Castillon-Debats 1829	Tailleur d'habits	C	A+	2593 Pauvre
Lupiac	RENCONTRE	François	Lupiac 1813	Tailleur d'habits	M+2	A-	5043 Pauvre (700fr immeubles)
Lupiac	PERES	Jean Marie	Lupiac 1830	Tonnelier	A-		4636
Manciet	PUGENS	Oscar Jean Louis	Manciet 1820	Clerc de notaire	C	A-	4912 Sans fortune
Manciet	SOULES	Jean Hippolyte	St Paul de Baise 1817	Instituteur (ex)	C	A+	5627 Propriétaire aisé
Manciet	CASTAING	Jean dit l'Insurgé	Manciet 1813	Serrurier	C	A-	1327 Pauvre
Manciet	BRANNA	Fritz	Manciet 1811	Tisserand	M+2	A-	1019 Fortune médiocre
Marambat	DESPAX	Jean Baptiste	Vic-Fezensac 1799	Cultivateur	M+2	A-	2091 Peu aisé (pos. 18 000f)
Marcillac	FITTE	Jean Marie Charles	Beaumarçhès 1824	Aubergiste	C	A+	Aisé
Marcillac	LAFFARGUE	Jean Marie	Marcillac 1824	Aubergiste	M+1	A-	3428 Peu aisé
Marcillac	BROUSTET	Cyprien	Marcillac 1827	Botteleur	A-		1078
Marcillac	TURSAN	Jean Marie	Marcillac 1801	Carillonneur	M+2	A+	5905 Pauvre
Marcillac	BACQUE	Jean	Marcillac 1806	Charpentier	M	A-	285 5 000f d'immeubles.
Marcillac	BESSAGNET	Jean dit Cambrone	Barran 1809	Conduct de travaux	M+2	A+	626 Pauvre
Marcillac	LACAZE	Baptiste	Lembeye (64) 1823	Coutelier	M+2	A-	3400 Pauvre
Marcillac	CLAUSADE	Léon	Marcillac 1831	Etudiant	C	A-	1610 Aisé
Marcillac	SOUMABIELLE	Alphonse	Marcillac 1818	Hongreur	M+2	A+	5634 Aisé
Marcillac	LAGNOUX	Gratien	Marcillac 1812	Marchand de grains	M+5	A-	3463
Marcillac	NABOS	Charles	Saint-Esprit 1803	Propriétaire	C	A-	Aisé
Marcillac	NABOS	Henri Bertrand	Saint Esprit 1800	Propriétaire	M+1	A-	Riche
Marcillac	PUJO	Jean Marie	Marcillac 1808	Tailleur d'habits	M+3	A-	4918 Peu aisé (1500f immeub.)
Marcillac	SAMALENS	Jean Jacques	Pavie 1821	Teinturier	C	A-	5434 Pauvre
Marcillac	BOUSQUET	Frix	Bassoues 1830	Tisserand	C	A-	973
Marcillac	TURSAN	Jean Fritz	Marcillac 1827	Tisserand	C	A-	5904
Marambat	CASTILLE	Pierre	Saint Puy 1813	Carrier	M+1	A-	Pauvre
Mascaras	LASCOMBES	Fritz Jean	Mascaras 1824	Cultivateur	C	A-	3560 2.000fr d'immeubles.
Masseube	NOURRI	Auguste Etienne	Masseube 1830	Boulangier	A-		4461

NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Année PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. Cond	N°F7	REMARQUES	
Masseube	LAPORTE	Jean Jacques Adolphe	Masseube	1822 Clerc de notaire	C	A+	Aisé	
Masseube	DUCASSE	Louis	Gimont	1817 Ferblantier	C	A-	2207	
Masseube	LARTIGUE	Armand	Mièlan	1811 Huissier	C	A-	3555	
Masseube	GACHIES	Jean Bernard (ou Bonnard)	Masseube	1823 Maître de musique	A-		Pauvre	
Masseube	NOTE	Joseph	Masseube	1831 Menuisier	A-		4454 (1 500fr d'immeubles)	
Masseube	ESQUINANCE	Jean François	Esclassan Labast.	1826 Meunier	C	A+	2369 Aisé	
Masseube	SAINTE ANTONIN	Ambroise	Masseube	1818 Pharmacien	M	A-	Aisé	
Masseube	FAURE	Noël Gabriel	Gimont	1817 Sellier	M+2	A-	2475	
Masseube	LASPALES	Vincent	Escos (65)	1820 Tailleur	M	A-	3562	
Mauvezin	DUPIX	Auguste	Fleurance	1812 Aubergiste	Propriétaire	M	A-	2269 Aisé (70 000f immeubles)
Mauvezin	TROYES	Louis	Mauvezin	1820 Cafetier	A-			
Mauvezin	CAPMARTIN	Dominique Orens	Mauvezin	1818 Chapelier	C	A+	Sans fortune	
Mauvezin	CADOURS	Louis	Mauvezin	1819 Coutelier	C	A-	1167 Sans fortune	
Mauvezin	CADOURS	Jean	Mauvezin	1821 Tailleur d'habits	V+1	A-	1166 Sans fortune	
Mièlan	DESPLATS	Louis le fils	Mièlan	1831 Aubergiste	C	A-	(8 000f d'immeubles)	
Mièlan	DESPLATS	Marc	Sadournin (65)	1777 Aubergiste	M+2	A-	2097 Aisé (8.000f d'immeubles)	
Mièlan	MONLAUR	Donien fils (Dominique)	Mièlan	1827 Aubergiste	A+			
Mièlan	SOULES	Jean Marie	Mièlan	1821 Boulanger	C	A+	5626 Peu aisé	
Mièlan	SOULES	Pierre	Mièlan	1812 Capitaine Gde Nale	A+			
Mièlan	SEMBRES	François	Aux-Aussats	1825 Charpentier	Limonadier	A-		
Mièlan	VIGNES	François	Mièlan	Cordonnier	A+		Sans fortune	
Mièlan	DARIEUX	Félix	Mièlan	1807 Epicier	A+		Peu aisé	
Mièlan	DOMERC	Pierre fils	Mièlan	1822 Etudiant	C	A+	2147 Peu aisé	
Mièlan	FRANCE	Jean Louis	Estampures (65)	1814 Médecin	V	A+	Aisé	
Mièlan	BRUN	Elisée	Mièlan	1828 Négotiant	M	A+	Peu aisé	
Mièlan	LACASSAGNE	Jacques	Mièlan	1809 Négotiant	A-			
Mièlan	DOURS	Pierre	Mièlan	1806 Pharmacien	M+1	A+	2167 Aisé	
Mièlan	MONTEGUT	Jean		Teinturier	A+		Peu aisé	
Miramont	LACOMBE	Marcellin	Miramont	1817 Commerçant	M+2	A+	3407	
Mirande	BARRERE	Jean Baptiste	Barcugnan	1806 Arquebusier	M+2	A-	386 1 100 f d'immeubles.	
Mirande	PASCAU	Jean Jacques	Mirande	1814 Avocat	M	A+	4556 Aisé	
Mirande	PASSAMA	Joseph Bruno	Mirande	1815 Avocat	C	A+	4562 Aisé	
Mirande	TERRAIL	Eugène	Mirande	1824 Avocat	C	A+	Sans fortune	
Mirande	BOUSSSES	Bernard François Léonce	Mirande	1818 Avoué	C	A+	985 Aisé	
Mirande	BERGES	Joseph Edmond	Mirande	1819 Boulanger	C	A+	Peu aisé	

NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Année PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam.Cond	N°F7	REMARQUES
Mirande	AUTISSIER	Jean Baptiste	Jalesches (23)	1821 Brassier		M+2 A+	251 Très pauvre
Mirande	BARBE	Jean Pierre	Juillac	1813 Brassier	Meunier	M+2 A+	339 Très pauvre
Mirande	BOST	Pierre	Coulaures (24)	1821 Cabaretier		M+1 A-	856
Mirande	LAVEDAN	Jean Marie	Orieux (65)	1822 Charpentier		M+1 A+	3638 Très pauvre
Mirande	LACOSTE	Jules Raymond Louis	Mirande	1832 Commis		C A-	3410 Pauvre
Mirande	SEGNUOUREL	Guillaume	Mirande	1812 Cordier	Brassier	M+4 A+	5503 Très pauvre
Mirande	ARNAUDIE	Pascal dit Vinson	Mirande	1821 Cordonnier		M+1 A+	Pauvre
Mirande	DEMBLANC	Henri Joseph Eutrope	Mirande	1825 Cordonnier		C A-	1891 Pauvre
Mirande	GALLAND	Baptiste dit Bâton	Mirande	Cordonnier		C A+	Pauvre
Mirande	GOHON	Alphonse	St Romain (76)	1815 Cordonnier		M A+	Pauvre
Mirande	LAFFAGE	Bertrand	Mirande	1809 Cordonnier		M+6 A-	3424 Pauvre
Mirande	LESTRADE	Jean Baptiste dit Destarac	Mirande	1803 Cordonnier		A-	3750
Mirande	MARCEL	Joseph	Mirande	1798 Cordonnier		M+3 A+	3936 Très pauvre
Mirande	PICQUEMIL	Baptiste père	Mirande	1798 Cordonnier		M+4 A-	Pauvre
Mirande	PUJOS	Dominique dit Murat	Saint Elix	1804 Cordonnier		M+3 A-	4924
Mirande	REGNAULT	François	Mirande	1798 Cordonnier		V+2 A-	5027
Mirande	SAUBOLLE	Dominique	Mirande	1828 Cordonnier		C A+	5454 Pauvre
Mirande	CASSAIGNARD	Jean Marie François	Mirande	1817 Coutelier	Chapelier ???	C A-	Pauvre
Mirande	COUZIER	Jean		1830 Cultivateur		A-	
Mirande	LESTRADE	Jean Marie	Pavie	1804 Cultivateur		M+2 A-	3751
Mirande	DAVEZAC	Jean dit Belot	Antin (65)	1820 Grenadier 60è R.L.		C CdG	Pauvre
Mirande	SEAC	Jean	Mirande	1793 Instituteur (ex)		M+7 A-	5522
Mirande	CHALONS	Homère dit Marcel	Auch	1820 Journalier		C CdG	Pauvre
Mirande	CESTAC	Antoine	Mirande	1809 Maçon		M A+	1411 Pauvre
Mirande	DUR	Auguste Bernard	Mirande	1810 Maçon		M+3 A+	2277 Très pauvre
Mirande	MAUMUS	François	Mirande	1813 Maçon		M+3 A-	4066 Pauvre
Mirande	LASSERRE	Jean Baptiste	Labéjan	1819 March. de chevaux	Propriétaire	C A+	3570 Aisé
Mirande	DEFFES	Henri	Mirande	1820 Marchand		C A-	1985 Aisé
Mirande	LABAT	Joseph	Mirande	1814 Marchand de sel		M A+	Assez aisé
Mirande	DUCLLOS	Jean	Ardes (63)	1805 Md de parapluies		M+3 A+	2213 Très pauvre
Mirande	ESPARROS	Barthélémy	Pont St Père(? 32)	1789 Menuisier		M+8 A+	2359 Très pauvre
Mirande	LASSERRE	Baptiste	Mirande	1829 Menuisier		A-	3568 Sans fortune
Mirande	SOURRIGUERE	Joseph dit Souris	Mirande	1819 Menuisier		C A-	Pauvre
Mirande	LALANNE	Etienne	Ille sur Têt (66)	1824 Militaire active	Journalier	C A-	3473 Sans fortune
Mirande	DEFFES	Edmond	Paris	1819 Négotiant		A-	1948

NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Année PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. Cond	N°F7	REMARQUES
Mirande	LESCURE	André dit Compagnon	Mirande 1821 Postillon		M+1 A-		Peu aisé
Mirande	DELSOL	Sylvain	Mirande Praticien		C A+		Pauvre
Mirande	BARBE	Jean Baptiste	Mirande 1807 Propriétaire	Secrétaire Mairie	M A+		Aisé
Mirande	ORTHOLAN	Jean	Mirande 1810 Propriétaire		M A+		Aisé
Mirande	BOURRUST	Julien	Montamat 1798 Sans profession		M+1 A+		962 Pauvre
Mirande	FOURMIGUE	Lucien Pierre Pascal	Mirande 1824 Serrurier		M+2 A-		2599 5 000fr d'immeubles
Mirande	LAUZIN	Pierre	Mirande 1812 Teinturier		A-		3628
Mirande	BERGES	Jean Julien	Mirande 1814 Tonnelier		M+2 A-		554 Sans fortune
Mirande	DUK	Pierre fils	Bars 1829 Tuilier		M+1 A-		2201 (3 000f d'immeubles)
Mirande	CANTALOUK	Jean Pierre	Mirande 1807 Vétérinaire		M+3 CdG		Pauvre
Mirande	LAFFITE	Jean Marie			A-		
Mirande	PARIS	Alphonse Roch François	Mirande 1824 Sergent 74è Ligne	Jardinier	C A-		Pauvre
Mirandes	DARROUX	Jean Marie	Mirandes (1819) 1824 Carrier		C A-		1919 Pauvre (2 000f)
Moncassin	BIANE	David ou Augustin	Moncassin 1824 Charpentier	Cultivateur	C A-		646
Monclar	SENAC	Jean	Monclar 1825 Charpentier		C A-		5521
Monfort	BORDERE	Augustin Joseph Eustache	La Sauvetat 1823 Propriétaire	Tisserand	C A-		834 Fortune médiocre
Monfort	TROYES	Pierre	1816 Voiturier	Cafetier	M+2 A+		Peu aisé
Montaut	DELAS	Georges	1798 Tailleur		C A-		2004 Pauvre
Montesquiou	VIDAL	Joseph	Montesquiou 1817 Cordonnier maitre	Aubergiste	A-		6030
Montestruc	THORE	François	Tourrenquets 1824 Cordonnier		M A-		5827 Pauvre
Ordan Laroque	SABATHIER	Joseph	Saint Arailles 1814 Tuilier		M+1 A+		5377 Pauvre
Ornezan	LAUGA	Dominique	Ornezan 1818 Cultivateur		M+1 A+		Pauvre.
Ornezan	DUPOUY	Charles	Auch 1831 Propriétaire		M A+		Fortune très dérangée.
Ornezan	GRANGE	Jean Baptiste	Bruges (64) 1808 Tisserand		M A+		2970 Pauvre.
Pallanne	CAUBET	Jean	Pallanne 1806 Cultivateur		M A-		1352
Pouylebon	DUFFAR	Jean Baptiste	Pouylebon 1806 Charron		A+		Puvre
Pouylebon	CHABEAU	François dit Durand	Pouylebon 1831 Cordonnier		C A-		1418
Pouylebon	CHABEAU	Rigal dit Durand	Saint Cernin (15) 1781 Cordonnier		M+4 A-		1421
Pouylebon	BARON	Barthélémy	Pouylebon 1828 Cultivateur		A+		
Pouylebon	COURREGÉ	Jean (ou CORREGÉ)	Montuze (65) 1813 Cultivateur		M+4 A-		1802 Sans fortune.
Pouylebon	DUPRAT	Joseph dit Trouillé	Pouylebon 1786 Cultivateur		M+5 A-		
Pouylebon	BARON	Vital dit Carrère	Pouylebon 1805 Maire (ex)	Cultivateur	M+5 A+		370 14 000à 15 000f Immeubles
Pouylebon	DUPRAT	Pierre	Montesquiou 1808 Métayer		M+3 A-		2267 Sans fortune.
Pouylebon	LAFFARGUE	Charles	Bassoues 1819 Métayer		M+2 A-		3425 Pauvre
Pouylebon	TROUILLE	FILS			A-		Peu aisé

NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Année	PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. Cond	N°7	REMARQUES
Preneron	FAGET	Jean Baptiste	Marambat	1820 Cultivateur		C A-	2431	Pauvre
Preneron	CAZE	Jean Marie	Préneron	1823 Maçon		M+2 A-	1403	Pauvre
Preneron	FAGET	Jean Marie	Marambat	1817 Manoeuvrre		M+2 A-	2432	Pauvre
Preneron	DUTREY	Jean Marie	Devèze (65)	1799 Maréchal-ferrant		M A-	2320	Pauvre
Preneron	BONNET	Bernard	Préneron	1810 Tailleur	Chiffonnier	M+4 A-	816	Peu aisé (4 000f)
Riguepeu	RIZON	Dominique	Préneron	1800 Forgeron		C A-		Pauvre
Riguepeu	DURRAT	Jacques	Condom	1804 Maréchal ferrant		M+6 A+	2313	Pauvre
Riguepeu	CASTERA	François	Montbert	1792 Propriétaire	Tisserand	M+5 A-		Pauvre
Riguepeu	LAMARQUE	Pierre	Riguepeu	1815 Tailleur d'habits		M+1 A-	3480	Peu aisé
Roquebrune	DUBOS	Laurent	Riguepeu (1802)	1822 Forgeron		M+6 A+	2192	Très pauvre
Roquebrune	COUERGOU	Joseph	Roquebrune	1831 Forgeron (garçon)		C A-		Pauvre
Roquebrune	DUBOSQ	Guillaume	Roquebrune	1799 Menuisier		M+3 A+	2193	Pauvre
Roquefort	MESSINE	Joseph	Roquefort	1827 Militaire d'active	Cultivateur	C A-	4153	Aisé
Roquelaure	MANABERA	Guillaume (ou Jean)	Roquelaure	1815 Carrier		M+1 A-	3909	Pauvre
Roquelaure	LABONNE	Paul dit Pouliche	Auch	1820 Tailleur d'habits		M A-	3390	Pauvre
Roquelaure	TYVER	Sylvain	Auch	1822 Tourneur		M+1 A-	5907	Pauvre
Roques	ROQUES	François	Roques	1810 Cultivateur		M+6 A-	5233	Très pauvre
Saint Arailles	NOUCHET	Joseph	Saint Arailles	1817 Epicier		M A+	4345	Peu aisé
Saint Arailles	DARROUX	Jean Baptiste	Saint Arailles	1817 Forgeron		M+2 A+	1918	Pauvre
Saint Christaud	LAFFARGUE	Simon Joseph	St Christaud	Adj au Maire (ex)		M A+		Pauvre
Saint Christaud	ADER	Jean	Sainte Dode	1805 Cultivateur		M+1 A-		
Saint Christaud	MOTHE	Louis	St Christaud	1787 Cultivateur	Ancien Maire.	C A+		Aisé
Saint Christaud	CAUSSADE	François	Montequiou	1825 Forgeron		C A+		Peu aisé
Saint Christaud	LUSSAN	Antoine	Saint Christaud	1796 Journalier		Y+2 A+	3852	Pauvre
Saint Christaud	BISTOS	Jean dit Pistous	Sabaillan	1805 Meunier		M+3 A+	675	Peu aisé
Saint Clar	DUFFAU	Jacques Adrien	Saint Clar	1828 Limonadier		M+2 A-	2227	
Saint Clar	SENTIS	François	Beurnecoup (?)	1822 Pharmacien	Chimiste	C A-	5532	Ruiné
Saint Médard	LACOMME	Joseph	Saint Médard	1824 Brassier		M+2 A-		
Saint Médard	CASTERA	Pierre	Mirande	1809 Cultivateur	Cordonnier	M+2 A+	1341	Pauvre
Saint Médard	COUZIER	Jean	Saint Médard	1815 Domestique		C A-	1813	(25.000fr d'immeubles)
Saint Médard	LAFFARGUE	François	Lubersac	1828 Menuisier		A-	3426	
Saint Médard	CLAVERIE	Jean père	Seissan	1794 Meunier	Ancien maire	M+3 A+		Peu aisé
Saint Médard	TANAZAC	Vital	Estipouy (1807)	1818 Instituteur		M+3 A+	5675	Très pauvre
Saint Michel	COUGONGLE	Pierre	Lévignan (65)	Instituteur privé		C A-		Peu aisé
Saint Michel	PUJO	Pierre	Montréjeau (65)	1819 Propriétaire		M A+		Aisé

	NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Année PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam.Cond	N°F7	REMARQUES
Saint Puy	MOUCHET	Jean Marie	Saint Puy	1807 Maçon		M+2 A+	4344	Pauvre
Sauviac	PUJOS	Pierre	Bassoues	1804 Capit. Garde Nale		A+		
Sauviac	FONTOULIEU	Louis	Saint Michel	1789 Cultivateur		M+7 A-	2556	Pauvre
Seissan	CAMPARDON	Charles	Seissan	1813 Cafetier		M A+	1224	Peu aisé.
Seissan	GRANGE	Pierre	Bruges (64)	1806 Tisserand		M+1 A-	2971	Pauvre.
Seissan	MARRE	Mathieu (Mathurin?) Antoine	Seissan	1806 Tisserand		M+4 A+	3974	Indigent.
Seissan	LASSERRE	François	Seissan	1805 Tourneur	Valet de ville	M+2 A-	3567	Très pauvre.
St Jean le Comtal	MEILHAN	Joseph Jean Marie	St Jean le Comtal	1826 Boulanger	Aubergiste	C A-	4120	Assez aisé(1500f immeub)
St Jean le Comtal	BOUE	Barthélémy	Masseube	1812 Cultivateur		M+2 A-	878	Pauvre (7 à 8 000f)
St Jean le Comtal	ABADIE	Joseph	St Jean le Comtal	1817 Forgeron		M/ A-		S.N. Pauvre
St Jean le Comtal	DALIER	Jean Baptiste	Orieux (65)	1808 Maçon	Carillonneur	M+5 A-	1883	Pauvre (1 000 fr)
St Jean le Comtal	DEGERS	Bernard	St Jean le Comtal	1831 Tuillier		C A-	1989	Pauvre.
St Jean le Comtal	DEGERS	Isidore Magloire	St Jean le Comtal	1827 Tuillier		C A-	1990	Pauvre. (possede 2 000f)
St Paul de Baise	LOUBERE	François	St Paul de Baise	1800 Propriétaire	Ex adj. au Maire	C A+	3831	Aisé
St Paul de Baise	RECHOU	Antoine	St Paul de Baise	1810 Propriétaire		C A-	5022	Peu aisé
Terraube	MARCEPOIL	Auguste dit Palareau	Terraube	1825 Cordonnier		A+	3980	
Tillac	LOURTIES	Jean Marie	Laas	1823 Cordonnier		C A+	3840	Pauvre
Vic-Fezensac	DUMAS	Romain Bernard	Vic-Fezensac	1830 Tailleur d'habits		C A-	2243	Pauvre
Vic-Fezensac	BELLOCOQ	Prosper dit Pers	Vic-Fezensac	1818 Cordonnier	Cultivateur	M+3 A-		Indigent
Vic-Fezensac	MASSIGNAC	Pierre	Vic-Fezensac	1815 Cafetier		M+1 A+	4044	Pauvre
Vic-Fezensac	PERES	Jean	Peyrusse-Grande	1815 Cantonnier		M+1 A-	4635	
Vic-Fezensac	CORTADE	Pierre	Lavardens	1816 Charpentier		M+1 A-		Indigent
Vic-Fezensac	COURTIADE	Marie Joseph Augustin	Vic-Fezensac	1811 Charpentier		M A-	1806	Peu aisé (5 000f)
Vic-Fezensac	MERLE	Jean dit Merlon	Vic-Fezensac	1829 Charpentier		C A+	4146	Pauvre
Vic-Fezensac	KEVA	Joseph	Vic-Fezensac	1830 Commerçant		C A+	3367	Père aisé
Vic-Fezensac	BEDOUT	François fils dit Matou	Vic-Fezensac	1829 Cordonnier		C A-	497	Le père a quelque bien
Vic-Fezensac	CAZAVAN	Joseph	Vic-Fezensac(28)	1819 Cordonnier		C A-	1395	Pauvre
Vic-Fezensac	GARDERE	Jean dit Pontac	Vic-Fezensac	1819 Coutelier		M+2 A-	2714	Pauvre (4 à 5.000fr)
Vic-Fezensac	DESBARATS	Jean Baptiste dit Antoine	Vic-Fezensac	1820 Forgeron		M A-	2073	Pauvre
Vic-Fezensac	CASSAET	Jean Baptiste	Montcorneil	1793 Horloger		M+1 A+	1308	Pauvre
Vic-Fezensac	BEDOUT	Joseph Frumence	Jegun	1833 Laboureur	Tonnellerie à Jegun	C A-	498	Pauvre
Vic-Fezensac	AVRIL.	Pascal	Auch	1815 Maçon		M+2 A-	258	Indigent
Vic-Fezensac	CHASTEL	Pierre	Vic-Fezensac	1805 Marchand drapier		M+1 A+		Riche
Vic-Fezensac	DESBARATS	Antoine le fils	Vic-Fezensac	1813 Maréchal-ferrant		C A+		Pauvre
Vic-Fezensac	LABERENNE	Pierre dit Prudère	Vic-Fezensac	1819 Md de parapluies	Tanneur, Propriét.	M+3 A-		Pauvre

NOM	PRENOMS	Lieu Naissance	Année PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam.Cond	N°F7	REMARQUES	
Vic-Fezensac	SAINTE-COLMBE	Louis	Mont-d'Astarac	1807 Médecin	C	A+	Aisé	
Vic-Fezensac	CHABRIERE	Joseph cadet dit Moreau	Vic-Fezensac	1805 Mégissier	M+1	A-	1428 Pauvre (15 000 d'immeub)	
Vic-Fezensac	GOUDOULA	Jean Marie	Bassoues	1819 Peintre en bâtim.	C	A-	Pauvre	
Vic-Fezensac	BEDOUT	Joseph	Jegun	1798 Propriétaire	M+5	A+	499 Aisé	
Vic-Fezensac	MOULIE	Jean	Vic-Fezensac	1819 Quincailler	Serrurier	M+2	A-	4353 Aisé
Vic-Fezensac	OJARDIAS	Louis	Thiers (63)	1818 Quincailler	C	A+	4469 Pauvre	
Vic-Fezensac	PUJOS	Joseph Louis	Vic-Fezensac	1799 Serrurier armurier	M+1	CdG	Pauvre	
Vic-Fezensac	PESSAN	François	St Aubin d.Cad(24)	1819 Taillandier	C	A-	4673 Indigent	
Vic-Fezensac	LABERENNE	Isidore dit Pierre	Vic-Fezensac	1817 Tanneur	M+3	A+	3388	
Vic-Fezensac	LAFFARGUE	Baptiste	Vic-Fezensac	1829 Tisserand	Cultivateur	C	A-	Pauvre
Vic-Fezensac	MOULIE	Mathieu	Vic-Fezensac	1813 Tisserand	M+1	A-	Pauvre	
Vic-Fezensac	BAJOLLE	Pierre	Courrensan	1824 Voiturier	C	A+	S.N. Indigent	
Viella	ABADIE	Joseph Vital Jean	Viella	1817 Forgeron	Coutelier	M+5	A-	S.N. Pauvre
Viella	HOURCADE	Jean Carmel	Benesac (?) (64)	1822 Maréchal ferrant	C	A-	3159 Peu aisé	
Villecontal	DESPALANGUES	Mathieu	Villecontal/Arros	1796 Cordonnier	V+1	A-	2090 Pauvre	
Villeneuve/Mez.47	DUCOUSSO	Antoine fils	Lauzun (47)	1829 Cultivateur	C	A-	2220 Pauvre	

NOM	PRENOMS	DOMICILE	PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. CON
CAVANHAC	Henri Alexandre	Aignan	Médecin		M 2-
SACQUE	Alexandre (Antoine)	Lupiac	Propriétaire		C A-
BRISSET	Jean	Lupiac	Boulangier		C A-
FOURAINAN	Jean Marie Etienne	Lupiac	Tailleur d'habits		C A-
MANGOUNET	Jean Gabriel	Lupiac	Huissier		A-
PERES	Jean Marie	Lupiac	Tonnellier		A-
POMIES	Dominique	Lupiac	Charpentier		C A-
RENCONTRE	François	Lupiac	Tailleur d'habits		M-2 A-
ALEM ROUSSEAU	François	Auch	Avocat		M-3 A-
AREXY	Auguste Joseph Etienne	Auch	Avocat		C A-
ARRIVEST	François Jean	Auch	Commis marchand		C A-
BAYLAC	Jean	Auch	Typographe		C A-
BOURDIL	Jean Etienne	Auch	Brasseur		M-2 A-
BOURGADE	François	Auch	Portefaix		M 2-
CAILLAU	Jean Marie	Auch	Tisserand		M-1 A-
CANDELON	Adam	Auch	Terrassier	Boulangier	C A+
CANTELOUP	Jean Pierre	Auch	Avocat		M A-
CAPMARTIN	Jean	Auch	Aubergiste		M A+
CASTEK	Pierre Marcel	Auch	Tailleur d'habits		M-3 A-
CAUMONT	Joseph	Auch	Boucher		M-1 A+
CAVE	Pierre Jean	Auch	Boucher		M-1 A-
CAZABAN	Dominique	Auch	Forgeron (ouvrier)		C A-
CAZENEUVE	Louis	Auch	Limonadière		C A-
DALAS	Joseph Marie Jules Sébast.	Auch	Typographe	Comptable journal	M A-
DANSOS	Hippolyte Henri Joseph	Auch	Greffier Trib. Comm		M A+
DARROUX	Théodore	Auch	Ardoisier		C A-
DASSIS	Gabriel	Auch	Chiffonnier		M-1 A-
DELAS	Jean Marie dit Mayette	Auch	Peintre en voit.		C A-
DELAS	Joseph	Auch	Menuisier		C CdG
DELAS	Louis dit Guerre	Auch	Maçon	Tailleur de pierre	M-1 A+
DENJOY	Pierre	Auch	Cafetier	Officier Gde Vale	M-6 A-
DEPUTZ	Baptiste	Auch	Menuisier		M-2 A-
DUFRECHOU	Dominique	Auch	Maréchal ferrant		M-1 A-
DUPIY	Elisabeth veuve MARAMBAT	Auch	Ménagère		V A+
DUPIY	Joseph	Auch	Limonadier	Negotiant en vins	M-2 A+
DUVILLE	Jean	Auch	Charpentier		M-2 A+
FAURES	Bernard dit Virginat	Auch	Perruquier		M-2 A+
GASTINEAU	Benjamin	Auch	Journaliste		M-1 A+
GEZE	Jean	Auch	Aubergiste		V-3 A-
LABADENS	Guillaume Jacques	Auch	Charron	Forgeron	M-2 A+
LABADENS	Jacques	Auch	Plâtrier		M-2 A-
LABADENS	Louis	Auch	Plâtrier		M-3 A+
LABADENS	Marie Joseph	Auch	Typographe		C A+
LACAZE	Bertrand	Auch	Fabric. de cartes		M-3 A-
LACAZE	Jean Marie	Auch	Limonadier		M-3 A+
LANNES	Antoine	Auch	Maçon entrepreneur		M-2 A-
LARRIEU	Bertrand dit Cizos	Auch	Perruquier		C A-
MARECHAL	François	Auch	Peintre en Sât.		C A+
MEIGNIEN	Paul dit Bourguignon	Auch	Tourneur		M A-
NINIOUS	Justin Cyprien Emile	Auch	Clerc d'avoué		C A+
PRIEUR	Victor	Auch	Médecin		C A-
PUJOS	Alexandre	Auch	Cuisinier		C A-
SABATHIE	Jean	Auch	Marchand de laine		M A-
SAUT	François	Auch	Aubergiste		M-1 A-

NOM	PRENOMS	DOMICILE	PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. CON
SOUCADAUX	Jean Marie (SOUCUE D'AUCH)	Auch	Serrurier	Tailleur de pierre	C A+
SOUCADAUX	Jean Victor	Auch	Maçon		M A-
TERRAIL	Jean Baptiste	Auch	Agent d'affaires		M-2 A+
TROUETTE	Jean Marie	Auch	Boulangier		M-1 CoG
VIOLET	Jean Baptiste	Auch	Off. Gendarm. E.R.		C A-
DEPPENFELD	Eduard	Auch	Sculpteur		M-2 A-
AGUT	Jean Pierre	Barran	Cultivateur	Propriétaire	M-1 A-
CABIRAN	Joseph Louis	Barran	Boulangier	Aubergiste	M-1 A-
DAURE	Eugene Dominique François	Barran	Instituteur privé		M-3 A-
ESCOUBES	Barthélémy (père)	Barran	Boulangier		C A-
ESCOUBES	Isidore Joseph	Barran	Boulangier		C A-
JULIAN	Philippe	Barran	Charpentier		M-1 A-
LABAT	Joseph Sylvaire Victor	Barran	Notaire (ancien)		C A-
LOUIT	Bernard	Barran	Serrurier		M-1 A-
PERE	Roch (PERES ??)	Barran	Brassier		M-1 A-
PERES	François	Barran	Maçon		M A-
RANSAN	Jean dit Brigadier	Barran	Carrier		C A+
SANTAYES	Pierre Casimir	Barran	Maréchal ferrant		2 A+
SARRIAC (de)	Louis Paul Benoit Adrien	Barran	Propriétaire		C A-
DELAS	Georges	Montaut	Tailleur		M A+
DUPOUY	Charles	Ornezan	Propriétaire		M A+
GRANGE	Jean Baptiste	Ornezan	Tisserand		M+1 A+
LAUGA	Dominique	Ornezan	Cultivateur		M A-
LABONNE	Paul dit Pouliche	Roque-laure	Tailleur d'habits		M-1 A-
MANABERA	Guillaume (ou Jean)	Roque-laure	Carrier		M+1 A-
TYVER	Sylvain	Roque-laure	Tourneur		M A+
CAMPARDON	Charles	Seissan	Cafetier		M+1 A-
GRANGE	Pierre	Seissan	Tisserand		M+1 A-
LASSERRE	François	Seissan	Tourneur	Valet de ville	M-2 A-
MARRE	Mathieu (Mathurin?) Antoine	Seissan	Tisserand		M+4 A+
ABADIE	Joseph	St Jean le Contal	Forgeron		M A-
BOUE	Barthélémy	St Jean le Contal	Cultivateur		M+2 A-
DALIER	Jean Baptiste	St Jean le Contal	Maçon	Carillonneur	M+5 A-
DEGERS	Bernard	St Jean le Contal	Tuilier		C A-
DEGERS	Isidore Magloire	St Jean le Contal	Tuilier		C A-
MEILHAN	Joseph Jean Marie	St Jean le Contal	Boulangier	Aubergiste	C A-
SENAC	Jean	Monclar	Charpentier		C A-
LACOMBE	Laurent	Beaumont	Maçon		C A+
ARNOULD	Pierre dit l'Homme Rouge	Condom	Couvreur		C A+
BACQUE	Baptiste	Condom	Cultivateur	Berger	M A-
BAYLET	Joseph	Condom	Tuilier	Maitre de bateau	C A+
BAZERQUES	Bernard	Condom	Instituteur (ex)		C A+
BOUE	Armand dit Chélistot	Condom	Tonnelier		M+1 A-
BOUE	François dit Pitous	Condom	Portefaix	Maçon	M+4 A+
BROCONAT	Pierre	Condom	Maçon		C A-
BRUCHAUT	Jacques le père	Condom	Boucher		M+1 A-
BRUNO	Jean Hippolyte le fils	Condom	Jardinier		C A-
CREACH	Julien	Condom	Peintre en bâtin.		C A-
DAULHIEME	Jean Baptiste Adolphe	Condom	Avocat		M+3 A+
DELER	Jean Victor	Condom	Régent de Collège		M+1 A+
DUCHEN	Cyrille Guillaume	Condom	Chiffonnier		M+2 A-
DUCHEN	Jean Pierre	Condom	Etameur		M A+
DUCOUSSO	Jean dit Biron	Condom	Gendarme (ancien) Maçon		M A+
DUFFAU	Henri aîné	Condom	Propriétaire		M+3 A-
DUGARCON	Guillaume	Condom	Avocat et avoué	Propriétaire	M+2 A-
DULUC	Jean Baptiste	Condom	Serrurier		M+2 A-

NOM	PRENOMS	DOMICILE	PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. CON
DUPIY	Pierre Marie Raphae'	Condom	Clerc d'avoué	Praticien	V-3 A-
DUPIY	Raphaël Jean Marie	Condom	Clerc d'avoué		C A-
DURAND	Louis Eugène	Condom	Commis-voyageur	Inspect. agricoles	M-1 A-
FERRET	Joseph	Condom	Huissier (ex)		M-2 A-
FLORENSAN	Jean Marie	Condom	Fermier d'Octroi	Menuisier	M A-
FORGUES	Raymond	Condom	Charcutier	Terrassier	M-1 A-
LAMARQUE	Jean Marie Lucian	Condom	Avocat		C A-
LASSALLE	Joseph	Condom	Avocat		C A-
LEBSEE	Joseph dit Pilles	Condom	Cordonnier		M A-
LESTRADE	Arnaud	Condom	Cafetier		C A-
MAQUIN-DUPEIGNE	Pierre	Condom	Praticien		C A-
MIRANNE	Jean Marie	Condom	Macon		M-1 A-
MOLTE	Joseph	Condom	Menuisier		M A-
MOLLO	Elie	Condom	Fondeur		M-3 A-
NOULENS	Joseph Jean Marie	Condom	Homme de lettres		C A-
PERES	Pierre dit Chevrier	Condom	Châtreur		C A-
TRAVERSE	Joseph	Condom	Négotiant		V-1 A-
BILLIERES	Joseph fils	Courrensan	Négotiant	Propriétaire	C A-
CASTAGNET	Pierre	Courrensan	Epicier		V A-
GARROS	Bernard	Courrensan	Macon		C A-
CARBOUE	Pierre	Eauze	Cordonnier		M-1 A-
LALANNE	Joseph	Eauze	Métayer		M-3 A-
LANSUSSE	Jean dit Le Prêfet	Eauze	Tisserand		M A-
MONTOLIEU	Bernard aîné	Eauze	Cuisinier		C A-
RIPOTEAU	Charles fils	Eauze	Horloger		M A-
SEAILLES	Jacquess dit Niago	Eauze	Forgeron		C A-
TAUZIN	Alexandre Godefroy	Eauze	Pharmacien		M-3 A-
ESQUIRO	Jean	Aurenque	Cultivateur		M-1 A-
ADOUE	Joseph dit Pille	Fleurance	Serrurier		M-1 A-
AYLES	Joseph	Fleurance	Fab de casquettes		M-2 A+
BELBEZE	Dominique	Fleurance	Roulier		C A+
CAMPAN	Jean	Fleurance	Tailleur d'habits		M-1 A-
CARRIER	Henri	Fleurance	Cordonnier		C A-
CASSAGNE	Jean	Fleurance	Chapelier	Charpentier ???	M-1 A-
CASTAREDE	Jean Marie dit Millet	Fleurance	Propriétaire		C A+
CLAVE	Joseph	Fleurance	Médecin		M-2 A-
CORBY	Joseph	Fleurance	Macon	Taill. de pierre	C A-
DELAS	Jean	Fleurance	Ferblantier		M-1 A-
DELBEZE	Dominique	Fleurance	Roulier		C A+
DOAZAN	François	Fleurance	Brassier	Cantonnier	M-1 A-
DUBORD	Jean	Fleurance	Cordonnier		M A+
DUPIY	Joseph François Sylvain	Fleurance	Propriétaire		M A+
FOURCADE	Jean Baptiste dit Barbot	Fleurance	Loueur de chevaux		M A-
LACLAVERE	Jean dit Piroulet	Fleurance	Aubergiste	Cultivateur	M A-
LADOUES	François dit Bornic	Fleurance	Macon		M-1 A-
MARES	Maurice	Fleurance	Charpentier		M-1 A-
NOGUES	Pierre dit Pero	Fleurance	Tourneur		C A+
PEDAILLES	François dit Castugs	Fleurance	Mégissier	Epicier	M-1 A-
PEPET	Jean dit Pifon	Fleurance	Charpentier		M-2 A-
SALINE	Jean David	Fleurance	Serrurier		C A-
TARRISSAN	Joseph Jean dit La Montagne	Fleurance	Ebéniste		C A-
TASTE	Pierre	Fleurance	Cordonnier		C A-
GALLUT	Charles François	Fleurance	Percepteur (ex)		C A-
BREUILLS	Orens dit Fraichinet	La Sauvetat	Aubergiste		M-3 A-
MORENS	Augustin	La Sauvetat	Tailleur d'habits		M-3 A-
THORE	François	Montestruc	Cordonnier		M A-

NOM	PRENOMS	DOMICILE	PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. CON
DEJUS	Pierre fils	Antras	Cultivateur		M A-
COUDET	Jean Joseph	Biran	Cultivateur		M-2 A-
MESPLES	Jean Marie	Biran	Tuillier		C A-
DORBES	Jean Marie	Castillon-Massas	Cultivateur		M A-
ESTINGOY	Bertrand	Castillon-Massas	Tisserand		V-1 A-
ARQUE	Martin	Jegun	Charpentier		C A-
BARTHARES	Jean Marie	Jegun	Boulangier		M-1 A-
BORDES	François	Jegun	Tisserand		C A-
BOUZON	Jean	Jegun	Boucher		M-2 A-
CAMPISTRON	Paul	Jegun	Serrurier		C A-
CORTADE	Jean Marie	Jegun	Charron		C A-
DUPRAT	Jean Guillaume	Jegun	Macon		M A-
LABAT	Henri	Jegun	Charpentier		M A-
LAFORGUE	Louis	Jegun	Cultivateur		M-1 A-
MALHOMME	Achille	Jegun	Aubergiste		M-6 A-
MOUGES	Sebastien	Jegun	Charpentier		C A-
SABATHE	Joseph dit Ninet	Jegun	Tisserand		C A-
SAINT MARTIN	Jean Marie	Jegun	Propriétaire		M A-
SUBRAN	Joseph	Jegun	Commis marchand		C A-
CORTADE	Bernard	Lavardens	Cultivateur		C A-
DAUZERE	Joseph	Lavardens	Cultivateur		C A-
GARDERE	Ambroise	Lavardens	Maire (ex)	Propriétaire	M A-
LACROIX	Jean Marie	Lavardens	Meunier		M A-
LASSERRE	Jean Marie	Lavardens	Epicier		M-3 A-
MARES	Joseph Marie	Lavardens	Carrier		M-1 A-
PUGENS	Jean Marie	Lavardens	Carrier		M-2 A+
COUGET	Guillaume	Le Brouilh	Maréchal ferrant		M-2 A+
SABATHIER	Joseph	Ordan Laroque	Boulangier	Cultivateur	C A-
MESSINE	Joseph	Roquefort	Tuillier		M-1 A+
DUMOULIN	Louis Odon	Lectoure	Militaire d'active	Cultivateur	C A-
LATERRADE	Pierre	Lectoure	Propriétaire		C A-
MARCEPOIL	Auguste dit Palareau	Terraube	Taillandier		M-4 A-
DUCASSE	Louis	Masseube	Cordonnier		A+
ESQUINANCE	Jean François	Masseube	Ferblantier		C A-
FAURE	Noël Gabriel	Masseube	Meunier		C A+
GACHIES	Jean Bernard (ou Bonnard)	Masseube	Sellier		M-2 A-
LAPORTE	Jean Jacques Adolphe	Masseube	Maitre de musique		A-
LARTIGUE	Armand	Masseube	Clerc de notaire		C A+
LASPALES	Vincent	Masseube	Huissier		C A-
NOTE	Joseph	Masseube	Tailleur		M A-
NOURRI	Auguste Etienne	Masseube	Menuisier		A-
SAINT ANTONIN	Ambroise	Masseube	Boulangier		A-
BARON	Barthélemy	Pouylebon	Pharmacien		M A-
CADOURS	Jean	Mauvezin	Cultivateur		A+
CADOURS	Louis	Mauvezin	Tailleur d'habits		V-1 A-
CAPMARTIN	Dominique Orens	Mauvezin	Coutelier		C A-
DUPIX	Auguste	Mauvezin	Chapelier		C A+
TROYES	Louis	Mauvezin	Aubergiste	Propriétaire	M A-
BORDERE	Augustin Joseph Eustache	Monfort	Cafetier		A-
TROYES	Pierre	Monfort	Propriétaire	Tisserand	C A-
BASSAU	Louis	Barcugnan	Voiturier	Cafetier	M-2 A+
BLANC	Joseph	Barcugnan	Chapelier		C A-
BRUN	Elisée	Miélan	Cultivateur		M-1 A-
DARIEUX	Félix	Miélan	Négotiant		M A-
DESPLATS	Louis le fils	Miélan	Epicier		A+
DESPLATS	Marc	Miélan	Aubergiste		C A-
					M-2 A-

NOM	PRENOMS	DOMICILE	PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. CON
DOMERC	Pierre fils	Miélan	Etudiant		C A-
DOURS	Pierre	Miélan	Pharmacien		M-1 A+
FRANCE	Jean Louis	Miélan	Médecin		V A-
LACASSAGNE	Jacques	Miélan	Négotiant		A-
MONLAUR	Donten fils (Dominique)	Miélan	Aubergiste		A+
MONTEGUT	Jean	Miélan	Teinturier		A+
SEMBRES	François	Miélan	Charpentier	Limonadier	A-
SOULES	Jean Marie	Miélan	Boulangier		C A+
SOULES	Pierre	Miélan	Capitaine Gde Nale		A-
VIGNES	François	Miélan	Cordonnier		A+
DESPALANGUES	Mathieu	Villecomtal	Cordonnier		V-1 A-
VIVES	Théophile	Belloc-St Clamens	Cultivateur		A-
BUGARD	Jean Baptiste	Idrac	Tailleur		A-
TREBOIS	Dominique	Idrac	Horloger	Instituteur (ex)	C A-
DARIES	Joseph dit Matharan	Laas	Roulier		M-1 A-
LUSSAN	Jacques	Laas	Propriétaire	Carrier	M-3 A+
CARRERE	Bertrand	Lamazère	Meunier		C A-
CARRERE	Ferdinand	Lamazère	Meunier	Maçon	C A+
CARRERE	Joseph	Lamazère	Boulangier		A+
DUPRAT	Jean Marie	Lasserre-Berdoues	Forgeron		M A-
LACOMBE	Marcellin	Miramont	Commerçant		M-2 A+
ARNAUDIE	Pascal dit Vinson	Mirande	Cordonnier		M-1 A+
AUTISSIER	Jean Baptiste	Mirande	Brassier		M-2 A+
BARBE	Jean Baptiste	Mirande	Propriétaire	Secrétaire Mairie	M A+
BARBE	Jean Pierre	Mirande	Brassier	Meunier	M-2 A-
BARRERE	Jean Baptiste	Mirande	Arquebusier		M-2 A-
BERGES	Jean Julien	Mirande	Tonnelier		M-2 A-
BERGES	Joseph Edmond	Mirande	Boulangier		C A+
BOST	Pierre	Mirande	Cabaretier		M-1 A-
BOURRUST	Julien	Mirande	Sans profession		M-1 A+
BOUSSES	Bernard François Léonce	Mirande	Avoué		C A+
CANTALOUF	Jean Pierre	Mirande	Vétérinaire		M-3 CdG
CASSAIGNARD	Jean Marie François	Mirande	Coutelier	Chapelier ???	C A-
CESTAC	Antoine	Mirande	Maçon		M A+
CHALONS	Homère dit Marcel	Mirande	Journalier		C CdG
COUZIER	Jean	Mirande	Cultivateur		A-
DAVEZAC	Jean dit Belot	Mirande	Grenadier 60è R.L.		C CdG
DEFFES	Edmond	Mirande	Négotiant		A-
DEFFES	Henri	Mirande	Marchand		C A-
DELSOL	Sylvain	Mirande	Praticien		C A+
DEMBLANC	Henri Joseph Eutrope	Mirande	Cordonnier		C A-
DUC	Pierre fils	Mirande	Tuilier		M-1 A-
DUCLOS	Jean	Mirande	Md de parapluies		M-3 A+
DUR	Auguste Bernard	Mirande	Maçon		M-3 A+
ESPARROS	Barthélémy	Mirande	Menuisier		M-8 A+
FOURMIGUE	Lucien Pierre Pascal	Mirande	Serrurier		M-2 A-
GALLAND	Baptiste dit Bâton	Mirande	Cordonnier		C A+
GOHON	Alphonse	Mirande	Cordonnier		M A+
LABAT	Joseph	Mirande	Marchand de sel		M A-
LACOSTE	Jules Raymond Louis	Mirande	Commis		C A-
LAFFAGE	Bertrand	Mirande	Cordonnier		M-6 A-
LAFFITE	Jean Marie	Mirande			A-
LALANNE	Etienne	Mirande	Militaire active	Journalier	C A-
LASSERRE	Baptiste	Mirande	Menuisier		A-
LASSERRE	Jean Baptiste	Mirande	March. de chevaux	Propriétaire	C A+
LAUZIN	Pierre	Mirande	Teinturier		A-

NOM	PRENOMS	DOMICILE	PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fan. CON
DOMERC	Pierre fils	Mièlan	Etudiant		C A-
DOURS	Pierre	Mièlan	Pharmacien		M-1 A-
FRANCE	Jean Louis	Mièlan	Médecin		V A-
LACASSAGNE	Jacques	Mièlan	Négotiant		A-
MONLAUR	Donien fils (Dominique)	Mièlan	Aubergiste		A-
MONTEGUT	Jean	Mièlan	Teinturier		A-
SEMBRES	François	Mièlan	Charpentier	Limonadier	C A+
SOULES	Jean Marie	Mièlan	Boulangier		A-
SOULES	Pierre	Mièlan	Capitaine Gde Vale		A-
VIGNES	François	Mièlan	Cordonnier		V-1 A-
DESPALANGUES	Mathieu	Villecomtal	Cordonnier		A-
VIVES	Théophile	Belloc-St Clamens	Cultivateur		A-
BUGARD	Jean Baptiste	Idrac	Tailleur	Instituteur (ex)	C A-
TREBOIS	Dominique	Idrac	Horloger		M+1 A-
DARIES	Joseph dit Matharan	Laas	Roulier	Carrier	M+3 A-
LUSSAN	Jacques	Laas	Propriétaire		C A-
CARRERE	Bertrand	Lamazère	Meunier	Macon	C A+
CARRERE	Ferdinand	Lamazère	Meunier		A-
CARRERE	Joseph	Lamazère	Boulangier		M A-
DUPRAT	Jean Marie	Lasserre-Berdoues	Forgeron		M+2 A-
LACOMBE	Marcellin	Miramont	Commerçant		M+1 A+
ARNAUDIE	Pascal dit Vinson	Mirande	Cordonnier		M+2 A-
AUTISSIER	Jean Baptiste	Mirande	Brassier	Secrétaire Mairie	M A+
BARBE	Jean Baptiste	Mirande	Propriétaire	Meunier	M+2 A-
BARBE	Jean Pierre	Mirande	Brassier		M+2 A-
BARRERE	Jean Baptiste	Mirande	Arquebusier		M+2 A-
BERGES	Jean Julien	Mirande	Tonnelier		C A+
BERGES	Joseph Edmond	Mirande	Boulangier		M+1 A-
BOST	Pierre	Mirande	Cabaretier		M+1 A+
BOURRUST	Julien	Mirande	Sans profession		C A+
BOUSSES	Bernard François Léonce	Mirande	Avoué		M+3 CdG
CANTALOU	Jean Pierre	Mirande	Vétérinaire	Chapelier ???	C A-
CASSAIGNARD	Jean Marie François	Mirande	Coutelier		M A+
CESTAC	Antoine	Mirande	Maçon		C CdG
CHALONS	Homère dit Marcel	Mirande	Journalier		A-
COUZIER	Jean	Mirande	Cultivateur		C CdG
DAVEZAC	Jean dit Belot	Mirande	Grenadier 60è R.L.		A-
DEFFES	Edmond	Mirande	Négotiant		C A-
DEFFES	Henri	Mirande	Marchand		C A+
DELSOL	Sylvain	Mirande	Praticien		C A-
DEMBLANC	Henri Joseph Eutrope	Mirande	Cordonnier		M+1 A-
DUK	Pierre fils	Mirande	Tuilier		M+3 A+
DUCLOS	Jean	Mirande	Md de parapluies		M+3 A+
DUR	Auguste Bernard	Mirande	Maçon		M+8 A+
ESPARROS	Barthélemy	Mirande	Menuisier		M+2 A-
FOURNIGUE	Lucien Pierre Pascal	Mirande	Serrurier		C A+
GALLAND	Baptiste dit Bâton	Mirande	Cordonnier		M A+
GOMON	Alphonse	Mirande	Cordonnier		M A-
LABAT	Joseph	Mirande	Marchand de sel		C A-
LACOSTE	Jules Raymond Louis	Mirande	Commis		M+6 A-
LAFFAGE	Bertrand	Mirande	Cordonnier		A-
LAFFITE	Jean Marie	Mirande	Militaire active	Journalier	C A-
LALANNE	Etienne	Mirande	Menuisier		A-
LASSERRE	Baptiste	Mirande	March. de chevaux	Propriétaire	C A+
LASSERRE	Jean Baptiste	Mirande	Teinturier		A-
LAUZIN	Pierre	Mirande			

NOM	PRENOMS	DOMICILE	PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. CON
LAVEDAN	Jean Marie	Mirande	Charpentier		M-1 A-
LESCURE	André dit Compagnon	Mirande	Postillon		M-1 A-
LESTRADE	Jean Baptiste dit Destarac	Mirande	Cordonnier		A-
LESTRADE	Jean Marie	Mirande	Cultivateur		M-2 A-
MARCEL	Joseph	Mirande	Cordonnier		M-3 A-
MAUMUS	François	Mirande	Maçon		M-3 A-
ORTHOLAN	Jean	Mirande	Propriétaire		M A-
PASCAU	Jean Jacques	Mirande	Avocat		C A-
PASSAMA	Joseph Bruno	Mirande	Avocat		M+4 A-
PICQUEMIL	Baptiste père	Mirande	Cordonnier		M-3 A-
PUJOS	Dominique dit Murat	Mirande	Cordonnier		V-2 A-
REGNAULT	François	Mirande	Cordonnier		C A-
SAUBOLLE	Dominique	Mirande	Cordonnier	Brassier	M+4 A-
SEGNOUREL	Guillaume	Mirande	Cordier		M-7 A-
SENAC	Jean	Mirande	Instituteur (ex)		C A-
SOURRIGUIERE	Joseph dit Souris	Mirande	Menuisier		C A-
TERRAIL	Eugène	Mirande	Avocat		C A-
PARIS	Alphonse Roch François	Mirande	Sergent 74è Ligne	Jardinier	C A-
BIANE	David ou Augustin	Moncassin	Charpentier	Cultivateur	C A-
CASTERA	Pierre	Saint Médard	Cultivateur	Cordonnier	M-2 A+
CLAVERIE	Jean père	Saint Médard	Meunier	Ancien maire	M-3 A+
COUZIER	Jean	Saint Médard	Domestique		C A-
LACOMME	Joseph	Saint Médard	Brassier		M-2 A-
LAFFARGUE	François	Saint Médard	Menuisier		A-
TANAZAC	Vital	Saint Médard.	Instituteur		M-3 A-
COUGONGLE	Pierre	Saint Michel	Instituteur privé		C A-
PUJO	Pierre	Saint Michel	Propriétaire		M A-
FONTOULIEU	Louis	Sauviac	Cultivateur		M-7 A-
PUJOS	Pierre	Sauviac	Capit. Garde Nale		A+
MORERE	Jean Louis (fils)	Bars	Domestique		C A+
CABOS	Jacques Jean Marie	Bassoues	Boulangier		M A+
CABOS	Joseph père	Bassoues	Cultivateur		M+5 A+
DESPEYROUX	Pierre	Bassoues	Tonnelier	Distillateur	M-2 A-
DOUAI	Auguste	Bassoues	ex Sergent		A+
DUBLANC	Nicolas	Bassoues	Manoeuvre		C A-
LAFITTE	Blaise	Bassoues	Epicier		M+1 A-
MARSAN	Jean	Bassoues	Cultivateur		A-
PUJOS	Louis	Bassoues	Tisserand		M-3 A-
VIDALOQUE	Léon	Bassoues	Pharmacien		M-3 A-
WEYMONT	Jean Louis	Bassoues	Cuisinier		C A+
LAGRAVE	Prosper	Estipouy	Propriétaire		M-3 A+
LAPORTERIE	Edouard Jean Hippolyte	Estipouy	Propriétaire		M A-
LASCOMBES	Cyprien	Estipouy	Cultivateur	Boulangier	M A-
BLOUSSON	Louis Jacques dit Bourdette	L'Isle de Noè	Boulangier		C A-
CATOR	fils cadet	L'Isle de Noè	Aubergiste		A-
CESTAC	Jacques Pierre dit Gascon	L'Isle de Noè	Cordonnier		M+1 A-
LACOUTURE	Louis	L'Isle de Noè	Cardeur de laine		M-2 A-
LEBRUN	Jean Léon	L'Isle de Noè	Armurier		A-
PICARO	Joseph	L'Isle de Noè	Cultivateur		M-2 A-
LASCOMBES	Fritz Jean	Mascaras	Cultivateur		C A-
VIDAL	Joseph	Montesquiou	Cordonnier maitre	Aubergiste	A-
BARON	Vital dit Carrère	Pouylebon	Maire (ex)	Cultivateur	M+5 A+
CHABEAU	François dit Durand	Pouylebon	Cordonnier		C A-
CHABEAU	Rigal dit Durand	Pouylebon	Cordonnier		M+4 A-
COURREGE	Jean (ou CORREGE)	Pouylebon	Cultivateur		M+4 A-
DUFFAR	Jean Baptiste	Pouylebon	Charron		A+

NOM	PRENOMS	DOMICILE	PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. CON
DUPRAT	Joseph dit Trouillè	Pouylebon	Cultivateur		M-5 A-
DUPRAT	Pierre	Pouylebon	Métayer		M-3 A-
LAFFARGUE	Charles	Pouylebon	Métayer		M-2 A-
TROUILLE	FILS	Pouylebon			A-
ADER	Jean	Saint Christaud	Cultivateur		M-1 A-
BISTOS	Jean dit Pistous	Saint Christaud	Meunier		M-3 A-
CAUSSADE	François	Saint Christaud	Forgeron		C A-
LAFFARGUE	Simon Joseph	Saint Christaud	Adj au Maire (ex)		M A-
LUSSAN	Antoine	Saint Christaud	Journalier		V-2 A-
MOTHE	Louis	Saint Christaud	Cultivateur	Ancien Maire.	C A-
FOSSERIES	Jean François	Fourcàs	Maçon	Cultivateur	M-3 A-
FAUSSERIES	François	Fourcàs	Cultivateur		M-3 A-
BAJON	Michel fils	Gondrin	Boulangier	Epicier, proprièr.	M-2 A-
CAMPISTRON	Bernard	Gondrin	Boulangier		M-2 A-
DURAND	Joseph	Gondrin	Limonadier		M-2 A-
MAINVILLE	Pierre	Gondrin	Officier de Santé		M-2 A-
MONDIN	Blaise	Gondrin	Entrepreneur		C A-
DURREY	Jean	Lagraulet	Propriétaire		M-2 A-
DUGOUJON	Jean	Larroque /l'Osse	Propriétaire	Tuilier	C A-
LADOUSSE	Gilles	Larroque/l'Osse	Cultivateur		M-1 A-
BRANNA	Fritz	Manciet	Tisserand		M-2 A-
CASTAING	Jean dit l'Insurgé	Manciet	Serrurier		C A-
PUGENS	Oscar Jean Louis	Manciet	Clerc de notaire		C A-
SOULES	Jean Hippolyte	Manciet	Instituteur (ex)		C A-
FITTE	Léon Charles Joseph	Beaumarchès	Marchand drapier		A-
COUSSOLET	Jean Marie aîné	Beaumarchès	Charpentier		A-
COUSSOLET	Joseph	Beaumarchès	Propriétaire		A-
DAURIAC	Jean Marie dit l'Avocat	Beaumarchès	Propriétaire		M-3 A+
FITTE	Raymond Calixte	Beaumarchès	Marchand drapier		A-
ABADIE	Joseph Vital Jean	Viella	Forgeron	Coutelier	M-5 A-
HOURCADE	Jean Carmel	Viella	Maréchal ferrant		C A-
DUFFAU	Jacques Adrien	Saint Clar	Limonadier		M-2 A-
SENTIS	François	Saint Clar	Pharmacien	Chimiste	C A-
HOURTEILLAN	François	Beaucaire	Barbier		M-2 A-
PEYRUSSAN	François	Beaucaire	Officier de Santé		M-1 A+
ROQUES	François	Beaucaire	Boulangier	Maire (ex)	V-3 A-
BAYLAC	François	Bezolles	Charron		C A-
BAZAY (BAZAX)	Joseph	Bezolles	Propriétaire		C A+
BERGES	Jean	Bezolles	Tisserand		M-1 A-
DANSOS	Joseph	Bezolles	Cultivateur		C A-
FEZAS	Jacques	Bezolles	Propriétaire	Cultivateur	M-1 A+
GOUDOULIN	Jean Baptiste	Bezolles	Maréchal ferrant		C A+
GOUDOULIN	Joseph	Bezolles	Maréchal ferrant		M-1 A+
LANDRE	Joseph	Bezolles	Tailleur d'habits		M-5 A-
MOULIE	Jean	Bezolles	Cultivateur		C A-
PUJOS	Bernard	Bezolles	Tisserand		M-3 A-
TOULAN	Antoine	Bezolles	Maçon		M-1 A-
VIVES	Jean	Bezolles	Propriétaire		V-2 A-
RECHOU	Blaise	Bonas	Propriétaire		M-1 A-
RECHOU	François	Bonas	Propriétaire		C A-
BARTHARES	Noël Bernard	Castera-Verduzan	Cultivateur		C A-
LIBESPERE	ANTOINE	Castera-Verduzan	Propriétaire		M A+
MACARY	Pierre	Castera-Verduzan	Agent Voyer		C A-
MOUCHET	Raymond	Castera-Verduzan	Serrurier		A-
BAZAY (BAZAX)	Pierre	Justian	Menuisier		M A-
DESPAX	Maurice	Justian	Cultivateur		C A-

NOM	PRENOMS	DOMICILE	PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. CON
ROQUES	Joseph	Justian	Cultivateur		M-n A-
DUFFAU	Bertrand dit Briche	Larroque S.Sernin	Cultivateur		C A-
MACARY	Barthelemy	Larroque S.Sernin	Propriétaire		M-3 A-
SARRAN	Sernin	Larroque S.Sernin	Boulangier		C A-
ROQUES	François	Roques	Cultivateur		M-6 A-
MOUCHET	Jean Marie	Saint Puy	Maçon		M+2 A-
LOUBERE	François	St Paul de Baise	Propriétaire	Ex adj. au Maire	C A-
RECHOU	Antoine	St Paul de Baise	Propriétaire		C A-
LASMOLES	Pierre	Bazian	Cultivateur	Sergeur	M A-
DAUBAS	Jean Baptiste	Caillavet	Cultivateur		C A-
MOUGES	Bernard Gabriel	Caillavet	Instituteur (ex)	Agent d'affaires	C A-
VERGES	Jean	Caillavet	Tailleur		M+1 A-
LAGARDERE	François	Castillon Debats	Instituteur (ex)	Propriétaire	C A-
POUDES	Joseph Jean	Castillon Debats	Tailleur d'habits		M A-
DESPAX	Jean Baptiste	Marambat	Cultivateur		M+2 A-
CASTILLE	Pierre	Marambat	Carrier		M-1 A-
DARROUX	Jean Marie	Mirannes	Carrier		M A-
BONNET	Bernard	Preneron	Tailleur	Chiffonnier	M+4 A-
CAZE	Jean Marie	Preneron	Maçon		M+2 A-
DUTREY	Jean Marie	Preneron	Maréchal-ferrant		N A-
FAGET	Jean Baptiste	Preneron	Cultivateur		C A-
FAGET	Jean Marie	Preneron	Manoeuvre		M+2 A-
CASTERA	François	Riguepeu	Propriétaire	Tisserand	M+5 A-
DURRAT	Jacques	Riguepeu	Maréchal ferrant		M+6 A-
LAMARQUE	Pierre	Riguepeu	Tailleur d'habits		M+1 A-
RIZON	Dominique	Riguepeu	Forgeron		C A-
COUERGOU	Joseph	Roquebrune	Forgeron (garçon)		C A-
DUBOS	Laurent	Roquebrune	Forgeron		M+6 A-
DUBOSQ	Guillaume	Roquebrune	Menuisier		M+3 A-
DARROUX	Jean Baptiste	Saint Arailles	Forgeron		M+2 A-
MOUCHET	Joseph	Saint Arailles	Epicier		M A+
DUMAS	Romain Bernard	Vic-Fezensac	Tailleur d'habits		C A-
BELLOCO	Prosper dit Pers	Vic-Fezensac	Cordonnier	Cultivateur	M+3 A-
AVRIL.	Pascal	Vic-Fezensac	Maçon		M-2 A-
BAJOLLE	Pierre	Vic-Fezensac	Voiturier		C A+
BEDOUT	François fils dit Matou	Vic-Fezensac	Cordonnier		C A-
BEDOUT	Joseph	Vic-Fezensac	Propriétaire		M+5 A+
BEDOUT	Joseph Frumence	Vic-Fezensac	Laboureur	Tonnellier à Jegun	C A-
CASSAET	Jean Baptiste	Vic-Fezensac	Horloger		M+1 A+
CAZAVAN	Joseph	Vic-Fezensac	Cordonnier		C A-
CHABRIERE	Joseph cadet dit Moreau	Vic-Fezensac	Mégissier		M+1 A-
CHASTEL	Pierre	Vic-Fezensac	Marchand drapier		M+1 A-
CORTADE	Pierre	Vic-Fezensac	Charpentier		M+1 A-
COURTIADE	Marie Joseph Augustin	Vic-Fezensac	Charpentier		M A-
DESBARATS	Antoine le fils	Vic-Fezensac	Maréchal-ferrant		C A+
DESBARATS	Jean Baptiste dit Antoine	Vic-Fezensac	Forgeron		M A-
GARDERE	Jean dit Pontac	Vic-Fezensac	Coutelier		M+2 A-
GOUDOULA	Jean Marie	Vic-Fezensac	Peintre en bâtin.		C A-
KEYA	Joseph	Vic-Fezensac	Commerçant		C A-
LABERENNE	Isidore dit Pierre	Vic-Fezensac	Tanneur		M+3 A-
LABERENNE	Pierre dit Prudère	Vic-Fezensac	Md de parapluies	Tanneur, Propriét.	M+3 A-
LAFFARGUE	Baptiste	Vic-Fezensac	Tisserand	Cultivateur	C A-
MASSIGNAC	Pierre	Vic-Fezensac	Cafetier		M+1 A-
MERLE	Jean dit Merlon	Vic-Fezensac	Charpentier		C A+
MOULIE	Jean	Vic-Fezensac	Quincailler	Serrurier	M+2 A-
MOULIE	Mathieu	Vic-Fezensac	Tisserand		M+1 A-

NOM	PRENOMS	DOMICILE	PROFESSION	Sec. PROFESSION	Fam. CON
QJARDIAS	Louis	Vic-Fezensac	Quincailler		C A-
PERES	Jean	Vic-Fezensac	Cantonnier		M-1 A-
PESSAN	François	Vic-Fezensac	Taillandier		C A-
PUJOS	Joseph Louis	Vic-Fezensac	Serrurier armurier		M-1 CdG
SAINTE-COLOMBE	Louis	Vic-Fezensac	Médecin		C A-
BACQUE	Jean	Marcillac	Charpentier		M A-
BESSAGNET	Jean dit Cambrone	Marcillac	Conduct de travaux Graveleur		M-2 A-
BOUSQUET	Frix	Marcillac	Tisserand		C A-
BROUSTET	Cyprien	Marcillac	Bottelaar		A-
CLAUSADE	Léon	Marcillac	Etudiant		C A-
FITTE	Jean Marie Charles	Marcillac	Aubergiste		C A-
LACAZE	Baptiste	Marcillac	Coutelier		M-2 A-
LAFFARGUE	Jean Marie	Marcillac	Aubergiste		M-1 A-
LAGNOUX	Gratien	Marcillac	Marchand de grains		M-5 A-
NABOS	Charles	Marcillac	Propriétaire		C A-
NABOS	Henri Bertrand	Marcillac	Propriétaire	Conseill. général	M-1 A-
PUJO	Jean Marie	Marcillac	Tailleur d'habits		M-3 A-
SAMALENS	Jean Jacques	Marcillac	Teinturier		C A-
SOMABIELLE	Alphonse	Marcillac	Hongreur		M-2 A+
TURSAN	Jean Fritz	Marcillac	Tisserand		C A-
TURSAN	Jean Marie	Marcillac	Carillonneur		M-2 A+
CAUBET	Jean	Pallanne	Cultivateur		M A-
LOURTIES	Jean Marie	Tillac	Cordonnier		C A+
DOUSSO	Antoine fils	Villeneuve/Mez.47	Cultivateur		C A-



COMMUNES, CANTONS et ARRONDISSEMENTS

COMMUNE	CANTON	ARRONDISSEMENT
Aignan	Aignan	Mirande
Antras	Jégun	Auch
Auch	Auch	Auch
Aurenques	Fleurance	Lectoure
Barcugnan	Miélan	Mirande
Barran	Auch	Auch
Bars	Montesquiou	Mirande
Bassoues	Montesquiou	Mirande
Bazian	Vic-Fézensac	Auch
Belloc-Saint-Clamens	Mirande	Mirande
Beaucaire	Valence-sur-Baïse	Condom
Beaumarchès	Plaisance	Mirande
Beaumont	Condom	Condom
Bézolles	Valence-sur-Baïse	Condom
Biran	Jégun	Auch
Bonas	Valence-sur-Baïse	Condom
Caillavet	Vic-Fezensac	Auch
Casréra-Verduzan	Valence-sur-Baïse	Condom
Castillon-Debats	Vic-Fezensac	Auch
Castillon-Massas	Jégun	Auch
Condom	Condom	Condom
Courrensan	Eauze	Condom
Eauze	Eauze	Condom
Estipouy	Montesquiou	Mirande
Fleurance	Fleurance	Lectoure
Fourcès	Montréal	Condom
Gondrin	Montréal	Condom
Idrac	Mirande	Mirande
Jégun	Jégun	Auch
Justian	Valence-sur-Baïse	Condom
L'Isle-de-Noë	Montesquiou	Mirande
Lassauvetat	Fleurance	Lectoure
Laas	Mirande	Mirande
Lagraulet	Montréal	Condom
Lamazère	Mirande	Mirande
Larrensinglé	Condom	Condom
Larroque-sur-l'Osse	Montréal	Condom
Larroque-Saint-Sernin	Valence-sur-Baïse	Condom
Lasserre-Berdoues	Mirande	Mirande
Lavardens	Jégun	Auch
Le Brouilh	Jégun	Auch
Lectoure	Lectoure	Lectoure
Lupiac	Aignan	Mirande
Manciet	Nogaro	Condom
Marambat	Vic-Fézensac	Auch
Marcillac	Marcillac	Mirande
Mascaras	Montesquiou	Mirande
Masseube	Masseube	Mirande
Mauvezin	Mauvezin	Lectoure
Miélan	Miélan	Mirande
Miramont	Mirande	Mirande
Mirande	Mirande	Mirande
Mirannes	Vic-Fézensac	Auch
Moncassin	Mirande	Mirande
Monclar	Montesquiou	Mirande

????

COMMUNES, CANTONS et ARRONDISSEMENTS

COMMUNE	CANTON	ARRONDISSEMENT
Monfort	Mauvezin	Lectoure
Montaut	Auch	Auch
Montesquiou	Montesquiou	Mirande
Montestruc	Fleurance	Lectoure
Ordan Larroque	Jégun	Auch
Ornezan	Auch	Auch
Pallanne	Aignan	Mirande
Pouylebon	Montesquiou	Mirande
Preneron	Vic-Fézensac	Auch
Riguepeu	Vic-Fézensac	Auch
Roquebrune	Vic-Fézensac	Auch
Roquefort	Jégun	Auch
Roquelaure	Auch	Auch
Roques	Valence-sur-Baïse	Condom
Saint-Arailles	Vic-Fézensac	Auch
Saint-Christaud	Montesquiou	Mirande
Saint-Clar	Saint-Clar	Mirande
Saint-Elix	Mirande	Mirande
Saint-Médard	Mirande	Mirande
Saint-Michel	Mirande	Mirande
Saint-Puy	Valence-sur-Baïse	Condom
Sauviac	Mirande	Mirande
Seissan	Auch	Auch
Saint-Jean-le-Comtal	Auch	Auch
Saint-Paul-de-Baïse	Valence-sur-Baïse	Condom
Terraube	Lectoure	Lectoure
Tillac	Aignan	Mirande
Tudelle	Vic-Fézensac	Auch
Vic-Fézensac	Vic-Fézensac	Auch
Viella	Riscle	Mirande
Villecomtal	Miélan	Mirande
Villeneuve-sur-Mezin	Mézin	Nérac (47)

CONCLUSION.

Dans le cours de mon introduction, j'ai déjà dit que l'identité des inculpés prêtait souvent à confusion, du fait même de l'imprécision des sources utilisées pour rédiger ce travail.

Cette imprécision ne se limite pas au nom patronymique. Certes, les renseignements fournis par le Registre coté F⁷ 2587 et ceux cotés F⁷ 2588 à F⁷ 2595 sont à peu près identiques. Mais les documents ultérieurs, les listes de grâce de 1853, et surtout le décret d'attribution des pensions de 1882, et l'"Inventaire de F¹⁵" parlent des mêmes individus, mais avec des orthographes modifiées, d'autres dates de naissance, des professions, des prénoms dans des ordres différents.

De plus, il faut bien reconnaître que, dans toute cette affaire, les différents services de l'Administration n'ont pas mis, chacun en ce qui le concerne, une précision absolue dans leur travail. Autrement, comment pourrait-on expliquer des décisions de grâce en faveur de Transportés décédés alors depuis un certain temps.

Cette imprécision et, disons-le, le désordre n'ont pas été l'apanage de la Préfecture du Gers. Ils furent également partagés par Paris et ses divers ministères, et aussi par Alger.

Pour le montrer davantage, si besoin était, je citerai la note qui clôt l'ensemble des registres F⁷ 2588 à F⁷ 2595, dans lesquels se trouve, comme je l'ai déjà dit, l'état nominatif de tous les inculpés de 1851, juste avant les signatures d'authentification: celle du greffier en chef de la Commission Mixte Nationale et celle du Général de Division, Inspecteur de l'Infanterie, Directeur des Commissions Militaires, -et de plus, baron-.

"Des renseignements parvenus au Greffe des Commissions Militaires depuis la mise à exécution du présent travail ont fait connaître que divers procès-verbaux des Commissions Mixtes ne contenaient pas

exactement les noms de tous les individus poursuivis -ou même transportés-. Les recherches minutieuses faites au Greffe à cette occasion ont permis de corriger des erreurs et de compléter cette liste en y ajoutant, à leur ordre alphabétique, les quinze noms oubliés. En conséquence, le chiffre véritable des insurgés se trouve donc être de vingt-six mille huit cent vingt-quatre".

Il est manifeste que, si le Greffier en Chef et ses collaborateurs ont remis de l'ordre dans la liste des transportés tant en Algérie qu'à Cayenne, c'est beaucoup moins vrai pour ceux qui ont été soumis à des peines beaucoup moins lourdes.

En effet, on constate qu'on ne relève pas dans ces registres F^o 2588 à F^o 2595 le nom d'un certain nombre d'individus nommés dans les décrets de commutation de peine signés en Février, Mars et Avril 1853.

Compte tenu des sources dont je disposais, j'ai essayé d'éliminer au maximum les omissions et les erreurs en procédant à des recoupements, chaque fois que cela m'était possible. Par contre, je n'ai pas pu - par exemple- utiliser la collection des décisions de grâce que les Archives de l'Armée doivent avoir conservée. De ce fait, si ce travail n'est pas aussi complet qu'il aurait pu être, il est, je crois, une étape non négligeable vers la reconstitution de la vérité.

Compte tenu de tout ce que je viens de préciser, les chiffres qui vont suivre sont exacts à quelques unités près. L'erreur ne doit cependant pas dépasser cinq à six pour cent.

Il nous est possible de résumer les tableaux qui donnent la liste des condamnés et qui précisent le sort qui leur a réellement été réservé.

REPARTITION des CONDAMNES:

Condamnés à Cayenne	Aucun	
Déférés au Conseil de Guerre	6	1,28 %
Condamnés à Algérie Plus	184	39,15 %
Condamnés à Algérie Moins	280	59,57 %

Soit un total de 464 condamnés à la transportation en Algérie par la Commission Mixte du Gers, en sus des 6 renvoyés au Conseil de Guerre.

EXECUTION de la PEINE:

Déférés au Conseil de Guerre:

Condamnés à mort par contumace	2
Transportés à Cayenne	1

Cinq ans de Travaux Forcés 1

Condamnation inconnue 2

Condamnés à Algérie Plus:

Transportés:	124	67,4 %
Non transportés	60	32,6 %

Sur les 124 transportés:

Grâce avant	1e 31/ 3/1853	29 individus
	1e 31/ 9/1853	10 "
	1e 31/ 3/1854	45 "
Internement avant	1e 31/ 3/1854	2 "
Expulsion avant	1e 31/ 3/1854	2 "
Internement avant	1e 31/ 3/1855	1 "
Surveillance avant	1e 31/ 3/1856	9 "
Surveillance avant	1e 31/ 3/1857	6 "
Internement avant	1e 31/ 3/1857	4 "
Grâce avant	1e 16/ 8/1859	4 "
Retour à une date inconnue		8 "
Décédés en Algérie		4 "

Sur les 60 non transportés:

Sort inconnu	6
Surveillance avant le départ	2
Fuite (très probable)	52

Pour les condamnés à Algérie Plus, qui ont été transportés (théoriquement pour dix ans), 88 soit 71 % sont revenus avant le 31/ 3/1854, soit moins de deux ans après les premiers départs vers l'Algérie.

D'autre part, remarquons que si 184 individus ont été condamnés à Algérie Plus, 124 d'entre eux, soit 67,4 % ont été réellement transportés. Et cette proportion aurait été sûrement plus forte si certains des 52 individus (28,3 pour cent) que nous considérons comme en fuite avaient pu être capturés

Condamnés à Algérie Moins:

Transportés	222	79,3 %
Non transportés	58	20,7 %

Sur les 222 transportés:

Grâce avant	1e 31/ 3/1853	51
	1e 31/ 9/1853	10

	1e 31/ 3/1854	81
Internement avant	1e31/ 3/1854	6
Expulsion avant	1e31/ 3/1854	1
Retour avant	1e 31/ 3/1856	3
Internement avant	1e 31/ 3/1856	1
Surveillance avant	1e 31/ 3/857	8
Internement avant	1e 31/ 3/1857	1
Retour avant	1e 31/ 9/1859	1
Date de retour inconnue		35
Se sont enfuis d'Algérie		4
Décédés en Algérie		20

Non transportés:

Peine commuée en Surveillance ou Internement avant départ	9
Fuite	35
Sort inconnu	14

On constate que sur les 280 condamnés à Algérie Moins, 222, donc 79,3 % ont été transportés. Et nous pouvons faire la même remarque au sujet des individus en fuite qui sont 35, soit 12,5 %. Ceci n'est pas une proportion négligeable.

Remarquons encore que, sur les 222 transportés - théoriquement pour cinq ans - les deux-tiers (66,6 %) sont revenus en Métropole, graciés ou sous Surveillance, au bout de deux ans ou même avant.

Le nombre des transportés décédés en Algérie n'est pas négligeable, surtout parmi ceux condamnés à cinq ans d'Algérie (20, soit 9 %). Pour ceux condamnés à Algérie Plus, la proportion est nettement plus faible (4, soit 3,2 pour cent).

Si l'on compare les rapports entre le nombre des condamnés et celui des individus réellement transportés, ou celui des individus en fuite dans les Départements du Var, des Alpes de Haute Provence et du Gers, on constate qu'on ne peut tirer des conclusions tranchées des chiffres relevés. Chaque Département a ses particularités. Mais je crois pouvoir tout de même dire que le fait que le Prince-

Président n'ait pas jugé bon d'envoyer dans ce dernier Département l'un de ses représentants personnels pour procéder sur place à une révision des décisions de la Commission Mixte, a certainement eu pour conséquence l'allongement du délai au bout duquel certaines remises de peine ont été prononcées par Paris, et, peut-être, le petit nombre de celles-ci. En tout cas, il est certain que nombre de ces décisions de commutation de peine a été prise alors que les bénéficiaires, enfermés depuis plusieurs mois dans des prisons proches des ports d'embarquement, attendaient qu'on statue sur leur sort.

Evidemment, c'est l'Espagne qui sert de refuge à bon nombre de fuyards. Et quand ils vont plus loin, ce pays a été une étape obligée vers des contrées plus lointaines, le Portugal, ou l'Amérique. Par contre, les pays limitrophes de la Méditerranée, Etats Sardes, Turquie, Egypte, de même que la Suisse, ne recueillent aucun réfugié du Gers.

Reprenons les chiffres cités plus haut. On constate que, au bout de deux ans, soit avant le 31 Mars 1854, un peu plus des deux-tiers des condamnés, tant à Algérie Plus qu'à Algérie Moins, sont revenus en Métropole, et pour la très grande majorité, sont rentrés chez eux.

On constate aussi que le nombre des individus que nous pouvons penser s'être enfuits est loin de pouvoir être passé sous silence: plus du quart pour les condamnés à dix ans, 12,5 % pour ceux à cinq ans. On peut comprendre aisément que ceux qui pensaient -souvent à juste titre- avoir le plus à se reprocher sont ceux qui ont, le plus, essayé de fuir aussi vite possible dès qu'ils ont constaté que la partie était perdue.

Dans l'Introduction, nous nous étions demandé dans quelle mesure cette transportation d'un nombre important d'hommes, jeunes pour la plupart, avait contribué au peuplement de l'Algérie. Bien sûr, il ne va s'agir, ici, que des transportés originaires du Département du Gers.

En 1882, lors de l'attribution des Pensions d'indemnisation, dix bénéficiaires -ou leurs héritiers- sont domiciliés en Algérie. On a retrouvé l'histoire de chacun résumée au chapitre "Les Pensions Payées en Algérie".

Il est certain que CANDELON, lui, a été envoyé en Algérie, et n'est pas revenu en France.

Nous pouvons être à peu sûrs que LALANNE, lui aussi, n'est pas revenu en France, et est resté en Algérie après sa transportation.

Compte tenu de ce qu'on sait, on peut affirmer que trois autres bénéficiaires ont bien été envoyés en Algérie, et y sont restés. Il est peu probable qu'ils soient revenus en Métropole, puis soient repartis en Algérie.

Par contre, quatre autres, transportés de l'autre côté de la Méditerranée, sont très probablement revenus en Métropole, et sont repartis ultérieurement. En effet, ils ont été ou mis sous Surveillance, ou placés en Internement dans un Département de la mère-patrie. Et, s'ils n'avaient pas rejoint ces destinations qu'on leur impose, les Préfets auraient signalé cette défection, et le Ministre de la Guerre y aurait rapidement mis bon ordre.

Le dernier des bénéficiaires de pension pose un problème. Il s'agit de Jean SABATIER. Il a bien été condamné à Algérie Moins, mais on ne trouve pas son nom dans F⁷ 2587, et dans F⁷ 2588/2595, il n'est pas fait mention de son transport. Il semble bien qu'il n'ait pas été envoyé en Algérie. Il a été mis sous Surveillance avant le 31 Mars 1854. Néanmoins, il est mort à Alger le 20 Mars 1855. Et ce sont ses enfants, dont l'un est né en 1829, qui bénéficient de deux pensions de réversion, dont le total s'élève à 600 francs. Cela pourrait à la limite à un envoi en Algérie, mais à un tarif que je qualifierais de réduit. De toutes façons, s'il est parti volontairement en Algérie après une condamnation commuée en Expulsion ou en Internement, il a dû solliciter l'autorisation de deux Ministres, ceux de l'Intérieur et de la Guerre.

Certes, les transportés ont tout d'abord connu de l'Algérie, les lieux de leur détention. Puis, le hasard des affectations successives, des mises en Internement leur a fait connaître ce pays sous un tout autre aspect, celui d'une terre où ils pouvaient rencontrer autre chose. On peut constater que, pour ceux qu'on y retrouve en 1882, ce premier séjour, aussi désagréable qu'il ait été, leur a permis de penser que, le cas échéant, ce pays pouvait offrir des opportunités pour s'y installer définitivement.

Autrement, comment expliquer que plus de la moitié des bénéficiaires initiaux des pensions payées en Algérie, sont revenus en France, leur grâce ou leur mise sous Surveillance obtenue, et soient repartis ? L'image qu'ils avaient emportée de l'Algérie après ce premier séjour ne devait donc pas être aussi abominable qu'on aurait pu le penser.

Il est intéressant de préciser ici les professions exercées par ces bénéficiaires, ou leurs héritiers. Notons qu'un seul est cultivateur, jardinier pour être plus précis. Deux sont propriétaires, et très probablement anciens agriculteurs (à Guelma et à Millésimo). On trouve aussi deux artisans, un charpentier et un boulanger. Figurent dans la liste un haut fonctionnaire (conseiller de Préfecture), une employée et un voiturier. Et l'ensemble est complété par quatre ménagères, domiciliées deux à Oran, et deux à Saint-Denis-du-Sig. On constate que les agriculteurs sont loin de constituer la majorité des professions exercées. Bien que l'échantillon soit très faible, on constate là encore que la population européenne d'Algérie a compté beaucoup moins de colons, d'agriculteurs qu'on aurait pu le croire.

Mais on remarquera surtout que, alors que cinq cent quarante six condamnés du Gers ont été transportés en Algérie, dix seulement vivent -eux ou leurs enfants- en Algérie en 1882. C'est donc une proportion très faible, moins de deux pour cent.

L'Algérie compte alors plus de cent-vingt mille Européens, dont la moitié de Français. On réalise alors que, dans le cas du Gers comme dans celui de tous les autres Départements métropolitains, l'apport numérique des condamnés politiques de 1851-1852 dans le peuplement de l'Algérie a été très faible, on pourrait presque dire pratiquement nul.

TABLE des MATIERES

Introduction	Page	5
L'Evolution de la Situation des Condamnés:		19
Les Transportés décédés en Algérie: ou à l'Etranger :		35
Les Titulaires de Pension Domiciliés en Algérie en 1882 :		39
Cartes des Lieux Cités en Algérie :		
Province d'Alger		43
" de Constantine :		45
" d'Oran :		47
De Quelques Cas Particuliers :		49
Qui étaient-ils, ces Condamnés ? :		67
Le Département du Gers, Cantons et Carte :		99
Conclusion :		103